This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600064880W

UX

RECHERCHES

SUR DES

LIVRES
RARES ET CURIEUX

PAR

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

1, rue des Saints-Pères, 1

1880

RECHERCHES

BIBLIOGRAPHIQUES

JUSTIFICATION DU TIRAGE

2	Exemplaires	imprimés	sur parchemin.	nos 1 à 2
4	»	»	sur papier du Japon.	3 à 6
6	»	»	sur papier de Chine.	7 à 12
12	»	»	sur papier de Renage.	13 à 24
26	»	»	sur Seychall Mill . .	25 à 50
550	»	»	sur papier vergé. . .	51 à 600

Exemplaire N° 385

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR DES

LIVRES RARES ET CURIEUX

PAR

P.-L. JACOB (BIBLIOPHILE)

BIBLIOTHECA BODLEIANA

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, rue des Saints-Pères, 1
1880

10.
250. b. 225.

LE DISCIPLE DE PANTAGRUEL

LES GRANDES CHRONIQUES DE GARGANTUA

RECHERCHES SUR LA FLEUR DES ANTIQUITÉS DE PARIS

DE GILLES CORROZET

LES ÉDITIONS DE FRANÇOIS JUSTE, LIBRAIRE ET IMPRIMEUR A LYON

RECHERCHES SUR LES LIVRES FRANÇAIS IMPRIMÉS A STRASBOURG

AU XVIe SIÈCLE

ESSAI D'UNE BIBLIOGRAPHIE DE LIVRES FRANÇAIS PERDUS

OU PEU CONNUS

NOTICE SUR DES LIVRES RARES ET CURIEUX DES XVe, XVIe

ET XVIIe SIÈCLES,

ETC.

AU BARON J. PICHON

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS

MON CHER AMI,

Je vous dédie ce recueil, et je donne pour épigraphe, à ma dédicace, un vieux proverbe du XIIIe *siècle, emprunté au manuscrit des* Proverbes ruraux et vulgaux : « *A tel Seigneur, tele Mesnie.* »

Jamais dédicace n'aura été mieux adressée, et pour vous l'offrir, ce n'est pas ma vieille amitié qui a la parole aujourd'hui, c'est ma grande et sincère estime pour vos excellents travaux d'érudition, c'est mon admiration pour le savant éditeur du Ménagier de Paris, *pour l'élégant et ingénieux auteur de l'Histoire du Comte d'Hoym, qui va bientôt paraître, pour l'infatigable collecteur des Annales de l'Orfèvrerie Parisienne, qui paraîtront bientôt aussi, je l'espère ; c'est enfin ma sympathique et juste appréciation de vos éminentes qualités de bibliographe et de bibliophile.*

En publiant ce recueil, je fais, dans l'intérêt de ma chétive personnalité, ce que vous avez fait, à une époque bien éloignée, ce que vous avez voulu faire, en mémoire du docte abbé Lebeuf, lorsque vous publiâtes le Recueil de ses dissertations choisies, tirées du Mercure de France *et du* Journal de Verdun ; *je rassemble ici beaucoup de morceaux d'histoire, de critique et de bibliographie, que j'ai semés ça et là dans des réimpressions de vieux livres, dans des journaux et des revues, qu'on ne lit plus depuis longtemps.*

Ce genre de recueil me semble avoir une utilité réelle, car il remet sous les yeux du lecteur divers opuscules qui seraient ensevelis à toujours dans des collections oubliées et devenues introuvables. La réunion de ces opuscules peut former des volumes intéressants qui ont leur place marquée dans les bibliothèques spéciales. Je vous donne le premier, mon ami, un exemple que je vous engage à suivre, malgré la répugnance inexplicable que vous éprouvez à réimprimer vos propres ouvrages. Je compte bien que vous vous déciderez tôt ou tard à voir reparaître, dans un recueil que

je voudrais annoncer déjà aux amateurs, les remarquables dissertations que vous avez dispersées dans le Bulletin du Bibliophile, *de Techner, dans les* Mélanges *de votre Société des Bibliophiles Français, et ailleurs. Vous nous épargnerez ainsi, la peine d'aller chercher, dans les notes du Catalogue raisonné des Manuscrits Français de la Bibliothèque du Roi, ce beau livre, malheureusement inachevé, de notre ami Paulin Paris, la curieuse étude que vous y avez insérée sur les reliures de la Bibliothèque du président de Thou.*

Je ne vous demande qu'un ou deux volumes, où vous réunirez votre Mémoire pour servir à l'Histoire du Village et de la Seigneurie de Médan, *vos* Notices biographiques et littéraires sur Vauquelin de la Fresnaye et Nicolas Vauquelin des Yveteaux, *votre notice sur une édition rare et peu connue de la* Fleur des Antiquités, singularités et excellences de la ville et cité de Paris, *de Gilles Corrozet. Et, moi, je vous promets, en revanche, cinq ou six volumes de miscellanées bibliographiques, qui certes ne vaudront pas les deux volumes que je vous réclame au nom des fidèles de la Bibliographie, et dont je ne vous tiendrai pas quitte, tant que je ne les verrai pas à côté du* Ménagier de Paris *et de l'*Histoire du comte d'Hoym.

Vous êtes depuis plus de vingt ans le président aimé et honoré de la Société des Bibliophiles Français, mais, depuis quarante ans, vous êtes aussi, de l'avis de tous, le plus fin, le plus délicat, le plus expert connaisseur en matière de livres anciens et d'anciennes reliures. Le Comte d'Hoym, qui n'aurait pu souhaiter un biographe plus habile et plus compétent que vous, serait heureux, s'il vivait encore, de reconnaître votre incontestable supériorité dans la science et le goût des beaux et bons livres; mais vous n'en aurez pas fini avec ce grand Bibliophile qui vous devra sa résurrection, qu'il vous faudra écrire encore la vie de sa célèbre rivale en Bibliographie, la comtesse de Verrue, cette dame de volupté, *dont vous êtes un des amoureux, un siècle et demi après sa mort.*

A vous,

P. L. JACOB, bibliophile.

Bibliothèque de l'Arsenal, 15 avril 1880.

I

LES GRANDES

ET INESTIMABLES CHRONIQUES

DU GÉANT

GARGANTUA

Il y a quarante ans, on cherchait encore à découvrir une édition du *Gargantua* antérieure à celle de *Lyon, François Juste,* 1535; car la première édition du *Pantagruel* étant de 1532, on ne voulait pas admettre que le *Gargantua,* qui forme le premier livre de l'Œuvre de Rabelais, eût été composé trois ans après le second livre. Ce fut alors que le bibliophile Aimé Martin annonça que le germe ou l'ébauche du *Gargantua* se trouvait dans un livret qui semblait avoir été imprimé bien avant l'édition complète et définitive de 1535.

Voici le titre de cet opuscule anonyme et sans date : *Le grant roy de Gargantua. Les grandes cronicques du grant et enorme geant Gargantua, contenant sa genealogie, la grandeur et force de*

son corps : aussi les faictz darmes quil fist pour le roy Artus, comme verrez cy apres. Imprimé nouuellement. (Et au verso du dernier feuillet : Cy finissent les Cronicques... nouuellement imprimees a Lyon). In-4 de 12 feuill., goth. Sign. A-C.

Un autre bibliophile, le libraire A.-A. Renouard, s'empressa d'acheter le livret inconnu qu'Aimé Martin avait mis en vente, et il l'enfouit dans sa bibliothèque, sans le montrer aux amateurs, qui le connaissaient de réputation comme une rareté insigne, mais qui n'en connaissaient pas la valeur littéraire. Ce petit volume ne reparut que vingt-cinq ans plus tard, à la vente posthume de la bibliothèque de Renouard; il était alors bien connu et il fut acheté, au prix de 1,825 francs, par la Bibliothèque nationale.

En 1835, le même ouvrage, d'une autre édition avec date, avait figuré dans une des ventes de la librairie des frères Debure, et le prince d'Essling l'avait acquis moyennant la modique somme de 262 francs. Cette édition est celle que M. Jouaust a reproduit, en dernier lieu, dans la collection du Cabinet du Bibliophile :

Les grandes et inestimables Cronicques du grant et enorme geant Gargantua : contenant sa genealogie, la grandeur et force de son corps : aussi les merueilleux faictz darmes qu'il fist pour le Roy Artus, comme verrez cy apres. Imprimé nouuellement, 1532. (Et au verso du dernier feuillet : Cy finissent les Cronicques... nouuellement imprimees. A Lyon, 1532.) In-4 de 16 feuill., goth. Sign. A.-D. Sur le titre, une gravure en bois représentant un

portefaix qui porte sur des crochets un grelot gigantesque.

Plus tard, M. Gottlob Regis signala une troisième édition de ce petit ouvrage et le fit réimprimer dans le troisième volume de sa traduction allemande de Rabelais (*Leipzig*, 1832-41, 3 vol. in-8), d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque de Dresde, qu'il décrit ainsi :

Chroniques du grant et puissant geant Gargantua. Nouuellement imprimees a Lyon, 1533. Petit in-8 ou in-16, goth., format allongé, de 23 feuill. chiffr. et 1 feuillet non chiffré pour la table des chapitres.

Mais déjà le fameux bibliographe Jacques-Charles Brunet, auteur du *Manuel du libraire*, avait eu sous les yeux l'exemplaire de l'édition de 1532, que possédaient les frères Debure, et il avait pu constater, après un examen approfondi, que cet opuscule était réellement l'ébauche, le premier jet du *Gargantua* de 1535, et que Rabelais devait être ainsi considéré comme l'auteur de cet essai informe qui avait précédé de quelques mois le livre de *Pantagruel*, et de quelques années le véritable *Gargantua*.

La constatation de ce fait littéraire, si nouveau et si curieux, est logiquement établie dans la remarquable brochure de M. Jacq.-Ch. Brunet : *Notice sur deux anciens romans intitulés les Chroniques de Gargantua, où l'on examine les rapports qui existent entre ces deux ouvrages et le Gargantua de Rabelais, et si la première de ces Chroniques*

n'est pas aussi de l'auteur du Pantagruel, par l'auteur des *Nouvelles recherches bibliographiques*. (Paris, Silvestre, 1834, in-8 de 32 pag.) Mais nous avons lieu de nous étonner que M. Jacq.-Ch. Brunet, qui avait deviné et reconnu l'auteur des *Grandes et inestimables Chroniques de Gargantua*, n'ait pas voulu le reconnaître dans une nouvelle rédaction de ce même ouvrage, sous le titre suivant : *Les Chroniques admirables du puissant roy Gargantua : ensemble comme il eut a femme la fille du roy de Utopie nommee Badebech de laquelle il eut ung filz nomme Pantagruel, lequel fut roy des Dipsodes et Amaurottes, et comment il mist a fin ung grand geant nomme Galimaffre.* (Sans lieu ni date, pet. in-8 goth. de 68 feuillets non chiffrés. Sign. A.-I.)

Il n'est pas douteux que les deux ouvrages soient du même auteur, et que le second ne contienne en germe le *Pantagruel*, comme le premier contenait en germe le *Gargantua*. Nous n'aurons pas de peine à le prouver, et nous pensons que la réimpression des *Chroniques admirables* n'est pas moins intéressante que celles des *Grandes et inestimables Chroniques*.

M. Jacques-Charles Brunet est le premier qui ait retrouvé les *Grandes et inestimables Chroniques* dans ce passage du prologue du *Pantagruel :* « Très illustres et très valeureux champions, gentilshommes et autres, qui voluntiers vous addonnez à toutes gentillesses et honnestetez, vous avez naguieres veu, leu et sceu les *Grandes et inestimables Chroniques*

de l'enorme geant Gargantua : et, comme vrais fidèles, les avez creues galantement... Et à la mienne volunté que ung chascun laissast sa propre besongne, ne se souciast de son mestier et mit ses affaires propres en obly, pour y vacquer entierement... »

Ce sont encore les *Grandes et inestimables Chroniques,* que Rabelais désigne sous le nom de *Chronique gargantuine,* à la fin de ce prologue, où il s'en déclare l'auteur, de la manière la plus formelle : « Et le monde a bien cogneu par experience infaillible le grand emolument et utilité qui venoit de ladicte Chronicque gargantuine, car il en a esté plus vendu par les imprimeurs en deux mois, qu'il ne sera achepté de Bibles en neuf ans. Voulant donc (moy vostre humble esclave) accroistre vos passe-temps daduantaige : vous offre de present un autre liure de mesme billon, sinon qu'il est un peu plus equitable et digne de foy que n'estoit l'aultre. »

On pourrait cependant supposer que Rabelais, dans ce passage, fait allusion à plusieurs éditions et même à plusieurs rédactions de la Chronique gargantuine, car il ne parle pas d'un seul imprimeur, ni d'un seul libraire, mais des *imprimeurs* qui vendaient le livre à Lyon dans les deux premiers mois de sa nouveauté. Rabelais, en effet, était en relations d'affaires avec plusieurs imprimeurs et libraires de Lyon, et rien ne l'empêchait de leur donner simultanément la permission d'imprimer et de vendre des éditions différentes de son roman populaire de *Gargantua.*

La tradition (j'ai foi dans la tradition, pour l'his-

toire des livres et des écrivains) veut que Rabelais ait composé son *Gargantua*, afin de dédommager son libraire du peu de succès qu'avait obtenu un de ses ouvrages sérieux, publié antérieurement. Quel est ce libraire? Quel est cet ouvrage sérieux? Antoine Le Roy, dans ses *Elogia rabelæsina* (mss. conservé à la Bibl. nation., sous le n° 8704), rapporte cette tradition et affirme que l'ouvrage, dont l'édition entière restait dans les magasins du libraire, n'était autre que le recueil intitulé : *Hippocratis ac Galeni libri aliquot, ex recognitione Francisci Rabelæsi medici omnibus numeris absolutissimi.* (Lugd., Gryph., 1532, in-16 de 417 pages.) Rabelais se serait indigné de l'indifférence du public lettré, pour cette savante publication, et il aurait dit au libraire, qui se plaignait de cette mauvaise affaire : « Par Jupiter, par le Stix! par le nom que je porte! je vous dédommagerai bien de cette perte, et je vous jure bien que Rabelais, qui est à peine connu de quelques-uns aujourd'hui, passera bientôt dans toutes les bouches et par toutes les mains, de telle sorte que sa réputation ne brillera pas moins dans les pays étrangers. » Il faut mettre sur le compte d'Antoine Le Roy cette allocution dans le goût antique; mais la tradition qui s'y rattache n'en est pas moins très-vraisemblable, sinon très-certaine.

Je croirais plutôt que l'ouvrage de Rabelais, dont la publication avait été onéreuse pour le libraire, était un opuscule latin, de même dimension que la *Chronique gargantuine*, et qui certainement ne se vendit pas au même nombre. Cet opuscule s'an-

nonçait par un titre imposant, qui semblait bien fait pour attirer les acheteurs : *Ex reliquiis venerandæ antiquitatis. Lucii Cuspidii testamentum ; item contractus venditionis antiquis Romanorum temporibus initus.* (Lugduni, apud Gryphium, 1532, petit in-8 de 15 pages.) Rabelais avait découvert dans un manuscrit du xve siècle ces deux pièces curieuses, qui lui parurent authentiques, et il s'était empressé de communiquer sa découverte au public, en les faisant imprimer, avec une dédicace latine à son protecteur Amaury Bouchard, Saintongeois, maître des requêtes de l'hôtel du roi.

Mais à peine cet opuscule avait-il vu le jour, que Rabelais fut averti qu'il avait été dupe d'une supercherie littéraire : le prétendu Testament de Lucius Cuspidius était l'œuvre de Pomponius Lætus; le Contrat de vente, de Jovianus Pontanus. Rabelais eut honte de s'être laissé abuser par ces deux pièces fausses, qui avaient trouvé, il est vrai, bien des dupes parmi les savants d'Italie; il rougit surtout de les avoir présentées, comme de précieux monuments de la vénérable antiquité, au docte Bouchard, qui possédait les connaissances les plus étendues sur la littérature, l'histoire et l'archéologie romaines. De là le ressentiment de l'auteur du *Gargantua* et du *Pantagruel* contre les célèbres rhéteurs Pomponius et Pontanus, qu'il a tournés en ridicule dans son roman pantagruélique.

Mais il ne voulut pas être ridiculisé lui-même par ses contemporains, et, pour effacer autant que possible le souvenir du faux pas que son érudition

avait fait, il retira des mains du libraire, il supprima entièrement l'édition de l'opuscule, que Sébastien Gryphius venait de mettre en vente et dont quelques exemplaires seulement avaient été distribués ou vendus. On peut affirmer que cette édition fut totalement anéantie, car Rabelais, dans sa dédicace à Amaury Bouchard, nous apprend qu'elle avait été tirée à deux mille exemplaires, et c'est à peine si un ou deux de ces exemplaires ont échappé à cette destruction systématique. Rabelais aurait donc, suivant toute probabilité, indemnisé, dédommagé le libraire, en lui donnant à imprimer les *Grandes et inestimables Chroniques de l'enorme geant Gargantua.*

On nous permettra d'exposer, à ce sujet, les inductions naturelles que nous fournit une étude longue et approfondie de la question.

Ces Grandes et inestimables Chroniques ne furent pas faites exprès, à cette occasion; elles avaient été écrites ou du moins inventées depuis quelque temps par Rabelais, pour distraire et amuser les pauvres malades, ces buveurs très-illustres et vérolés très-précieux auxquels il s'adresse dans les prologues des livres de son immortel roman comique et satirique. C'est là, à notre avis, un fait acquis, incontestable. Rabelais, qui exerçait alors librement la médecine charitable à Lyon, après avoir suivi les cours de la Faculté de Montpellier, et sans avoir encore été reçu docteur, s'était attaché à soigner et à guérir les personnes atteintes du mal de Naples; il les traitait avec succès, en leur faisant

boire des tisanes dépuratives de sa composition, en les frottant avec des onguents mercuriels, et surtout en les faisant suer dans des *limbes* ou étuves où il les tenait enfermés pendant plusieurs heures consécutives. Tout cela est dit de la manière la plus claire et la plus explicite dans le prologue du premier livre de *Pantagruel.*

« Mais que diray-je des paoures verollez et goutteux ? O quantes fois nous les auons veu à l'heure qu'ils estoient bien oingtz et engressez à poinct : et le visaige leur reluisoit comme la claveure d'ung charnier et les dents leur tressailloient comme font les marchettes d'ung clavier d'orgues ou d'espinette quand on joue dessus, et que le gosier leur escumoit comme à ung verrat que les vaultres ont aculé entre les toiles. Que faisoient-ils alors ? Toute leur consolation n'estoit que d'ouïr lire quelque paige dudict liure. » Le traitement des vérolés et goutteux se trouve décrit presque de la même manière dans un petit livre, que j'ai le premier attribué à Rabelais, et dont cette illustre providence de ces pauvres malades est certainement l'auteur : *Le triumphe de très haulte et puissante dame Verolle, royne du Puy d'Amours,* nouuellement composé par linuenteur des menus plaisirs honnestes. (Lyon, François Juste, 1539, in-8 de 40 feuill., avec fig. en bois) :

Sortez, saillez des limbes tenebreux,
Des fourneaux chaulds et sepulchres umbreux,
Ou, pour suer, de gris et verd on gresse
Tous uerollez : si goutte ne vous presse.
Nuds et vestuz fault delaisser vos creux
De toutes parts.

Rabelais, qui n'était pas encore médecin du grand hôpital de Lyon, avait sans doute organisé un établissement particulier, dans lequel il ne soignait que les gouttes, c'est-à-dire la vérole; il s'était donné peut-être, pour se faire connaître de ses malades en cachant son véritable nom, le surnom bizarre d'*Alcofribas Nasier*, qui n'est que l'anagramme de *François Rabelais* et qui figure en tête du *Pantagruel;* il se qualifie lui-même, sur le titre de ce livre, *abstracteur de quintessence*, ce qui est la même chose que *refondeur*, nom vulgaire sous lequel on désignait les empiriques qui guérissaient le mal de Naples par le traitement dépuratif, sudorifique et quintessenciel ou mercuriel. Nous ne doutons pas que ce fut là le commencement de la réputation médicale de Rabelais à Lyon. Rabelais, qui rédigeait des Almanachs et des Calendriers pour le peuple, concurremment avec les astrologues et les charlatans de Lyon, ne se faisait pas scrupule de traiter, comme eux, les maladies honteuses qui affligeaient, à cette époque, une partie de la population pauvre.

Rabelais avait ajouté à son traitement une heureuse innovation que les empiriques eussent été fort en peine d'imiter. Il allégeait les souffrances de ses malades, en les divertissant avec des contes facétieux qu'il leur racontait ou qu'il leur faisait lire. Telle est, selon toute probabilité, l'origine des Grandes et inestimables Chroniques de *Gargantua*. Les romans de chevalerie avaient la vogue depuis le règne de Charles VIII, mais seulement

dans la classe aristocratique, parmi la noblesse et la haute bourgeoisie; on les avait rajeunis, en les paraphrasant, en les remaniant; on les imprimait, on les réimprimait sans cesse à Paris et à Lyon, dans les formats in-folio et in-quarto. Ces longs récits d'aventures amoureuses et chevaleresques, quoiques délayés et affadis dans la version moderne, faisaient les délices des gentilshommes et des nobles dames : « Bien vray est-il, dit Rabelais en plaisantant dans son prologue du second livre, que l'on trouve en aulcuns livres (dignes de haulte fustaye) certaines proprietez occultes, au nombre desquels l'on tient Fesse-Pinte, Orlando Furioso, Robert le Diable, Fierabras, Guillaume sans Paour, Huon de Bordeaux, Monteville et Matabrune. »

Ce fut pour obéir à un vieux précepte de l'école de Salerne, que Rabelais eut l'intention de tenir en joie et liesse l'esprit de ses malades : il se mit donc à leur raconter joyeusement des histoires merveilleuses, imitées des romans de chevalerie et de féerie; il trouva ainsi, sans y songer, un nouveau genre de littérature, qui fut approuvé et applaudi par les pauvres gens, qu'il soumettait au régime douloureux, fatigant, énervant et ennuyant, des onctions mercurielles, des potions pharmaceutiques et des étuves chauffées à soixante degrés. On se disait l'un à l'autre : « Allons aux limbes de maître Alcofribas Nasier : il nous refondra nos gouttes, il nous repaîtra de quintessence, mais nous entendrons lire les grandes et inestimables chroniques du grand et énorme géant Gargantua, les

faits héroïques du bon Pantagruel, les navigations de Panurge, la mémorable histoire de Galimaffré et celle de son fils le très-éloquent Pandarnassus.

Ces narrations extravagantes, plaisantes et fantastiques, avaient eu déjà probablement de nombreux échos à Lyon, lorsque Rabelais consentit à faire imprimer, exclusivement pour le peuple, les *Grandes et inestimables Chroniques de Gargantua*, les *Chroniques admirables de Gargantua*, et quelques autres livrets de même graisse, qui ne sont pas venus jusqu'à nous, quoique les bibliographes en aient gardé la mémoire. Ainsi, Duverdier de Vauprivas, dans sa *Bibliothèque françoise*, cite *le très eloquent Pandarnassus, fils du vaillant Galimaffré, qui fut transporté en faerie par Oberon, lequel y fit de belles vaillances, puis fut amené à Paris par son pere Galimaffré, là où il tint conclusions publiques, et du triomphe qui lui fut fait apres ses dissertations* (Lyon, Olivier Arnoullet, sans date, in-8); mais on n'a pas encore retrouvé un exemplaire de ce roman rabelaisien.

Qu'arriva-t-il après la publication des Grandes et inestimables Chroniques? Cet opuscule, qui se vendit en deux mois à plus grand nombre que la Bible en neuf ans, tomba dans les mains des lettrés de la nouvelle Athènes; c'est ainsi qu'on appelait Lyon, en ce temps-là; les lettrés lurent et goûtèrent le livre, non moins que s'ils eussent été tous des buveurs très-illustres et des vérolés très-précieux : il y eut un rire universel dans l'*inclite cité de Lyon;* mais Rabelais comprit qu'il pouvait, qu'il

devait s'adresser à un autre public qu'à celui des limbes et des fourneaux de très-haute et très-puissante dame Vérole; il refit son livre, d'abord le *Pantagruel,* ensuite le *Gargantua,* pour l'usage des *très-illustres et très-chevaleureux champions, gentilshommes et autres,* auquel il dédie son second livre, celui du *Pantagruel,* qui décida du succès des livres suivants. Il avait fait, en se jouant, une sorte de conte de fée, assaisonné de folies bouffonnes et de facéties joviales : il fit dès lors un chef-d'œuvre de raison et de malice, une satire immortelle, remplie de fines et ingénieuses épigrammes, étincelante de verve et d'esprit, écrite dans un style inimitable.

C'est ainsi que le génie de Rabelais sortit, pour ainsi dire, des langes du premier *Gargantua,* et se révéla, brillant et triomphant, à la face du monde intelligent et lettré. Rabelais continua toutefois, par reconnaissance, à s'intituler *Alcofribas Nasier, abstracteur de quintessence,* et à dédier ses livres de *Pantagruel* aux buveurs très-illustres et aux vérolés très-précieux, qui avaient fait la fortune de sa Chronique gargantuine. Il continuait aussi, au milieu de ses prodigieux succès littéraires, à publier ou à laisser publier sous son nom des Almanachs et des Calendriers, selon le méridien de Lyon, qui avait vu naître *Gargantua* et *Pantagruel.*

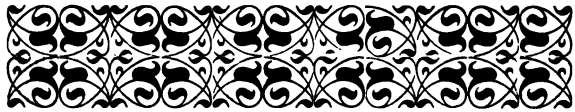

II

LES CHRONIQUES ADMIRABLES

DU PUISSANT ROI

GARGANTUA

Dans nos recherches sur les premières éditions de *Gargantua*, nous nous étonnions « que Jacques-Charles Brunet, qui avait deviné et reconnu l'auteur des *Grandes et inestimables Chroniques de Gargantua,* n'ait pas voulu le reconnaître dans une nouvelle rédaction de ce même ouvrage, sous le titre suivant : *Les Chroniques admirables du puissant roy Gargantua* ». Cette dernière rédaction, en effet, bien différente de la première à tous égards, quoiqu'elle n'en soit que la paraphrase, avec de nombreuses augmentations, porte à chaque page le cachet de son auteur.

Jacques-Charles Brunet, il est vrai, en attribuant à Rabelais les *Grandes et inestimables Chroniques,* n'avait pas pris la peine de réunir les preuves qui pouvaient appuyer cette attribution, comme nous l'avons fait depuis. Après avoir simplement

déclaré que Rabelais, en écrivant ces Chroniques, « n'eut d'autre but que de fournir au libraire, qui le lui avait demandé, un petit livre propre à alimenter le commerce des bisuarts, » Brunet s'était borné à dire : « En en donnant la troisième édition, imprimée chez Juste, en 1533, en petit format, l'auteur ne dédaigna pas d'y faire d'importantes corrections, et d'ajouter à la fin un nouveau morceau d'une certaine étendue, où, pour l'histoire du fils de Gargantua, il renvoyait le lecteur *à la vraie Chronique* (Pantagrueline), *laquelle,* disait-il, était *une partie imprimée;* ce qui était se déclarer implicitement l'auteur des *Grandes et inestimables Chroniques,* dont il avait déjà fait mention au commencement du prologue de *Pantagruel,* et constater que cette partie du roman était déjà imprimée, au moment où il écrivait ce nouveau morceau *. » Nous croyons devoir ajouter à ces inductions bibliographiques un grand nombre d'autres qui viennent à l'appui de l'attribution que le savant Jacques-Charles Brunet avait le premier proposée dès l'année 1834.

Il nous sera plus facile encore de prouver que Rabelais est aussi l'auteur des *Chroniques admirables du puissant roy Gargantua,* que Jacques-Charles Brunet considérait comme une contrefaçon, à laquelle Rabelais était absolument étranger. « Tandis que les libraires de Lyon, dit-il, débi-

* *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq Livres du roman satirique de Rabelais,* par Jacq.-Ch. Brunet. *Paris, L. Potier,* 1852, in-8, p. 11.

taient avec rapidité leurs éditions des *Grandes et inestimables Chroniques de Gargantua*, et celles du premier livre de *Pantagruel*, un confrère avide, qui ne s'est point nommé et n'a point indiqué le lieu de sa résidence, cherchant à exploiter à son profit la vogue de ces deux ouvrages, en faisait imprimer un nouveau, dont le titre semblait annoncer la réunion des deux romans en un seul volume in-8°, mais qui n'était effectivement qu'une espèce d'amplification du *Gargantua* publié en 1532 *. » Ensuite, Jacques-Charles Brunet décrit les *Chroniques admirables du puissant roy Gargantua*, d'après l'exemplaire, le seul exemplaire connu, que possède la Bibliothèque nationale de Paris. Il s'attache à démontrer, par une analyse très-sommaire et très-insuffisante, que le texte de ces *Chroniques admirables*, divisé en quarante et un chapitres, reproduit, chapitre par chapitre, presque tous les détails des *Grandes et inestimables Chroniques*, mais que « le nouvel auteur y a fait des changements très-fréquents, tant dans la narration que dans le style ». Puis, il termine par cette appréciation de l'ouvrage qu'il vient d'examiner, et qu'il n'avait sans doute que parcouru à la hâte avec une opinion préconçue? « On n'y peut voir qu'un plagiat maladroit, une production sans esprit, dont l'auteur, incapable d'imiter Rabelais dans ce qu'il a de meilleur, et peut-être même d'en goûter le sel, a cherché à l'emporter sur lui en

* *Ibid.*, p. 40.

extravagance et en obscénité; à quoi certes il n'a que trop réussi. »

Jacques-Charles Brunet n'est pas revenu sur ce jugement de parti pris, en mentionnant une réimpression des *Chroniques admirables*, publiée à Paris, chez Jean Bonfons, en 1546, sous le titre de *La Vie admirable du puissant Gargantua*. Cette réimpression, dans laquelle le texte a subi encore d'importantes additions, aurait pu cependant modifier l'opinion émise par le savant bibliographe, au sujet de cet ouvrage, dans lequel il refusait absolument de trouver la constatation d'une origine rabelaisienne.

Voici notre réponse.

François Rabelais, pendant son séjour à Lyon, où il exerçait la médecine charitable, en soignant les malheureux atteints de la maladie vénérienne, comme nous l'avons prouvé, avait publié ou laissé publier, en 1532, par la librairie lyonnaise, trois ou quatre éditions des *Grandes et inestimables Chroniques du grand et enorme geant Gargantua*, in-4° et in-8°. Dans une édition de ces *Chroniques*, laquelle parut en 1533, sans doute chez François Juste, petit in-8° goth., format allongé, il ajouta au texte, légèrement remanié, ces dernières phrases qui nous apprennent que le *Pantagruel* était alors sous presse : « Gargantua vesquit cinq cens et ung an et eut de grosses guerres, desquelles je me tays pour le present. Et eut ung filz de Badebec, son espouse, lequel a faict autant de vaillances que Gargantua. Et le pourrez veoir par la vraye Chronique, laquelle

est une partie imprimée. Et quelque jour que Messieurs de Saint-Victor vouldront, on prendra la coppie de la reste des faictz de Gargantua et de son filz Pantagruel. » Jacques-Charles Brunet, en citant ce passage si remarquable, en a conclu avec raison qu'il ne pouvait être d'un autre que de Rabelais, mais il a peut-être tort de prétendre que la publication du premier livre de Pantagruel avait déjà eu lieu. Nous sommes plutôt porté à croire, au contraire, que ce premier livre était encore sous presse.

Rabelais était alors attaché, comme médecin, au grand Hôtel-Dieu de Lyon, où il conserva le titre, sinon les fonctions, de son emploi, de novembre 1532 à la fin de février 1534. On sait qu'à cette époque on lui donna un successeur à l'Hôtel-Dieu, parce qu'il s'était absenté deux fois sans congé. On nous permettra de supposer qu'une des deux absences qui firent perdre à Rabelais sa place de médecin d'hôpital, avait eu pour cause un voyage à Paris. Rabelais, qui fut certainement un des habitués de la fameuse Bibliothèque de Saint-Victor, en avait tiré deux pièces curieuses, encore inédites, qu'il regardait comme deux précieux monuments de l'antiquité romaine, et qu'il fit imprimer à Lyon, sous ce titre : *Ex reliquiis venerandæ antiquitatis, Lucii Cuspidii Testamentum. Item Contratus venditionis antiquis Romanorum temporibus initus* (Lugduni, apud Gryphium, 1532, pet. in-8° de 15 feuill.). Il avait fait tirer deux mille exemplaires de cet opuscule, qu'il dédiait à

un de ses protecteurs, *Almarico Buchardo, consiliario Regis, libellorumque in Regia magistro.* Ce savant, Amaury Bouchard, conseiller du roi et maître des requêtes de son hôtel, ami de l'illustre Budé, connaissait Rabelais depuis plus de quinze ans, entretenait avec lui des relations amicales et lui avait probablement rendu des services d'argent et autres. On peut juger du chagrin et du dépit que Rabelais dut éprouver, quand on lui apprit qu'il avait été dupe d'une supercherie littéraire, et que des deux monuments de la vénérable antiquité qu'il venait de publier avec tant de fracas, le premier, le Testament de Cuspidius, avait été fabriqué par Pomponius Lætus, et le second, le Contrat de vente, par Jovianus Pontanus, au xve siècle. Il n'eut rien de plus pressé que de retirer du commerce tous les exemplaires de sa malencontreuse publication, et il s'efforça probablement aussi de détruire ceux des exemplaires vendus ou donnés qui étaient déjà dans les mains des savants.

Tel est le motif de son ressentiment contre la Bibliothèque de Saint-Victor, qu'il a vouée au ridicule dans le premier livre de Pantagruel; telle est aussi l'interprétation de ces mots qui terminent la réimpression des *Grandes et inestimables Chroniques :* « Et quelque jour que Messieurs de Saint-Victor vouldront, on prendra la coppie de la reste des faictz de Gargantua et de son filz Pantagruel. » Telle est enfin l'origine de son ressentiment à l'égard de Pomponius Lætus et de Jovianus Pontanus, qu'il poursuit de ses railleries toutes les fois

qu'il rencontre une occasion de les nommer dans son roman satirique. On comprend que Rabelais, aussitôt qu'il fut averti de l'erreur qu'il avait commise en publiant comme une découverte d'érudition les deux pastiches de Pomponius Lætus et de Jovianus Pontanus, partit sur-le-champ pour Paris, afin de se réhabiliter auprès de ses doctes amis, et surtout pour chercher dans les manuscrits de la Bibliothèqne de Saint-Victor la justification de son étourderie.

Continuons à marcher dans la voie des conjectures, que pourra confirmer tout à l'heure l'examen des *Chroniques admirables de Gargantua*, que Jacques-Charles Brunet ne veut pas attribuer à l'auteur des *Grandes et inestimables Chroniques*. Rabelais, on ne le sait que trop par l'histoire de toute sa vie, était très-pauvre et avait recours aux expédients pour se faire des moyens d'existence. Il est arrivé à Paris, sans aucune ressource; il n'a pas reçu d'Amaury Bouchard la récompense qu'il espérait obtenir, à la suite d'une dédicace qui lui a porté malheur; il est forcé de vivre d'emprunts et d'aumônes. C'est alors qu'il imagine de céder à quelque libraire, peut-être à Jean Bonfons, qui avait alors la spécialité des petits romans de chevalerie, une paraphrase des *Grandes et inestimables Chroniques de Gargantua*, qui avaient eu tant de succès dans le commerce ambulant des bisuarts et des merciers. Cette paraphrase est un nouvel ouvrage, qui, au lieu de 12 ou 16 feuillets petit in-4°, remplira 68 feuillets in-8°. Rabelais le

développe au courant de la plume; il y joint trois chapitres empruntés presque textuellement au *Pantagruel*, qui était sous presse à Lyon, et il y annexe, à la fin, une autre chronique du même genre, celle des merveilleux faits du géant Gallimassue, qu'il avait racontée à ses malades les *vérolez tres precieux*, mais qu'il n'avait pas encore livrée à ses libraires de Lyon. C'est ainsi que, selon toute vraisemblance, Rabelais a publié lui-même cette édition parisienne de la *Chronique admirable du puissant roy Gargantua*, réimprimée quatorze ans plus tard, en 1548, par le même libraire Jean Bonfons.

Il reste maintenant à établir d'une manière incontestable que cette nouvelle rédaction des *Grandes et inestimables Chroniques de Gargantua* a été faite à Paris, ou du moins sous l'impression des souvenirs de Paris; que Rabelais seul a pu faire cette nouvelle rédaction, et que c'est encore lui qui, quatre ans plus tard, y a fait quelques changements, en la réimprimant, à Paris, sous le titre de *Vie admirable du puissant Gargantua*.

Dans la première rédaction des *Grandes et inestimables Chroniques*, il n'est question de Paris qu'au chapitre où Gargantua emporte les cloches de l'église Notre-Dame. Dans la seconde rédaction, ce chapitre est augmenté d'une foule de détails essentiellement parisiens. Il suffit d'énumérer les passages des *Chroniques admirables*, où l'auteur ajoute çà et là des faits qui se rapportent à Paris et

qui ne laissent pas douter qu'il ne connût bien cette ville et ses environs.

Merlin fait une enclume d'acier « grosse comme la tour de Montlehery. » (Page 6 de notre édition.) — Le roi Artus « du vent du boulet eust bien traversé toute la ville de Paris et le faulxbourg Saint-Marcel. » (P. 10.) — Il y avait, dans la dent creuse de Gargantua, « ung beau jeu de paulme, comme pourroit estre celuy de Bracque. » (P. 21.) — Les apothicaires de Paris et de Bagnollet. (P. 27.) — Quand Gargantua va s'asseoir sur une des grosses tours de Notre-Dame, « les jambes luy pendoyent jusques en la rivière de Seine, vers la place Maubert. » (P. 28.) — Gargantua faya les cloches « et leur donna pour destinée qu'elles chanteroyent le temps advenir aussi doulcement comme ung cent d'asnes, ce qui leur est demouré. » (P. 28.) — « Il choisit le clochier neuf de l'église Sainct-Jean en Greve. » (P. 29.) — « Le peuple de Paris est sot par sa nature. » (P. 29.) — Les députés de Paris vont trouver Gargantua « au châtel du bois de Vincennes. » (P. 30.) — Chute d'un compagnon normand « devant l'Hostel Dieu de Paris. » (P. 30.) — La forêt de Bruyères-le-Chastel, près Marcoussis. (P. 31.) — La massue de Gargantua, « grosse comme la gueulle des grosses cloches de Nostre Dame de Paris. » (P. 36.) — Le prisonnier tombe mort, « tout froissé comme si la grosse tour du Louvre fust tombée sur luy. » (P. 37.) — Le morpion que Gargantua jeta dans la mer « estoit plus gros que le chasteau de la Bastille. » (P. 45.) —

« Le foye d'iceluy morpion estoit plus gros que le Louvre. » (P. 47.) — Les tartes servies à Gargantua n'estoyent pas moins grandes que sont les meulles des moulins qui sont à Notre Dame des Champs, près les carrières. » (P. 76.) — « Un moulin à vent comme celuy des Gobelins. » (P. 92.) — « La ville de Chasteau-Landon, où nul n'y passe qu'il n'ayt son laidon, qui est près de Montargis. » (P. 114.) — Les raves que jettent les Bédouins vont « tomber jusques à Haubervilliers et à la Cour Neuve, près le Lendit. » (P. 115.)

Dès le *Prologue capital,* que l'auteur met en tête des *Chroniques admirables,* on reconnaît Rabelais : « Pour demonstrer à chascun populaire les grandes et merveilleuses hystoires du noble roy Gargantua, j'ay voulu prendre la peine de translater ceste presente hystoire, de grec en latin et de latin en bon françois. » Puis il invoque, à l'appui de cette *vraye* Chronique, le témoignage de plusieurs chroniqueurs, comme Gagnin, André, maistre Jehan le Maire, qu'il a souvent raillés depuis dans les livres de *Pantagruel* (liv. I, chap. xxx; liv. II, chap. xxxvii, etc.); mais, dit-il, « lesquels ne servent de riens à propos quant à ceste presente hystoire ». Ensuite il cite les romans de chevalerie, qu'il tournait à ridicule, « dont il en y a assez pour approuver la vérité de ceste presente hystoire ». Il est donc bien constaté que Rabelais a voulu se moquer des romans de chevalerie, que la cour de François Ier avait remis en vogue.

On trouve en germe dans ces *Chroniques admi-*

rables un certain nombre d'idées plus ou moins grossières, qui ont plus tard fourni matière à des chapitres entiers que Rabelais a fait entrer dans le *Gargantua* définitif et dans le *Pantagruel*. Nous allons en signaler quelques-unes. La profondeur de la *plaie* de Gallemelle (p. 10) a certainement inspiré l'incroyable aventure de la Vielle et du Renard dans la forêt de Bièvre (chap. xv du Ier livre de Pantagruel); la grande jument qui abat les forêts de Champagne et de Beauce (p. 16), reparait avec le même caractère dans le chapitre xvi de *Gargantua*. L'enlèvement des cloches de Notre-Dame (p, 27) est raconté avec des circonstances nouvelles dans le chapitre xvii de *Gargantua*. L'habillement de Gargantua, à la livrée du roy Artus, a fourni le sujet des chapitres viii et iv du même livre. L'amour de Gargantua pour une belle dame, avec rondeaux (p. 55), est certainement l'origine du chapitre de *Pantagruel* : « Comment « Panurge fut amoureux d'une haulte dame de « Paris. » La manière dont Gargantua dora les murailles de la ville de Londres (p. 64) pourrait bien avoir inspiré à Panurge l'idée d'inventer « une manière bien notable de bastir les murailles de Paris » (chapitre xv de *Pantagruel*), etc. On découvrira aisément une foule d'autres analogies entre les *Croniques admirables* et les deux livres de *Gargantua* et de *Pantagruel*, comme la dent creuse de Gargantua, le berger qui tombe dans sa bouche ouverte, les bateaux de sel qu'il avale, etc.

Rabelais dans les *Croniques admirables*, se plaît

à parler des pays et des villes de France qu'il connaissait depuis son enfance, par exemple de Rennes et d'Angers, du Havre et de Rouen, d'Orléans et de Lyon, de Bourges et de Poitiers. Ce sont toutes ces villes qu'il passe en revue dans le chapitre V : *Des faictz du noble Pantagruel en son jevne aage.* Il parle plusieurs fois de l'église de Saint-Maurice d'Angiers, notamment (page 26 de notre édition) à propos de l'arète de baleine que Gargantua extrait de sa dent creuse, et qui est encore bien gardée comme relique dans cette église, « en perpétuelle mémoire dudit Gargantua ». Il paraît même faire allusion au couvent de la Basmette, près d'Angers, où il avait été élevé avec les frères du Bellay (p. 32) : « Gargantua remercia l'abbé, puis se appuya sur un rocq où avoit ung hermite (maintenant y a des religieux de l'Observance S. F.), et quant il fut assis sur ledit rocq, il se baignoit les jambes en la rivière du Meyne, regardant aval. » On remarque plusieurs de ces renseignements locaux, qui sont familiers à Rabelais, par exemple (p. 91) : « Estoit ledit chesne aussi grand que l'orme Brandin, qui est auprès de la Roche, devant le bois de Chanteloup; » et ailleurs (p. 99) : « Son arc n'estoit pas plus gros que l'arbre du pressouer de maistre Nicole Hersent. »

Mais nous avons hâte de signaler, dans les additions faites aux *Grandes et inestimables Chroniques*, certains traits caractéristiques qui ne peuvent qu'appartenir à Rabelais. Il n'y a que Rabelais qui ait eu la fantaisie de faire jurer son Gargantua, *par*

saint Troubaise, et ce jurement revient plus de cinq fois dans l'ouvrage; il n'y a que Rabelais qui ait osé parodier audacieusement la création d'Adam et Ève, en faisant naître Gargantua et Gallemelle, au moyen des ossements de deux baleines mâle et femelle, que l'enchanteur Merlin arrose du sang de Lancelot du Lac et réchauffe avec « la mousse de la fontaine en laquelle Genius vient espandre le doulx brouet de génération, le tout spermatisé de souspirs transpersans ». Il n'y a que Rabelais qui, en décrivant la délivrance de Gallemelle assistée par les fées, se soit permis d'ajouter : « Elle pensoit que ce fust la Vierge Marie et les unze mille vierges qui fussent venues à son cry. » Et cette phrase, au sujet des cloches de Notre-Dame emportées par Gargantua : « C'est une perte de ronflerie pour ladite église. » N'est-ce pas l'auteur seul, qui a fait ce changement dans le texte des *Grandes et inestimables Chroniques :* « L'arbaleste qui est de présent en la grosse tour de la ville de Bourges », au lieu de cette phrase : « L'arbaleste qu'on appelle à présent la grande arbaleste de Chantelle » ?

Que dirai-je des trois chapitres du *Pantagruel* intercalés dans les *Chroniques admirables :* « 1° de la nativité de Pantagruel, filz de Gargantua; 2° du deuil que mena Gargantua de la mort de sa femme, la belle Badebec; 3° des meurs et conditions de Pantagruel durant son enfance? » Jacques-Charles Brunet ne voit, dans l'intercalation de ces trois chapitres, que le fait d'un audacieux plagiaire; mais, s'il eût songé seulement à collationner les deux

textes, il aurait vu que le texte primitif doit être celui des *Chroniques admirables,* puisque l'auteur a fait depuis, dans son *Pantagruel,* quelques additions de mots et de phrases, que le prétendu plagiaire n'a pas pris. Dans le chapitre de la mort de Badebec, le texte des *Chroniques admirables* offre un passage plus précis et mieux nuancé : « Et, en ce disant, il ouyt les prebstres chantans *Quando celi;* par quoy apperceut que c'estoit sa femme que on portoit en terre, dont laissa son bon propos, car tout soubdain fut ravy ailleurs, disant : « Jésus, faut-il que je me « contriste encore? Cela me fasche : car le temps « est dangereux, ie pourray prendre quelque « fiebvre; voy me là affollé. » Puis dit : « Par saint « Guenault, qui fust evesque de Corbueil, il vault « mieulx pleurer moins et boire davantaige. » Quel autre que Rabelais se fût permis d'ajouter ici une invocation bachique à saint Guenault? En revanche, Rabelais, écrivant le chapitre de la naissance de Pantagruel pour les *Chroniques admirables,* n'avait encore trouvé que cette phrase : « Toute sueur est sallée, ce que direz estre vray si vous voulez taster de la vostre propre. » Mais, en imprimant à Lyon son *Pantagruel,* il y ajouta ce détail caractéristique : « Ou bien de celle des verolez quand on les fait suer, ce m'est tout un. » Il rappelait ainsi ce qu'il avait dit, dans le Prologue de *Pantagruel,* à propos des pauvres vérolés qu'on tenoit *ès limbes,* c'est-à-dire dans l'étuve, « à l'heure qu'ilz estoient bien oingtz et engressez à point. »

Rabelais publia son *Pantagruel,* puis ensuite son

véritable *Gargantua;* mais il ne voulut pas que ces deux ouvrages fussent confondus avec les *Grandes et inestimables Chroniques* et les *Chroniques admirables*, qu'il fit réimprimer à Paris, en 1546, sous le titre de *Vie admirable du puissant Gargantua,* en y faisant de nouveaux changements, de nouvelles augmentations, qui portèrent dans cette édition le nombre des feuillets à 75, au lieu de 68. C'est lui encore qui modifia la préface et qui y inséra cette phrase qu'on lit presque textuellement dans le chapitre Ve du *Gargantua :* « Je me doubte que ne croyiez assurement ce que contiendra cette hystoire; si ne le croyez, ne m'en soucie, mais un homme de bien croit tousjours ce qu'on lui dit et ce qu'il trouve par escript. » C'est lui aussi qui mit, en tête de la *Vie admirable,* le huitain qui avait paru au devant de *Pantagruel.* C'est lui incontestablement qui, dans le chapitre des cloches de Notre-Dame, après cette phrase que nous avons signalée : *C'est une perte de ronflerie pour une telle église,* inséra ce passage nouveau, qui ne serait pas déplacé dans le *Gargantua* et qui semble faire allusion à la Réformation, très-hostile à la sonnerie des églises : « Il en eust horreur et lors dist en luy mesmes que c'estoit grant honte à Messieurs qu'ilz ne les faisoient aultrement accoustrer, car le plaisir leur en demeure. Adonc de ceste heure les destina que tousjours ainsi ne seroient si rudes, mais qu'il viendroit un temps, vers l'an V. C. XXXIX, que tout seroit raccoustré et racordé de neuf, ce qui a esté faict. »

La date de cette édition de la *Vie admirable* est précise, puisqu'elle existe sur le livre même : 1546; quant à l'édition des *Chroniques admirables*, elle n'est pas datée. On peut toutefois affirmer qu'elle a paru en 1533, sinon en 1532, puisque le seul exemplaire connu, à la Bibliothèque nationale de Paris, porte cette note, d'une écriture contemporaine : *Ageté à Paris l'an mil cinq cens trente quatre.*

Ce ne sont pas là les seuls essais informes que Rabelais ait laissés paraître, pour l'usage du peuple, avant la publication définitive des différents livres de son roman satirique, composé pour des lecteurs d'élite, capables de le comprendre; ainsi le *Disciple de Pantagruel,* qui n'est qu'une esquisse sèche et incolore du quatrième livre, publié pour la première fois en 1548, avait vu le jour dès l'année 1538, et les éditions s'en étaient multipliées partout, sous le titre des *Merveilleuses navigations de Panurge.*

III

LE

DISCIPLE DE PANTAGRUEL

Il faut n'avoir jamais étudié Rabelais pour douter un instant qu'il soit l'auteur du *Disciple de Pantagruel;* et cependant presque tous les critiques, presque tous les bibliographes qui ont parlé de ce petit livre populaire, tant de fois réimprimé sous différents titres au milieu du XVIe siècle, déclarent solennellement que, ledit livret étant indigne de Rabelais, Rabelais n'en est pas, n'en peut pas être l'auteur.

Le savant bibliographe Jacques-Charles Brunet lui-même, qui nous a donné dans le *Manuel du libraire* une excellente notice sur les nombreuses éditions du *Disciple de Pantagruel*, s'est excusé de l'avoir faite, en disant : « Nous ne pouvons nous dispenser de parler ici de cette plate facétie, qui ne saurait être de Rabelais, bien qu'elle ait paru à la suite du *Pantagruel*, éditions de 1537 et 1538, et aussi (sous le titre de *Merveilleuses navigations de*

Panurge) dans les éditions du même livre : *Lyon, Dolet,* 1542, et *Valence,* 1547. » Il semble que l'auteur du *Manuel* se soit laissé influencer par le jugement de ses devanciers, et surtout par celui d'un consciencieux et docte pantagruéliste, Stanislas de l'Aulnaye, qui avait dit, dans son édition de Rabelais, en parlant du *Disciple de Pantagruel :* « C'est bien la plus misérable, la plus bête, la plus plate production que puisse enfanter l'esprit humain. »

Après une pareille sentence, on trouvera peut-être qu'il est bien audacieux, non pas de vouloir réhabiliter tout à fait le *Disciple de Pantagruel,* mais d'oser soutenir que cette production, qualifiée de *plate,* de *bête,* de *misérable*, est de Rabelais et ne peut être que de lui. Est-il possible, en effet, de supposer que François Juste, libraire et imprimeur de Lyon, l'éditeur ordinaire de Rabelais et sans doute son confident et son ami, ait pu réunir aux deux premiers livres de *Gargantua* et de *Pantagruel* un ouvrage qui ne fût pas de Rabelais et qui était indigne de lui? J.-Ch. Brunet cite, en effet, une édition de François Juste, datée de 1542, dans laquelle ces deux premiers livres ont été joints aux *Navigations de Panurge*, qui ne sont pas autre chose que le *Disciple de Pantagruel.* Ces mêmes *Navigations* se retrouvent non-seulement dans l'édition lyonnaise de P. de Tours, datée de 1543, dans celle de *Valence, Claude la Ville,* imprimée aussi à Lyon en 1547, mais encore dans celle de *Lyon,* 1542, publiée par Étienne Dolet, qui était depuis longtemps en rapport d'amitié et d'érudition

avec Rabelais. On ne saurait admettre que Dolet, qui venait de faire un si grand éloge de Rabelais dans ses *Commentaria linguæ latinæ* (*Lugd.*, *apud Gryphium*, 1536-38, 2 vol. in-fol.), et qui lui avait adressé deux ou trois pièces de vers latins en témoignage de respectueuse admiration, eût jamais osé lui attribuer une œuvre dont il n'était pas réellement l'auteur.

Il ne s'agit pourtant pas de rehausser outre mesure la valeur de cette œuvre, qui, de même que *Les grandes et inestimables Chroniques du grant et enorme geant Gargantua* et *les Chroniques admirables du puissant roy Gargantua et de son fils Pantagruel,* aura été originairement improvisée par Rabelais, pour distraire et amuser les pauvres malades vénériens, qu'il soumettait au traitement des sudorifiques, dans les *limbes* ou étuves de l'Hôpital de Lyon. Nous ne répéterons pas, à ce sujet, ce que nous avons dit ailleurs, en commentant ce passage très-significatif du Prologue de l'auteur en tête du second livre de *Pantagruel :* « Que diray-je des povres verollez et goutteux ? O quantes foys nous les avons veus à l'heure qu'ilz estoyent bien oingtz et engressez à poinct, et le visaige leur reluisoit comme la claveure d'un charnier, et les dents leur tressailloyent comme font les marchettes d'ung clavier d'orgues ou d'espinette quand on joue dessus, et que le gosier leur escumoit comme à un verrat que les vaultres ont aculé entre les toiles ! Que faisoyent-ils alors ? Toute leur consolation n'estoit que d'ouyr lire quelque paige dudict livre. Et en avons veu qui

se donnoyent à cent pipes de vieulx diables, en cas qu'ilz n'eussent senti allegement manifeste à la lecture dudict livre, lorsqu'on les tenoit ès limbes, ny plus ny moins que les femmes estant en mal d'enfant, quand on leur lit la *Vie de sainte Marguerite*. Est-ce rien cela ? Trouvez-moy livre, en quelque langue, en quelque faculté et science que ce soit, qui ait telles vertus, proprietez et prerogatives, et je payeray choppine de tripes. » Rabelais faisait donc lire à ses *pauvres vérolés* les *Chroniques de Gargantua et de Pantagruel*, ainsi que le *Disciple de Pantagruel* ou les *Navigations de Panurge*.

Ces titres-là ne sont pas les seuls que les médecins ou les libraires avaient donnés à l'ouvrage exhilarant de Rabelais : on le réimprima douze ou quinze fois au moins, de 1538 à 1660, en l'intitulant, tantôt : *Bringuenarilles, cousin germain de Fessepinte;* tantôt et surtout : *La Navigation du Compagnon à la Bouteille;* tantôt encore : *Le Voyage et navigation des Isles inconnues*. Ces éditions, faites à Lyon, à Rouen, à Paris, à Orléans et à Troyes, ne diffèrent entre elles que par des variantes de style et par l'addition ou la suppression de deux ou trois chapitres; le titre primitif : *Le Disciple de Pantagruel,* est accompagné d'un titre accessoire : *Le Voyage et navigation que fist Panurge, disciple de Pantagruel, aux Isles incongneues et estranges,* second titre, qui caractérise en ces termes l'objet et le caractère de l'ouvrage : *Pour exciter les lecteurs et auditeurs à rire*. C'est ainsi

que Rabelais avait exposé, dans le dixain *Aux lecteurs,* le but principal de son *Gargantua :*

> Mieulx est de ris que de larmes escripre,
> Pource que rire est le propre de l'homme.

Le *Disciple de Pantagruel* est donc le troisième des petits livres populaires écrits par Rabelais, ou recueillis par quelqu'un de ses auditeurs, pendant le traitement des *véroles* et des *gouttes*, qu'il dirigeait à Lyon, après en avoir d'abord fait l'essai à Rouen, suivant le témoignage d'un autre opuscule qui ne peut être que de son *invention : Le Triumphe de treshaulte et trespuissante dame Verolle, royne du Puy d'amour,* composé par l'Inventeur des menus plaisirs honnestes (1539). *Ces menus plaisirs honnestes* n'étaient-ils pas les joyeux récits que Rabelais *inventait* pour ses malades? Les critiques, trop sévères et trop difficiles qui ont jugé le *Disciple de Pantagruel* comme une plate et insipide facétie, ne se souvenaient pas sans doute d'avoir lu, dans les Fables de Fénelon, le *Voyage dans l'île des Plaisirs,* lequel a tant d'analogie avec certains chapitres du *Disciple de Pantagruel*, qu'on pourrait bien, sans reproche, comprendre Fénelon lui-même parmi les imitateurs de Rabelais.

Ce n'est pas faire grand tort à Rabelais que de l'accuser d'hérésie ou du moins de tendance vague et capricieuse aux opinions de la réforme évangélique. Ces opinions, qu'on appelait des *nouvelletés,* n'avaient encore, du moins en France, aucun caractère précis et déterminé. A l'époque où le *Disciple*

de Pantagruel fut composé et imprimé, Calvin ne s'était pas séparé avec éclat des *libertins*, qui appartenaient, comme Rabelais, Bonaventure des Periers et Clément Marot, à la doctrine de l'Évangile ou de la *Vérité,* selon l'expression en usage, mais qui n'entendaient point se soumettre, sans examen, à de nouveaux dogmes religieux. On peut voir une allusion marquée à cet état timide et indécis de la liberté de penser, dans le Prologue de l'Auteur, qui semble déclarer, sous une forme voilée et obscure, qu'il est résolu à marcher dans la voie de la Vérité, mais qu'il ne veut pourtant pas s'y engager en aveugle, avec l'obéissance passive d'un esclave crédule et imbécile. Voilà le sens que nous paraît présenter ce passage du Prologue : « Je me suis deliberé, dit-il, de composer ung petit traicté..., contenant aucune VERITÉ, laquelle je suis deliberé d'ensuyvir, mais non pas de si prés que je luy marche sur les talons, de sorte que je luy fasse rompre les courroyes et les brides de ses pantouffles, au moyen de quoy je soye contrainct de les luy refaire avec mes aiguillettes, car je n'en ay pas trop. Toutesfoys, mon intention est de la suyvre ung petit à gauche, sans la perdre de veue, si d'adventure je tomboye en ung fossé en la suyvant et que je me rompisse une jambe... Mon intention est de ne point eslonger d'elle, pour chose que j'escripve, comme chacun pourra veoir à l'œil s'il n'est aveugle, pource que je suis et veulx estre son principal thresorier et la servir loyaulment, comme il appartient à ung bon loyal serviteur, sans rien prendre ny desrober du sien furtivement ny mali-

cieusement : au moyen de quoy elle n'aura cause de se plaindre de moy, ny moy faire constituer prisonnier. »

Ceci est une véritable profession de foi, déguisée, il est vrai, mais très-facile à comprendre, si l'on se rappelle que les premiers écrits des Réformés en France étaient toujours allégoriques et enveloppés d'une prudente réserve. Par exemple, un de ces écrits, auquel Rabelais n'était peut-être pas étranger, avait eu certaine affinité avec les livres de *Gargantua* et de *Pantagruel*. L'auteur du *Manuel* a cité, d'après une communication de M. Émile Weller, biographe distingué, l'édition originale du fameux *Livre des marchands*, édition dont la Bibliothèque de Zurich possède un exemplaire, resté inconnu jusqu'alors. En voici le titre singulier : *Le Livre des marchands, fort utile à toutes gens*, nouvellement composé par le sire Pantapole, bien expert en telle affaire, prochain voisin du seigneur de Pantagruel. — A la fin : *Imprimé à Corinthe le* XIII *daoust lan mil cinq cens* XXXIII, avec cette devise: *Non omnibus datum est adire Corinthum.* Petit in-8 de 24 ff. Rien ne prouve que cette satire anticatholique ait été imprimée à Neufchâtel, comme le suppose M. Émile Weller, et nous l'attribuerions plutôt aux presses clandestines de France, où se fabriquaient quantité de livrets *évangéliques, luthéristes, calvinistes,* que les *bisouards* et merciers ambulants se chargeaient de répandre dans les villages, en vendant du fil, des aiguilles et des almanachs.

Le *Livre des marchands*, daté de 1533, fait déjà mention de *Pantagruel*, qui avait figuré pour la première fois dans les *Chroniques admirables du puissant roy Gargantua*, publiées sans date, la même année ou l'année précédente. Le *Disciple de Pantagruel* était certainement du même temps et visait au même but que le *Livre des marchands*, « fort utile à toutes gens, pour congnoistre de quelles marchandises on se doit garder d'estre trompé. » Il faudrait donc étudier, à ce nouveau point de vue, les *petits livres* de Rabelais et de ses imitateurs, car ces *petits livres* de propagande réformiste échappaient, par leur nature même, aux enquêtes de la Censure qui était toujours en éveil pour éplucher les publications nouvelles de la librairie. Cette Censure, si inquiète et si jalouse, ne daignait pas s'occuper de ces facéties populaires, qui semblaient, à première vue, n'avoir pas d'autre objet que de donner à rire aux lecteurs des classes illettrées. On devra donc rechercher plus tard, dans les Chroniques *Gargantuines* et *Pantagruelines*, quelles sont les hardiesses plus ou moins couvertes de l'auteur, qui ne se faisait pas faute d'attaquer, sous le masque, les choses les plus saintes et les plus respectées. On arrivera peut-être ainsi à découvrir une interprétation imprévue des deux premiers livres du *Satyricon* de Rabelais, en essayant de constater les analogies frappantes qui existent entre les faits principaux, mis en scène dans ces deux livres, et les événements historiques qui ont suivi l'origine et les progrès de la Réformation en France jusqu'en

1532. Dans cette nouvelle étude du *Gargantua* et du *Pantagruel*, il sera facile d'établir, avant tout, que c'est François Ier que Rabelais a voulu peindre sous les traits du géant Gargantua, et que son fils Pantagruel serait ainsi, non pas Henri II, comme on l'a supposé, sans se préoccuper de la raison inflexible des dates, mais le dauphin François, qui mourut d'une pleurésie à Lyon en 1536, et qui passait pour le protecteur-né des idées nouvelles en matière de religion, de morale et de gouvernement. Au reste, on a déjà reconnu, depuis longtemps, que Panurge, qui pourrait bien être le prototype de Rabelais lui-même ou du *protestant libertin*, fait allusion aux procès et aux supplices pour crimes d'hérésie, lorsqu'il raconte « la manière comment il eschappa de la main des Turcs. »

A ne parler aujourd'hui que du *Disciple de Pantagruel*, nous remarquerons seulement deux ou trois endroits où l'auteur se pose ouvertement en confesseur de la Vérité (et il sous-entend *évangélique*) et en adversaire de certaines pratiques de la religion romaine, comme un *libertin* qui s'en allait aux Iles inconnues pour y chercher du nouveau, c'est-à-dire la réforme du vieux monde. Dans l'*Epistre au lecteur,* après avoir cité Pline, Solin, Strabon, Lucien et Jean de Mandeville comme de grands menteurs, il s'excuse de n'en pas nommer d'autres, « de peur, dit-il, qu'ilz ne me taxent de pareil crime, si j'escriptz chose qui ne leur semble pas estre vray. Toutesfois, à juger mes escrits sans haine et sans faveur, on cognoistra evidemment que

je suis le vray incitateur de Verité. » C'était se déclarer protestant à mots couverts. Ensuite, Panurge n'admet, sur son navire, que des gens essorillés et camus, c'est-à-dire qui avaient souffert pour la Vérité ou pour la Religion nouvelle. Lui-même avait perdu aussi, à ce dangereux métier, une bonne partie de ses oreilles. « Quand je perdy la moitié de la gauche, dit-il, ce fut parce que j'estoys trop songneux de me lever au matin pour aller ouyr les matines et la première messe qui se chantoyent en l'eglise. » Ces matines et cette messe doivent être mises au compte du culte réformé. « La seconde foys que je feus reprins, ajoute-t-il, et que je perdy l'autre moytié, fut à cause que j'estoye trop friant de sermons et que j'estoye toujours devant la chaire du predicateur. » C'est bien là le prêche qui avait lieu à huis clos, dans les assemblées des novateurs.

Panurge perdit la plus grande partie de sa seconde oreille dans deux autres circonstances, où l'on reconnaît encore une allusion détournée aux pratiques religieuses de la Foi nouvelle : « Je crois bien que si j'eusse esté prebstre, dit Panurge, et que j'eusse confessé vérité (c'est-à-dire la religion de l'Évangile), qu'il ne m'en fust demouré (d'oreilles) plus qu'à mes compagnons. » Il invite donc ses lecteurs « à se donner garde de tomber en telz inconveniens », et surtout « de rien debagouler (parler à l'étourdie, imprudemment), pour les dangers qui en peuvent advenir. »

Nous allons toucher rapidement différents points,

qui, dans le *Disciple de Pantagruel*, paraissent se rapporter à l'histoire du protestantisme, ou du moins à la guerre sourde des novateurs contre l'Église romaine. Dans son Prologue, l'auteur, en se proposant d'être le *premier thresaurier* de la Vérité, mentionne le *vray prophète Ragot*, dans lequel il faut reconnaître un des premiers apôtres de la Réforme française, ou Farel, ou Calvin, qui avaient été l'un et l'autre obligés de fuir et de se cacher pour se soustraire aux poursuites de la justice. Dans le chapitre III, Panurge, voulant avoir un bon truchement qui sût parler toutes les langues, l'envoie chercher en basse Bretagne et en fait venir un, qui « parloit septante et deux langues. » Ce truchement pourrait bien être un des traducteurs de la Bible des Septante en français, soit Olivetan, soit Lefèvre d'Estaples, soit Calvin lui-même, soit le savant helléniste Vatable. Aux chapitres X et XI, les Farouches, « qui sont gens veluz comme rats et de telle couleur, qui habitent en cavernes au fons de la mer, qui ont grans dents et longs comme alesnes pour prendre les poissons en la mer, desquels ils vivent et mangent à la moustarde, » représentent les moines en général, et principalement les Ordres mendiants. Au chapitre XXI, l'île des Papillons est incontestablement une terre domaniale de la Papauté : « Les courges ou cucurbites (citrouilles et potirons) y croissent si grandes et si grosses, qu'ilz (les Papillons) en font les maisons et les eglises, après qu'ilz en ont osté tout ce qui est dedans. » Cette île des Papillons est aussi le pays

des grues, qu'on y voit voler « par grandes bandes, toutes rosties et toutes lardées. »

Le chapitre xxx, qui est composé de quatrains et de huitains, énumère les pluies, si diverses et si singulières, qui se succédaient sans cesse dans une île, dont « les passaiges estoient tant pleins de mesnage et aultres choses, qu'on n'y pouvoit passer. »

Le unziesme jour furent adventures :
Il pleut abayes et masures,
Moynes noirs, nonnains, célestins,
Chartreux, cordeliers, augustins,
Gens aspres assez, je vous asseure :
C'est une bonne nourriture,
Et puis après il gresilla :
En latin, *Ego flagella.*

On ne peut pas douter que ce petit livre rabelaisien, *plein de pantagruélisme,* comme le *Gargantua* de la première édition (1535), ne fût, dans la pensée de l'auteur, une satire bouffonne de la société, que le protestantisme, inauguré par Luther, avait la prétention de transformer sous les auspices des nouvelles doctrines. *Pantagruélisme* était donc alors synonyme de *philosophie générale.*

Nous n'avons pas sans doute tous les petits livres du même genre que Rabelais avait composés pour la récréation de ses malades et pour la vulgarisation de ses idées de réforme. Le chapitre xxxiv du IIe livre de *Pantagruel* nous annonce ainsi plusieurs été de ces traités pantagruéliques, qui n'ont jamais imprimés ou qui se sont perdus : « Vous aurez

le reste de l'histoire à ces foires de Francfort prochainement venantz, disait Rabelais en 1532, et là vous voyrez comment Panurge fut marié et cocqu le premier moys de ses nopces, et comment Pantagruel trouva la pierre philosophale et la maniere de la trouver et d'en user; et comment il passa les monts Caspies; comment il navigua par la mer Atlantique et deffit les Cannibales et conquesta les îles de Perlas; comment il espousa la fille du roy d'Inde nommé Presthan; comment il combattit contre les diables, et feit brusler cinq chambres d'enfer, et mit à sac la grande chambre noire, et jecta Proserpine au feu, et rompit quatre dentz à Lucifer et une corne au cul, et comment il visita les regions de la Lune. » C'eût été la suite des aventures de Panurge et de ses Navigations, si Rabelais avait tenu ses promesses.

Mais il n'avait plus songé à continuer la publication de ses premières ébauches pantagruéliques, dès qu'il eut commencé à les transfigurer dans un ouvrage définitif, qui ne s'adressait plus aux malades, aux pauvres goutteux et vérolés, quoiqu'il leur conservât en apparence cette prétendue destination, mais bien aux lettrés et aux doctes, aux philosophes et aux esprits les plus audacieux et les plus éclairés. Il se souvint toutefois de son *Disciple de Pantagruel* quand il composa son IVe livre et qu'il esquissa le Ve, laissé inachevé dans ses papiers. On retrouve, en effet, dans le livre IV, l'île des Papillons sous le nom de l'île des Papimanes (ch. XLVIII), et les Farouches ainsi que les Andouilles, qui sont

devenus les Andouilles farouches (chap xxxv à XLII), en prenant des proportions homériques. Rabelais n'avait fait que reprendre son bien, en puisant à pleines mains dans son *Disciple de Pantagruel*.

Il ne se fit pas faute de transporter des chapitres entiers de ce petit ouvrage dans le Ve livre, qui ne vit le jour qu'après sa mort : il y avait fait entrer l'île de Ferrements (chap. IX) et l'île des Lanternes (chap. XXXIII) ; mais si ce chapitre n'est qu'un abrégé des trois chapitres consacrés à la réception de Panurge chez la reine des Lanternes, ceux-ci ont été jugés dignes de figurer en grande partie dans le manuscrit du Ve livre, qui nous a donné un texte beaucoup plus complet et plus correct que celui des anciens imprimés. C'est dans ces chapitres que Rabelais nous a conservé une précieuse nomenclature des danses, laquelle mérite d'être placée auprès de la longue litanie des noms de jeux qui remplit un des chapitres du second livre de *Pantagruel*.

Ce fait seul suffit pour prouver que Rabelais est bien l'auteur du Ve livre, qu'on a eu l'idée malheureuse de lui disputer avec une sorte d'obstination. Quel autre que Rabelais serait allé chercher les matériaux de ce livre dans le *Disciple de Pantagruel*, sans être taxé de plagiat effronté ? Or personne n'a crié au plagiaire. En outre, Rabelais n'a fait que répéter, dans ce Ve livre, le procédé d'emprunt auquel il avait eu recours dans le livre IV, en y intercalant l'île des Ferrements et l'île des Andouilles farouches, que le *Disciple de Pantagruel*

avait déjà visitées dans son voyage aux Îles inconnues. Enfin, l'Oracle de la dive Bouteille, qui fait le dénoûment du roman pantagruélisque, avait été inspiré, sinon fourni par le *Disciple de Pantagruel*, puisque cet opuscule portait déjà le titre de *Navigation du Compagnon à la Bouteille*, dans l'édition de *Rouen, R. et J. Dugord*, 1545, et que, dans une des premières éditions de l'ouvrage, la gravure sur bois du titre représentait Panurge tenant une bouteille ou un flacon tout à fait semblable à celui qui fut gravé sur bois dans les premières éditions du Ve livre, quoique la Bouteille et son Oracle ne soient pas indiqués dans le *Disciple de Pantagruel*, qui se termine néanmoins par ce vers bachiques :

Et au dimanche boirons tous ensemble.

Rabelais avait mis, en quelque sorte, son cachet de fabrique sur la Bouteille du *Disciple de Pantagruel*, en y inscrivant comme règle de conduite cette sage et prudente maxime : « Vous sçavez qu'il y a au monde d'aussy grandz menteurs qu'en lieu où vous sçauriez aller, qui dient des choses qui ne sont pas vraysemblables ny conformes à raison ; pour laquelle chose eviter et de paour d'encourir l'indignation et la haine des gens de bien, je me suis gardé de dire la vérité de plusieurs choses ; *quia veritas odium parit* : pource, disent les clercs, que vérité engendre haine, et aussy que, pour dire vérité, on est aulcune fois pendu. »

RECHERCHES

SUR LA

FLEUR DES ANTIQUITEZ DE PARIS

DE GILLES CORROZET

On a trop souvent confondu les deux ouvrages, absolument différents, que le libraire Gilles Corrozet a composés sur l'histoire et la description de Paris : l'un publié pour la première fois en 1532, sous le titre de *Fleur des Antiquitez, singularitez et excellence de la plus que noble et triumphante ville et cité de Paris ;* l'autre, imprimé pour la première fois en 1550, sous ce titre qui rappelle le précédent : *les Antiquitez, histoire et singularitez de Paris.*

Gilles Corrozet, en imprimant ce second ouvrage beaucoup plus complet et beaucoup meilleur que le premier, annonça, en propres termes, que c'était un livre tout neuf, et qu'il avait « supprimé et mis à néant le petit livret par ci-devant écrit, émendant ses erreurs et fables. » L'ouvrage, publié en 1550, est donc le seul ayant autorité aux yeux des histo-

riens de Paris, qui le citent sans cesse et qui ne font jamais mention de la *Fleur des Antiquitez*, tombée dans l'oubli et à peu près inconnue. C'est à l'ouvrage de 1550, augmenté encore par l'auteur en 1561, que Nicolas et Pierre Bonfons ont apporté des améliorations successives et considérables, qui devaient enfin aboutir à une refonte générale du livre primitif dans le *Théâtre des Antiquitez de Paris*, publié par Jacques Dubreul en 1610.

Quant à la *Fleur des Antiquitez*, condamnée et *mise à néant* par l'auteur lui-même, elle était à peine citée par les bibliographes, qui ne la connaissaient pas; et quoiqu'elle eût été réimprimée au moins huit fois, de 1532 à 1555, les exemplaires de ces éditions avaient presque tous disparu, lorsque les amateurs parisiens eurent l'idée de les chercher et la bonne fortune d'en découvrir quelques-uns. Ce petit livre, si rare et si longtemps dédaigné, est devenu un objet de haute curiosité bibliographique.

C'est, en effet, le premier ouvrage qui ait été écrit ou du moins publié sur les annales de Paris et des Parisiens : il est sans doute très-imparfait, et tout rempli d'erreurs et de fables, comme l'avouait le bon Corrozet, après l'avoir fait réimprimer huit ou dix fois; mais il renferme cependant quelques renseignements curieux et intéressants. La liste détaillée des rues, que nous avons remise en lumière d'après l'édition de 1543, est, à elle seule, un des documents les plus importants qui existent sur la topographie de Paris à cette époque.

Nous avons jugé utile de réimprimer textuellement la *Fleur des Antiquitez* *, d'après la seconde édition de 1532, presque conforme à la première à l'égard du texte, qui s'y trouve pourtant corrigé, avec une meilleure orthographe. Il nous a paru nécessaire de signaler, dans un Appendice, la différence qui existe entre les deux éditions, en recueillant les principales variantes de la première, sans tenir compte néanmoins des fautes d'impression. On a eu ainsi sous les yeux le texte comparé des deux éditions également rarissimes.

Voici, d'après le *Manuel du Libraire*, mais avec quelques augmentations et corrections, la liste des éditions connues de *la Fleur des Antiquitez de Paris*, de Gilles Corrozet : « *La Fleur des Antiquitez*, singularitez et excellences de la plus que noble et triumphante ville et cité de Paris, capitalle du royaulme de France. Avec ce, la genealogie du roy Françoys premier de ce nom. *On les vend au premier pillier de la grant salle du palays, par Denys Janot. Cum privilegio.* » In-16 de 8 ff. prélim. et 63 ff. chiffrés, caractères semi-gothiques, 19 lignes à la page.

Le privilége, daté du 19 mars 1531 et signé J. Morin, permet à Nicolas Savetier, imprimeur, d'imprimer et de vendre ce petit livre. L'auteur se nomme dans le sommaire de l'épître dédicatoire : *Aux illustres et notables bourgeoys et citoyens de la ville de Paris.* La date de 1532 se lit sur le recto

* Paris, 1874, in-16 de XXI et 167 pp.

du dernier feuillet, au verso duquel est la marque du libraire Denis Janot.

En regard du premier feuillet, on remarque une gravure sur bois, assez bien exécutée, qui représente VERGILIUS montrant à MECENAS (les deux noms sont inscrits sur des banderoles) un arbre autour duquel s'enlace une vigne chargée de grappes de raisin.

La date du privilége a fait supposer l'existence d'une édition de 1531, par des bibliographes qui n'ont pas réfléchi que, l'année commençant alors à Pâques, cette date du 19 mars 1531 se rapportait réellement à l'année 1532.

On ne connaît que trois ou quatre exemplaires de cette première édition, notamment celui de la Bibliothèque nationale et celui que possède M. Bonnardot.

« *La Fleur des Antiquitez*, singularites (*sic*) et excellences de la noble et triumphante ville et cité de Paris, capitalle du royaulme de France : adjoutées oultre la première impression (*sic*) plusieurs singularitez estans en ladicte ville. Avec la genealogie du roy François premier de ce nom. *On les vend à Paris, au premier pillier de la grant salle du Palais, par Galiot du Pré,* 1532. » In-16 de 71 ff. chiffrés. (Le chiffre 8 manque.)

Cette édition contient quelques additions et un petit nombre de corrections, outre la *liste des rues, églises,* etc., de Paris, qui commence au folio 54.

Cette édition est presque aussi rare que la première; c'est celle que nous avons cru devoir repro-

duire textuellement, en y ajoutant les variantes de la première édition.

« *La Fleur des Antiquitez*, singularitez et excellence (*sic*) de la noble et triumphante ville et citée (*sic*) de Paris; capitalle du royaulme de France, adjousté oultre la première impression (*sic*), plusieurs singularitez estant dans ladicte ville. Avec la genealogie du roy Françoys premier de nom, 1533, *imprimé* (à Paris). » On lit au dernier feuillet : *Ce present traicte a este acheve le septiesme jour de mars mil cinq cent trente troys, par Guillaume de Bossoze, demeurant à la grant rue Sainct-Jasques* (sic), *au chasteau Rouge, près les Mathurins.* In-16 de 47 ff., lettres rondes semi-italiques.

La date du 7 mars 1533, annonçant la fin de l'impression, se rapporte à l'année 1534 de notre calendrier.

« *La Fleur des Antiquitez*, singularités et excellences de la noble et triumphante ville et cite de Paris, capitalle du royaulme de France : adjoustées oultre la première impression, plusieurs singularitez estans en ladicte ville. Avec la genealogie du roy Françoys premier de ce nom. *On les vend en la rue neufve Nostre-Dame à l'enseigne Sainct-Nicolas*, 1534. » On lit à la fin cette suscription : *Fin des Antiquitez et excellences de la ville de Paris, des noms des rues, églises et colléges d'icelle ville, avec la genealogie du noble roy François. Imprimé nouvellement à Paris, par Denis Janot, pour Pierre Sergent et Jehan Longis, libraires.* » Petit in-8, titre rouge et noir.

Cette édition, citée par Panzer (tome XI, p. 492), se trouvait dans la bibliothèque de Secousse. On ne connaît que l'exemplaire appartenant à M. G. de Villeneuve.

« *La Fleur des Antiquitez*, singularitez et excellences de la noble et triumphante ville et cite de Paris, capitalle du royaulme de France. Avec la genealogie du roy Françoys premier de ce nom. De nouveau adjousté plusieurs singularites dont le contenu pourrés veoir en tournant le feuillet. *On les vend à Paris en la rue neufve Nostre-Dame, à l'enseigne Sainct-Nicolas*, M. D. XXXV. » In-16 de 51 ff., caractères ronds.

Cette édition a beaucoup d'analogie avec la seconde et la troisième.

« *La Fleur des Antiquitez*, singularitez et excellences de la plus que noble et triumphante ville et cite de Paris, capitalle du royaulme de France. Avec ce, la genealogie du roy Françoys premier de ce nom. De nouveau ont esté adjoustées (*sic*) le nombre des églises, chappelles et colléges, avec le nombre des rues et ruelles, avec leurs aboutissans, tant d'un costé que d'autre, marquez chascun à son endroict. Aussi pareillement y est adjousté le contenu de la despence que une personne peult faire par an et par jour. *On les vend à Paris, en la rue neufve Notre-Dame, à l'enseigne Sainct-Nicolas, par Pierre Sergent.* M. D. XLIII. » In-16 de 80 ff. chiffrés, caractères ronds.

Cette édition, que M. le baron Jérôme Pichon a soigneusement décrite dans le *Bulletin du Biblio-*

phile (année 1845, page 481 et suivantes), contient, à partir du feuillet 34, une nouvelle liste très-détaillée des rues de Paris, avec leurs tenants et aboutissants, y compris l'indication des églises, chapelles, colléges et autres lieux remarquables.

Gilles Corrozet, qui remania et transforma son livre pour le réimprimer en 1558, n'a pas conservé cette précieuse liste des rues, que nous avons donnée comme un appendice nécessaire à *la Fleur des Antiquitez*, en la corrigeant sur l'édition suivante, où elle a paru pour la dernière fois.

« Les Antiquitez et singularitez excellentes de la ville, cité et université de Paris, capitale du royaume de France. Plus y ont esté adjoustées plusieurs autres singularitez, ainsi que pourrez veoir en l'autre costé de ce feuillet. *A Paris, de l'imprimerie de Nicolas Chrestien, demourant en la rue neufve Nostre-Dame, à l'Escu de France,* 1555. » In-16 de 64 ff. chiffrés, avec une gravure en bois sur le titre, représentant Paris.

Cette édition, qui reproduit la précédente avec un très-petit nombre de corrections, paraît avoir été faite par un nouvel éditeur, car la devise de Gilles Corrozet : PLUS QUE MOINS, a été remplacée par celle-ci : TOUT SE PASSE, imprimée au verso du titre, au-dessous de ce quatrain : *Aux lecteurs.*

Ce que j'ay peu, o gratieux lecteurs,
Comprendre en lisant cestuy livre
Gilles Corrozet tres subtil acteur,
De bon cœur vous présente son livre.

Enfin, nous avons vu une reproduction presque identique de cette édition, mais sans date.

On doit présumer que nous ne connaissons pas encore toutes les éditions de *la Fleur des Antiquitez*. « Il est probable, dit M. le baron Jérôme Pichon dans sa savante notice sur l'édition de 1543, que la *Fleur des Antiquitez de Paris* a été encore réimprimée entre 1535 et 1543. » Nous pensons qu'elle le fut aussi de 1543 à 1550, avant que Gilles Corrozet eût fait un ouvrage entièrement nouveau, trois fois plus étendu que le premier, qui ne pouvait pas lui survivre.

Gilles Corrozet, né à Paris le 4 juillet 1510, n'avait reçu aucune éducation universitaire, et, par conséquent, il ne put devenir libraire qu'après s'être fait lui-même une instruction qui lui permît de passer des examens et d'être admis dans la librairie parisienne. « Celui-ci, dit La Croix du Maine dans sa *Bibliothèque françoise,* encore qu'il n'eust esté entretenu aux estudes, toutesfois ayant un grand jugement et esprit esmerveillable, il n'a laissé d'apprendre les langues latine, italienne et espagnole, et se voyent tant de son invention que de sa traduction plusieurs livres que luy-mesme a imprimés. » Cette manière d'apprendre les langues, sans avoir été écolier de l'université de Paris et sans avoir voyagé en Espagne et en Italie, nous a permis de supposer que Gilles Corrozet était d'abord, de son métier, conducteur et cicerone des étrangers dans la ville de Paris. Ce serait là, suivant toute probabilité, ce qui l'aurait engagé à composer *la Fleur des*

Antiquitez de Paris, pour l'usage de ces étrangers auxquels il faisait voir les *singularités* et les *excellences* de la capitale. On ne s'explique pas autrement les réimpressions réitérées de ce petit ouvrage, qui n'était qu'un *guide,* surtout lorsqu'on y eut ajouté dans l'édition de 1543 *le nombre des églises, chapelles et colléges, avec le nombre des rues et ruelles avec leurs aboutissants. Il est certain que* cette liste détaillée des rues n'a été faite que pour servir à guider les personnes qui ne connaissaient pas Paris et qui voulaient s'y diriger seules sans être accompagnées.

Les étrangers qui visitaient alors la France et sa capitale étaient des Espagnols et des Italiens, plutôt que des Allemands; le guide qui se chargeait de les conduire dans la ville devait donc savoir parler italien et espagnol; en parlant latin, il se faisait comprendre des Allemands, des Polonais et des Hollandais. Voilà comment Gilles Corrozet s'était familiarisé de bonne heure avec les trois langues qui étaient les plus utiles à sa profession. Gilles Corrozet avait, à cette époque, une telle notoriété comme auteur de *la Fleur des Antiquitez de Paris*, que le grand plan figuré de cette ville, par Fruschet, découvert récemment à la bibliothèque de Bâle par M. Jules Cousin, bibliothécaire de la ville de Paris, n'a pas d'autre légende que des vers signés du nom de notre premier historiographe parisien. Un autre rapprochement historique pourra donner encore quelque appui à la supposition qui nous fait chercher dans *la Fleur des Antiquitez de*

Paris un manuel destiné surtout à l'usage des étrangers. C'est en vue des voyageurs de tous les pays que Gilles Corrozet avait composé un autre livre du même genre, qui a été souvent réimprimé simultanément avec *la Fleur des Antiquitez*. Ce livre est intitulé : *Les Antiques érections des Gaules, compendieuse et brieve description des fondations des villes et citez assises aux trois Gaules*, etc. (Paris, 1531, in-16, fig. en bois.) Enfin, nous attribuerons à Gilles Corrozet un ouvrage plus technique, qui fut imprimé par son ami Charles Estienne, imprimeur du roi, en 1552 : *la Guide des chemins de France*, et qui eut un grand nombre d'éditions.

Gillet Corrozet, avant de se faire recevoir libraire, avait fait paraître plusieurs ouvrages en prose et en vers ; il aimait la poésie et il la cultivait comme un délassement agréable. Michel d'Amboise a placé en tête du recueil de ses œuvres poétiques (*le Babilon, aultrement la Confusion de l'esclave fortuné*, 1535) une épître que Gilles Corrozet, son ami et son admirateur enthousiaste, lui avait adressée vers 1529. Gilles Corrozet, dans cette épître où il glorifie *l'Esclave fortuné*, fait bon marché de ses propres ouvrages :

Ce que je fais, c'es bien petite chouse
Pres de cela que tu faiz et compouse,
Et si mes faitz estoient si dispousez
A bruyt avoir, que les tiens compousez,
Ce bel laurier qu'aux poetes l'on donne
Dessus leur teste en façon de couronne,

J'endurerois estre mis sur ma teste,
Mais pour l'avoir je suis trop rude beste :
Telle couronne et ornement inclite
Laisse pour toy qui trop mieulx le mérite.

Il est inutile d'énumérer ici les nombreux ouvrages et opuscules qui ont été composés par Gilles Corrozet, sinon publiés par lui; car la plupart de ces publications n'ont pas été mises en vente dans sa boutique de libraire; nous ne croyons pas même qu'il en ait fait les frais; plusieurs sont sorties des presses lyonnaises, et celles qui furent imprimées à Paris ne portent pas toujours son nom. Cependant on peut remarquer que Gilles Corrozet semble avoir eu pour spécialité de compiler des recueils d'apophthegmes, de sentences, de proverbes, de propos mémorables, des exemples, etc., genre de livres mnémotechniques qui convenaient surtout à des étrangers. Ainsi, nous reconnaissons à cette espèce de littérature cosmopolite la clientèle ordinaire qui devait fréquenter la boutique de Gilles Corrozet, où l'on trouvait à qui parler en espagnol, en italien et en latin.

En sa qualité d'historien des antiquités et singularités de Paris, Gilles Corrozet se croyait autorisé à célébrer en vers de circonstance les événements qui préoccupaient l'attention publique; il était encore historien de Paris lorsqu'il faisait imprimer en feuilles volantes ou brochures couvertes de papier de couleur, la *Triste elegie ou deploration lamentant le trespas de François de Valoys, duc de Bretagne, fils aisné du roy François premier,*

1536; Deploration sur le trespas de tres-noble princesse Madame Magdelaine de France, royne d'Escosse 1537; le Cry de joye des Francoys pour la delivrance du pape Clement septiesme de ce nom, 1528; le Temple de paix faict à la louenge du couronnement de Madame Alienor, royne de France; le Triumphe des Françoys sur la confusion et fuyte de l'Empereur, Espagnols et Bourguignons; le Retour de la Paix, 1540; les Chants royaux pour le may de Nostre-Dame; les Regrets et complainte de Nicolas Clereau, etc. On a tout lieu de croire que ces petits livrets étaient faits pour être vendus dans les rues, dans les marchés et dans les foires.

Nous avons constaté que, dès l'année 1536, Gilles Corrozet avait une boutique de libraire dans la grand'salle du palais. En cette même année, il imprimait lui-même, de concert avec son associé Jean André, les *Epitaphes sur le trespas de messire Robert de la Marche, seigneur de Florenges, maréchal de France.* En 1555, suivant Lottin (*Catalogue chronologique des libraires et imprimeurs de Paris, 1780*), il était officier de la librairie. Sa marque de librairie représentait une main dans un nuage, tenant un cor au milieu duquel s'épanouissait une rose, par allusion à son nom (*cor, rozet*), avec cette inscription sur une banderole: *In corde prudentis requiescit sapientia* (PROVERBIORUM, 14).

Cette inscription nous induit à penser que Gilles Corrozet était attaché secrètement aux idées nou-

velles de la Réforme. Il a publié, en effet, un certain nombre de livrets en prose et en vers, qui ont le caractère calvinique. Ce sont des instructions morales tirées de l'Écriture sainte et surtout de l'Évangile. On peut dire, à coup sûr, que des opuscules de cette espèce, publiés du temps de François Ier, étaient inspirés presque toujours par une sympathie religieuse pour les doctrines de Calvin.

Gilles Corrozet, qui avait épousé une fille de Galiot du Pré, laissa un fils, libraire comme lui, et dont les tendances calvinistes sont indiquées par la nature de ses publications, entre lesquelles il faut distinguer plusieurs ouvrages posthumes de Gilles Corrozet. Ce dernier était mort le 4 juillet 1568, à l'âge de cinquante-huit ans environ. Il fut inhumé dans le cloître des Carmes de la place Maubert, où l'on voyait encore sa tombe avant la Révolution. Les historiens de Paris, par respect pour sa mémoire, ont recueilli l'épitaphe de leur vieux devancier :

L'an mil cinq cens soixante et huit,
A cinq heures devant minuit,
Le quatriesme de juillet,
Deceda Gilles Corrozet,
Agé de cinquante-huit ans,
Qui libraire estoit en son tems.
Son corps repose en ce lieu-cy :
A l'âme Dieu fasse mercy !

V

RECHERCHES

SUR LES ÉDITIONS

DE

FRANÇOIS JUSTE

LIBRAIRE ET IMPRIMEUR, A LYON

Un des imprimeurs-libraires les plus intéressants et les moins connus du XVIe siècle, c'est, sans contredit, François Juste, de Lyon; les exemplaires de ses éditions sont fort rares et fort recherchées; mais la Bibliographie ne s'est pas encore occupée de ses travaux, et c'est à peine si Mattaire et Panzer, dans leurs volumineux ouvrages, citent deux ou trois des livres sortis des presses ou vendus dans la boutique de ce bibliopole lyonnais. Le savant Charles-Jacques Brunet, dans son *Manuel du libraire*, a réparé autant que possible cet oubli, en citant, en décrivant la plupart des éditions que François Juste a publiées, de 1524, ou plutôt de 1532 à 1544.

Nous manquons absolument de détails exacts sur François Juste; nous ne savons pas même à quelle époque il a commencé d'exercer comme libraire, et ensuite comme imprimeur, dans sa boutique *devant Nostre-Dame de Confort*. L'auteur du *Manuel du Bibliophile et de l'Archéologue lyonnais*, à qui appartenait le soin d'élucider le premier les questions relatives à ce libraire lettré, à cet habile imprimeur, s'est borné à recueillir ou à imaginer des dates tout à fait erronées : dans sa table des libraires-imprimeurs de Lyon, il dit que François Juste a été libraire depuis 1530; il avait dit d'abord, dans son tableau des imprimeurs lyonnais, que François Juste imprima de 1520 à 1539; et plus loin, dans ses notices sur les principaux imprimeurs de Lyon, il fixe la carrière typographique de ce même François Juste de 1529 à 1547. Nous n'essayerons pas de faire concorder ces différentes dates, qui se contredisent l'une l'autre. Mieux eût-valu se borner à dresser le catalogue chronologique des éditions qui portent le nom ou l'adresse de François Juste.

C'est ce que nous avons fait, sans entrer dans la description minutieuse de ces éditions que le *Manuel* de Charles-Jacques Brunet a décrites la plupart très-soigneusement. Il nous a semblé que des lumières nouvelles pour l'histoire littéraire ressortaient de cette simple nomenclature d'ouvrages publiés ou imprimés par François Juste. Nous croyons même y découvrir des indications presque certaines sur sa personnalité et sur sa vie. Il en résulte pour nous

que François Juste était un curieux, un bibliophile, plutôt encore qu'un libraire, et qu'il ne publiait rien qui n'eût été approuvé, recommandé, par un petit cénacle dont Rabelais et Clément Marot étaient les maîtres.

Il est établi que François Juste avait inventé un format nouveau, in-12 ou in-16, très-allongé, lequel ne fut pas adopté par d'autres éditeurs de son temps. Le premier livre où l'on voit figurer son nom, non pas comme libraire, mais comme éditeur, date de 1524; mais François Juste s'était borné, de concert avec un nommé Jean Mousnier, à faire imprimer à ses frais, dans les ateliers d'Antoine Blanchard, imprimeur à Lyon, l'ouvrage suivant, qui avait paru à Rome pour la première fois : *Illustrium Ymagines* (*Andreæ Fulvii*). *Impressum Lugduni, in ædibus Antonii Blanchardi calcographi impensis honestorum virorum Johannis Mousnier et Francisci Juste*, 1524, petit in-8, fig. sur bois.

Il faut remarquer que, dans cette édition, François Juste et Jean Mousnier sont qualifiés *d'honnestes personnes* (*honesti viri*). Nous verrons plus tard François Juste employer encore, et d'une manière bizarre, cette épithète : *honneste,* dans deux de ses livres, d'abord en 1533 pour le *Parangon des Nouvelles honnestes*, et plus tard, en 1539, pour le *Triumphe de très haulte et très puissante dame Verole*, où l'auteur, Martin Dorchesino, s'intitule sans façon : l'*Inventeur des menus plaisirs honnestes*. Serait-ce François Juste lui-même qui fait parade de tant d'honnêteté?

Il semble que François Juste soit devenu libraire pour être agréable à son ami Rabelais, car nous n'hésitons pas à lui attribuer les *Chroniques du grand et puissant geant Gargantua*, nouvellement imprimées à Lyon, 1533, petit in-8, goth., de format allongé. Ce serait lui aussi qui aurait imprimé les premiers Almanachs de Rabelais, que nous ne possédons pas, mais dont il existe quelques vagues mentions. Huet avait dans sa bibliothèque plusieurs de ces Almanachs, qui ne se retrouvent plus, l'un desquels était indiqué comme sortant de la librairie de François Juste. Il faut aussi rapporter au même éditeur un autre Almanach, décrit dans les *Mémoires* du P. Niceron, avec cette adresse : *devant Notre-Dame de Confort*.

On peut supposer que François Juste, ami de Rabelais, de Clément Marot, de Maurice Scève et d'autres écrivains soupçonnés d'hérésie, avait fait paraître sous le manteau un grand nombre de plaquettes, sans nom d'imprimeur, que Du Verdier mentionne dans sa *Bibliothèque française*, sous ce fâcheux index : *censuré*, ou bien : *calvinique*. Mais François Juste n'a mis son nom qu'à un seul ouvrage de théologie mystique, composé par l'hérétodoxe Pierre Doré.

En revanche, François Juste a publié, avec son nom, beaucoup de petits livres érotiques en prose et en vers, dont le *Gargantua* et le *Pantagruel* n'étaient pas les plus innocents. Son édition des *Blasons anatomiques*, avec des figures, peut passer pour un livre libertin qui pourrait faire honneur à l'*Inventeur des*

plaisirs honnestes. Aussi, dans la plupart des publications avouées par François Juste, nous reconnaissons au plus haut degré l'influence personnelle et directe de Rabelais. On reconnaîtra sans doute que quelques-unes émanent incontestablement de l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*.

Nous croyons que François Juste s'est fait libraire vers 1532, à l'instigation de Rabelais, et qu'il n'est devenu imprimeur que vers 1539, puisque les livres qui portent son nom, avant cette date, étaient imprimés chez Antoine Blanchard et chez Jean Barbou. Le *Manuel* a reproduit deux marques typographiques employées dans les éditions de ce libraire: la première représentant un homme nu, qui d'une main soulève un poids et de l'autre main agite deux ailes d'oiseau; la seconde offrant deux génies qui portent des cornes d'abondance et soutiennent un écusson aux initiales accolées de François Juste.

Nous n'avons pas rencontré d'éditions de François Juste, au delà de l'année 1544; cependant Antoine Le Roy cite, dans son manuscrit des *Elogia rabelœsina*, un Almanach d'une date postérieure et qui se vendait certainement dans la boutique de ce libraire : *Almanach pour l'an 1546, etc. Item, la déclaration que signifie le soleil parmy les signes de la nativité des enfans* (Lyon, devant Nostre Dame de Confort).

La liste suivante n'est qu'un premier essai, qui recevra probablement des augmentations importantes, d'autant mieux qu'elle ne contient qu'un seul livre latin et qu'on doit présumer qu'il en existe

d'autres, ainsi que des ouvrages italiens ou *tuscans*, qui témoigneraient de la collaboration de Rabelais dans cette officine lyonnaise. On se rappellera que les ouvrages *tuscans* de maître François sont encore à signaler.

Voici notre liste, dans laquelle nous avons observé le classement chronologique, en réunissant à la fin les éditions sans date.

1. La Complainte tres piteuse de Flammette à son amy Pamphile, translatée de l'italien en vulgaire françois. *(Lyon), Françoys Juste*, 1532, petit in-8 allongé, goth., fig. s. bois.

2. Le Parangon des Nouvelles honnestes et delectables à ceulx qui desirent veoir et ouyr choses nouuelles et recreatiues, soubz umbre et couleur de joyeusetés utiles et profitables à ung chascun vray amateur de bons propos et plaisans passe temps. *On les vend à Lyon, dans la maison de Françoys Juste*, 1533, in-16 de format allongé, goth., fig. s. bois.

3. Le Chasteau d'amours (de P. Gringore), nouuellement composé à l'utilité de tous gentilz hommes conuoyteulx de choses honnestes, M. D. XXXIII. *On les vend à Lyon, en la maison de Françoys Juste, deuant Nostre Dame de Confort,* in-24 allongé, goth.

4. Pantagruel. Jesus Maria. Les horribles et espouuentables faictz et prouesses du tres renommé Pantagruel, roy des Dipsodes, filz du grand geant Gargantua ; composé nouuellement par maistre

[illegible] publications [illegible] de François Juste. [illegible] nous reconnaissons [illegible] son [illegible] personnelle et [illegible] de l'artiste. Il [illegible] nous nous que quelques [illegible] [illegible] de l'auteur de la [illegible] et de l'imprimeur.

Nous savons de François Juste, sur son libraire [illegible] à l'imitation de Juneaus, et qu'il n'est devenu [illegible] que vers 1534, publiant les livres qui portent son nom avant cette date, [illegible] imprimés chez Antoine Bonnemant et chez Jean Barbou. Le Manuel a reproduit deux marques typographiques employées dans les éditions de ce libraire : la première représentant un homme nu, qui d'une main soulève un pain et de l'autre main agite deux ailes d'oiseau ; la seconde offrant deux génies qui portent des corbeilles d'abondance et soutiennent un blason aux initiales accolées de François Juste.

Nous n'avons pas rencontré d'éditions de François Juste, au delà de l'année 1544 ; cependant Antoine Le Roy cite, dans son manuscrit des *Elogia rabelæsina*, un Almanach d'une date postérieure et qui se vendait certainement dans la boutique de ce libraire : *Almanach pour l'an 1546, etc. Item, la déclaration que signifie le soleil parmy les signes de la nativité des enfans* (Lyon, devant Nostre Dame de Confort).

La liste suivante n'est qu'un premier essai, qui recevra probablement des augmentations importantes, d'autant mieux qu'elle ne contient qu'un seul livre latin et qu'on doit présumer qu'il en existe

d'autres, ainsi que des ouvrages italiens ou *tuscans*, qui témoigneraient de la collaboration de Rabelais dans cette officine lyonnaise. On se rappellera que les ouvrages *tuscans* de maître François sont encore à signaler.

Voici notre liste, dans laquelle nous avons observé le classement chronologique, en réunissant à la fin les éditions sans date.

1. La Complainte tres piteuse de Flammette à son amy Pamphile, translatée de l'italien en vulgaire françois. *(Lyon), Françoys Juste*, 1532, petit in-8 allongé, goth., fig. s. bois.

2. Le Parangon des Nouvelles honnestes et delectables à ceulx qui desirent veoir et ouyr choses nouuelles et recreatiues, soubz umbre et couleur de joyeusetés utiles et profitables à ung chascun vray amateur de bons propos et plaisans passe temps. *On les vend à Lyon, dans la maison de Françoys Juste*, 1533, in-16 de format allongé, goth., fig. s. bois.

3. Le Chasteau d'amours (de P. Gringore), nouuellement composé à l'utilité de tous gentilz hommes conuoyteulx de choses honnestes, M. D. XXXIII. *On les vend à Lyon, en la maison de Françoys Juste, deuant Nostre Dame de Confort,* in-24 allongé, goth.

4. Pantagruel. Jesus Maria. Les horribles et espouuentables faictz et prouesses du tres renommé Pantagruel, roy des Dipsodes, filz du grand geant Gargantua ; composé nouuellement par maistre

Alcofribas Nasier. Augmenté et corrigé fraischement par maistre Jehan Lunel, docteur en théologie. M. D. XXXIII. *On les vend à Lyon, en la maison de Françoys Juste, demourant deuant Nostre Dame de Confort*, in-24 allongé, goth.

5. Les Fantastiques batailles des grands roys Rodilardus et Croacus, translaté du latin (d'Elisius Calentius) en françoys, Imprimé nouuellement, 1534. *On les vend à Lyon, en la maison de Françoys Juste*, 1534, petit in-8, goth.

6. Hecatomphile, tourné de vulgaire italien (de L. B. Alberti) en languaige françois. *Lyon, en la maison de Françoys Juste*, 1534, petit in-8, goth.

7. Nouuelles certaines des isles du Peru. *Lyon, chez Françoys Juste*, 1534, in-16, goth. de 8 feuill.

8. L'Adolescence clementine : ce sont les œuvres de Clement Marot nouuellement imprimées auecques plus de soixante nouuelles compositions lesquelles jamais ne furent imprimées comme pourrez veoir à la fin du liure. M. D. XXXIII. *On les vend à Lyon, en la maison de Françoys Juste, demourant deuant Nostre Dame de Confort*, in-12 de format allongé, goth.

Cette édition, qui se compose de quatre parties imprimées sous la même date, porte sur le titre un blason où sont deux croix de Malte, un chevron brisé et un oiseau, avec cette légende : τυχη αγαθη γη (*sic*) θεω.

9. Almanach pour l'an 1535, calculé sur la noble cité de Lyon, à l'elevation du pole par 45 degrez 15 minutes en latitude et 26 de longitude. Par

M. Françoys Rabelais, docteur en médecine et médecin du grant hospital dudit Lyon. *Lyon, Françoys Juste*, 1534, in-16.

10. La Deplourable fin de Flamete, elegante inuention de Jehan de Flores, Espaignol, traduicte en langue françoise (par Maurice Sceve). *On les vend à Lyon, chez Françoys Juste*, 1535, petit in-8, goth.

11. L'Adolescence clémentine : ce sont les œuvres de Clément Marot nouuellement imprimées... M. D. XXXV. *On les vend à Lyon, en la maison de Françoys Juste*. A la fin : *Ce present livre fut achevé d'imprimer le sixiesme jour de feburier par Françoys Juste*, 1535, in-16, format allongé.

Réimpression textuelle identique de l'édition de 1534.

12. Coquillart. ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ. Les œuures de maistre Guillaume Coquillart, en son vivant official de Reims, nouuellement reueues et corrigées. M.D.XXXV. *On les vend à Lyon, en la maison de Françoys Juste*. A la fin : *Imprimé nouuellement par Françoys Juste, à Lyon, le* 11 *d'août*, in-16 allongé, goth.

13. Recueil des œuures de Jehan Marot, illustre poete françoys. Rondeaulx, épistres, vers epars sur les deux heureux voyages de Gesnes et Venise. *Lyon, Françoys Juste*, 1535, in-16 allongé, goth.

Cette édition a été réimprimée, chez le même libraire, en 1537 et en 1538, 2 tomes in-16, lettres rondes, fig. s. bois.

14. Gargantua. ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ. La Vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel, iadis com-

posée par l'Abstracteur de quinte essence, liure plein de pantagruelisme. M. D. XXXV. *On les vend à Lyon, chez Françoys Juste, deuant Nostre Dame de Confort*, in-24, allongé, goth.

15. Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs poëtes françoys. Composez sur le trespas de feu monsieur le Dauphin. *On les vend chez Françoys Juste, près Nostre Dame de Confort*, 1536, in-8.

16. Joannis Boemi Aubani omnium gentium mores, leges et ritus, etc. *Lugduni, apud Franciscum Justum*, 1536, in-8.

17. Historia breuissima Caroli quinti imperatoris, a prouincialibus paysanis triumphanter fugati et desbifati : quæque in Prouincia illo existente novissime gesta fuere macaronico carmine recitans per I. V. D. Joan. Germanum, in sede Forcalquieri aduocatum, composita. (*Lugduni, apud Franciscum Justum*), 1536, in-8.

18. Epistre d'Adrien IV, pape, aux princes d'Allemagne, par laquelle il les exhorte de vivre tous en paix et concorde, mise de latin en françois. *Lyon, Françoys Juste*, 1536, in-16.

19. L'Adolescence amoureuse de Cupido auec Psychez, outre le vouloir de la deesse Venus sa mere, *Lyon, Françoys Juste*, 1536.

20. Arion, eclogue sur la mort de Françoys, daulphin de France, fils du roy Françoys premier, par Maurice Sceve. *Lyon, Françoys Juste*, 1536, petit in-8.

21. Blasons anatomiques des parties du corps

feminin, inuentions de plusieurs poëtes françoys. *Lyon, Françoys Juste,* 1536, in-16.

22. Lucian, de ceulx qui seruent à gaiges ès maisons des gros seigneurs et bourgeois. *Lyon, Françoys Juste,* 1536, in-16, fig. sur bois.

La dédicace à C. F. est signée J. D. G. (Jean des Gouttes.)

23. Familiaire institution pour les legionnaires. *Lyon, Françoys Juste,* 1536.

24. Les œuvres de Françoys Villon de Paris, reueues et remises en leur entier, par Clement Marot, varlet de chambre du Roy. 1537. *On les vend à Lyon, chez Françoys Juste,* petit in-8, lettres rondes.

25. La Vie inestimable du grant Gargantua, pere de Pantagruel, jadis composée par l'Abstracteur de quinte essence, livre plein de pantagruelisme. M. D. XXXVII. *On les vend à Lyon, chez Françoys Juste,* petit in-16, goth.

26. Le Quatriesme livre de la therapeutique, ou methode curative de Claude Galien, prince des medicins, auquel est singulierement traictée la cure des ulceres, translaté du grec par Philiatros. *Lyon, Françoys Juste,* 1537, in-16, petits caractères semi-gothiques.

On peut croire que c'est Rabelais lui-même qui s'est caché sous le pseudonyme de *Philiatros*, c'est-dire, *amateur de médecine;* car, dans le VIe livre de cette Thérapeutique, qui a paru à Lyon, sans nom de libraire et sans date, probablement chez *Pierre de Saincte-Lucie dit le Prince,* éditeur du Ve livre

de la même traduction; il y a une gravure sur bois représentant un *Syringtome*, et un *Glottotomon, de l'invention de messire Rabelais, docteur en médecine*. On sait que Rabelais était un des sectateurs les plus enthousiastes de Galien. Nous ne trouvons nulle part l'indication des trois premiers livres de cette traduction de la Thérapeutique.

27. Les Voyes de Paradis que a enseigné nostre Saulueur Jesus en son Euangile, pour la reduction du pauvre Pescheur, par Pierre Doré, docteur en theologie. *Lyon, Françoys Juste*, 1537, in-16.

28. Victoire et triumphe d'Argent contre Cupido, dieu d'amours, n'aguieres vaincu dans Paris. (Par Almaque Papillon.) *Lyon, Françoys Juste*, 1537.

29. Le Livre de amytié de Cicero, translaté de latin en françoys par Jean Colin, licentié en loix. *Lyon, Françoys Juste*, 1537, in-8.

On ne peut douter que Rabelais n'ait fait réimprimer sous ses yeux cette traduction, qui venait de paraître à Paris, chez Vincent Sertenas et les Angeliers, malgré le privilége en date du 18 juillet 1536, lequel défendait aux autres imprimeurs de réimprimer ce livre avant trois ans, les priviléges du roi n'ayant alors de valeur que dans la ville même de Paris. Jean Colin était un des plus chers amis de Rabelais, qu'il ne cessa de protéger quand il fut devenu lecteur de François Ier et puissant à la cour.

30. Dialogue de Lucian, de ceulx qui seruent à gaige es maisons des gros seigneurs et bourgeois: auec une oraison dudict autheur contre la calum-

nia, traduict par Jean des Gouttes. *Lyon, Françoys Juste*, 1537, in-16.

31. Le Courtisan de messire Balthazar de Castillon (traduit par J. Colin d'Auxerre), nouvellement reveu et corrigé, par Estienne Dolet. *Lyon, Françoys Juste*, 1538, in-8, avec bordures gravées sur bois.

32. Sensuyt la grant nef des Folz du monde (traduit de Sébast. Brand), en laquelle chascun homme saige prenant plaisir de lire les passages des hystoires d'icelle morallement et bien finement exposées, trouuera et congnoistra plusieurs manieres de folz, et aussi pourra discerner entre bien et mal, et separer vice et peché d'auec vertu à eulx contraire, qui est ung œuvre excellent pour mener l'homme en la voye du salut. *On le vend à Lyon, en la maison de Françoys Juste, imprimeur, deuant Nostre Dame de Confort.* A la fin : *Imprimé à Lyon, sur le Rosne, par Françoys Juste, le dernier jour du mois de juing l'an* M. CCCCC. XXIX (1539), petit in-4, goth., de 101 feuill.

On ne peut douter que la date de cette édition ne soit fautive, car François Juste n'est pas désigné comme imprimeur avant l'année 1539.

33. Le Triumphe de tres haulte et puissante dame Verolle, royne du Puy d'amours, nouuellement composé par l'Inuenteur des menus plaisirs honnestes. M. D. XXXIX. *On les vend à Lyon, chez Françoys Juste, devant Nostre Dame de Confort.* A la fin : *Imprimé nouuellement à Lyon, par Françoys Juste, le* XII *du moys de septembre*

l'an mil cinq cens XXXIX, petit in-8, fig. sur bois.

L'auteur se nomme dans la préface : *Martin Dorchesino*. On a prétendu bien à tort que cet auteur n'était autre que Le Maire de Belges. Il est beaucoup plus probable que c'est Rabelais.

34. Le catalogue des antiques erections des villes et citez, fleuues et fontaines assises ès troys Gaules, c'est assauoir Celtique, Belgique et Aquitaine, contenant deux liures. Le premier, par Gilles Corrozet, le second par Claude Champier. *Lyon, chez François Juste,* 1539, in-16 goth.

35. Contemplations tres salutaires d'innocence perdue, de vraye patience, etc., avec une oraison à Dieu pour la paix et union de nostre mere l'Église, traduicte de latin de Jacques Faber Stapulensis, par Jean Liege. *Lyon, Françoys Juste,* 1539, in-8.

36. Les œuvres de Clement Marot de Cahors, en Quercy, varlet de chambre du Roy, augmentées de deux liures d'epigrammes et d'ung grand nombre d'autres œuvres par cy deuant non imprimées. *On les vend à Lyon, chez Françoys Juste.* A la fin : *Imprimé à Lyon, par Jehan Barbou,* 1539, petit in-8 ou in-16.

Il existe des exemplaires de cette édition avec la date de 1538.

37. La Vie tres horrifique du grand Gargantua, pere de Pantagruel, iadis composée par M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence. Livre plein de pantagruelisme. M. D. XLII. *On le vend à Lyon, chez Françoys Juste.* A la fin : *Imprimé à Lyon, par Françoys Juste,* in-16, goth.

38. Pantagruel, roy des Dipsodes, restitué à son naturel, avec ses faictz et prouesses espouuentables: composez par feu M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence. M. D. XLII. *On les vend à Lyon, chez Françoys Juste*, in-16, goth.

39. Comedie du Sacrifice des professeurs de l'academie vulgaire Senoise, nommez Intronati, celebrée en jeux de karesme prenant à Senes, traduicte de langue toscane, par Charles Estienne. M. D. XLIII. *A Lyon, par Françoys Juste et Pierre de Tours.* A la fin : *Imprimé à Lyon, par Françoys Juste, l'an mil cinq cens quarante trois*, in-16, goth.

Il y a des exemplaires avec ce titre : *Les Abusez, comedie des professeurs de l'Academie Sienoise.*

40. Les Cent considerations d'amour, par Guillaume de la Perriere. *Lyon, Françoys Juste,* 1543, in-16, fig. sur bois.

41. Dialogue de la teste et du bonnet, traduict de l'italien de Pandolfe Collenuccio, par Antoine Geuffroy. *Lyon, Françoys Juste et Pierre de Tours*, 1544, in-16.

42. Préparatif à la mort, traduict en françois d'Erasme, par Guy Morin, sieur de London. *Lyon, chez Françoys Juste,* 1544, in-16. Édition sans date.

43. Remedes contre la peste, utiles à gens de tous estats, composez par Jean Guido, docteur regent de l'Université de Paris. *Lyon, Françoys Juste*, sans date, in-16.

44. Le Guide et contrepenser des hommes et des femmes, par lequel un chacun pourra connoistre la folle fantaisie du monde, auec les vingt-quatre

louanges des dames, le tout par huitains. *Lyon, Françoys Juste,* sans date, in-24.

Cité par Du Verdier et mentionné par le *Manuel*, où J.-C. Brunet déclare ne pas l'avoir rencontré.

On peut supposer que ce volume introuvable contient la première édition de la *Louange des Femmes, invention extraite du Commentaire de Pantagruel sur l'Androgyne de Platon* (Lyon, J. de Tournes, 1551, in-16), attribué à Rabelais.

45. Enseignemens d'Agapetus, evesque de Rome, à Justinian, empereur, pour gouverner un empire. *Lyon, Françoys Juste,* sans date, in-16.

Il ne faut pas confondre cette traduction anonyme avec celle de Jean Picot, qui parut en 1563 à Paris, chez Guillaume Morel, in-8.

46. Le Martire de vérité, dialogue de Lucian, traduict du grec par D. V. Z. *Lyon, Françoys Juste,* sans date, in-16.

47. Le Catalogue des antiques erections des villes et citez, fleuues et fontaines, assises es troys Gaules, c'est assauoir Celtique, Belgique et Aquitaine, contenant deux liures. Le premier faict et composé par Gilles Corrozet, Parisien ; le second, par Cl. Champier, Lyonnois : auec ung petit traité des fleuves et fontaines admirables, estant es dites Gaules ; histoire tres utile et delectable, nouuellement mise en lumiere. *Lyon, Françoys Juste,* sans date, in-16, goth., fig. sur bois.

VI

RECHERCHES

SUR

LES LIVRES FRANÇAIS

IMPRIMÉS A STRASBOURG

ET

DANS LES VILLES DES BORDS DU RHIN

AU XVIe SIÈCLE ET AU COMMENCEMENT DU XVIIe

L'histoire de l'imprimerie à Strasbourg est encore à faire, quoique ce sujet soit bien plus curieux que l'histoire de l'imprimerie dans toute autre ville de France; mais il est aussi beaucoup plus vaste et, par conséquent, plus difficile à traiter, car il se rapporte autant à la bibliographie allemande qu'à la bibliographie française. Le nombre des incunables, sortis des presses de cette ville, n'est pas moins considérable que celui des incunables de Mayence, de Venise et de Rome; le nombre des livres imprimés à Strasbourg, au XVIe siècle, égale peut-être le nombre de ceux qui ont paru à Paris

ou à Lyon; mais la plupart de ces livres sont latins ou allemands, et les livres français ne figurent dans le nombre qu'en très-minime quantité; ce sont, d'ailleurs, des ouvrages presque insignifiants. Ils n'en ont pas moins d'importance dans une histoire de l'imprimerie locale, et ils prouvent que l'antique cité impériale de Strasbourg (*Argentina*) a toujours compté, parmi ses habitants indigènes, une petite colonie française.

Voici, d'après la *Bibliotheca classica* de Georges Draudius (*Francofurti*, 1625), les seuls livres français qui auraient été imprimés à Strasbourg jusqu'à cette époque; on n'en trouve qu'une partie mentionnée dans la *Bibliothèque françoise* de Du Verdier, qui en avait puisé l'indication dans les catalogues officinaux des foires de Francfort, et qui a publié sa *Bibliothèque* plus de quarante ans avant celle de Draudius. Le savant auteur du *Manuel du libraire* n'a cité que deux de ces livres, d'après Du Verdier.

1° Instruction tres utile par laquelle un chacun se pourra maintenir en santé, tant au temps de peste comme en autre temps, par maistre Iehan Guinter, d'Andernac. *Strasbourg, au Pélican*, 1547, in-8°.

C'est la traduction de l'ouvrage latin : *De victus et medicinæ ratione, tum alio tum pestilentiæ tempore observanda* (*Argent.*, 1542, in-8°). Ce célèbre médecin Guinter ou Gonthier (*Guntherius*) mourut à Strasbourg, le 4 octobre 1594, dans sa quatre-vingt-septième année.

2° Livre de la Cène, par J. de Rochefort. *Strasbourg*, 1548.

« Calvinique », dit Du Verdier.

3° Confession de la Foy chrestienne, faicte et déclarée et l'Église françoise de Strasbourg, par Jean Garnier. *Strasbourg, par Jacques Poullain et René Houldouyn*, 1555, in-8°.

Jean Garnier était ministre de la religion réformée à Strasbourg, avant d'aller exercer son ministère à Metz. Son ouvrage avait paru, pour la première fois, sans nom de lieu d'impression, en 1552 : *Briefve et claire confession de la Foy chrestienne, contenant cent articles selon l'ordre du Symbole des Apostres, faicte et declairée l'an 1549, par Jean Garnier.* (Sans nom, 1552, petit in-8° de 7 ff. prélim. et 89 pages.) Cet opuscule fut réimprimé à Strasbourg, par J. Poullain et Ant. Rebul, 1558, in-16.

4° Actes de la dispute et conference tenue à Paris es mois de juillet et aoust 1566, entre deux docteurs de la Sorbonne et deux ministres de l'Église reformée, distinguez selon les journées. *Strasbourg, Pierre Estuard*, 1567, in-8°.

5° Missive envoyée à tres illustre prince Jean Casimir, comte Palatin du Rhin, etc., par Henry de Condé, duc de Bourbon, escritte à Strasbourg (*Strasbourg?*), 1577, in-8°.

6° Des deux fontaines dites de Creysbach et de Saint-Pierre. *Strasbourg, Antoine Bertram*, 1590, in-8°.

7° Tableau des actions du jeune gentilhomme,

divisé en forme de dialogue pour l'usage de ceux qui apprennent la langue françoise, par Samuel Bernart, de Geneve. *Strasbourg, par Paul Ledert*, 1615, in-8°.

8° Les Pseaulmes de David, avec les hymnes de D. M. Luther et autres docteurs de l'Eglise, mis en vers françois selon la rime et composition allemande. *Strasbourg, chez les hoirs de feu Lazare Zetner*, 1619, in-12.

Je n'ai pas découvert de livres français imprimés dans les autres villes d'Alsace, à Colman, à Haguenau, à Schlestadt, etc., où l'imprimerie a fonctionné dès le commencement du XVIe siècle, mais il en est quelques-uns qui ont vu le jour dans le Palatinat. On pourrait les énumérer, pour réunir en un seul groupe les produits des presses françaises aux bords du Rhin. Ainsi, la petite ville de Franckenthal, en Bavière, a publié plus de livres français que Nuremberg, Heidelberg, Oppenheim, etc., à la fois.

Voici la liste des éditions françaises de Franckenthal :

1° Le livre des marchands ou plustost des affronteurs et vendeurs de hapelourdes. *Franckenthal*, 1588, in-16.

2° Le vray guidon d'un homme chrestien, par Daniel Toussain. *Franckenthal, Roland Pape*, 1603.

3° Consolation de la conscience troublée du povre pecheur, par vraye repentance vers son Dieu, par Guillaume Perkens, mise en françois par

Charles de Dieu. *Franckental, pour Roland Pape*, 1608, in-12.

4° Petit livre de diverses chansons, tant du Pays-Bas comme de France et d'Angleterre. *Item*, les chansons touchant l'Escalade donnée à la ville de Geneve par le duc de Savoye, le 12 decembre de l'an 1602. *Franckenthal, pour Roland Pape*, 1609, in-12.

5° Le bastiment des Receptes, contenant trois parties de receptaires. *Franckenthal, Roland Pape*, 1609, in-16.

6° Histoire veritable du proces judicies de Martin Voisin, Passamentier et jadis Bourgeois à Basle, decapité et bruslé à Surseceau, pays de Suisse, pour la verité de l'Euangile. *Franckenthal, par Roland Pape*, 1609, in-8°.

7° Propositions theologiques de la faulse Eglise du Pape romain, tres grand pontife, descrites par Robert Bellarmin, et de la vraye Eglise du Christ, grand pontife, fondée es sacrées Escritures : traduictes du latin en françois. *Franckenthal, pour Roland Pape*, 1611, in-8°.

8° Anti-Cotton, ou refutation de la lettre du pere Cotton, livre où est prouué que les Jesuites sont coulpables et autheurs du parrecide du Roy tres chrestien Henry IV, d'heureuse memoire. *Franckenthal, chez Roland Pape*, 1611.

9° Reponse apologetique à l'Anti-Cotton et à ceux de la suite, presentée à la Royne, mere du Roy, regente de France. *Franckenthal, Roland Pape*, 1611, in-8°.

10° Les CL Pseaumes de David, mis en rime françoise par Cl. Marot et Théodore de Beze. *Franquedal* (sic), 1621.

Ce Roland Pape, qui faisait imprimer des livres français à Franckenthal, avait été libraire à Sedan avant 1603; on peut supposer qu'il en fut expulsé, car le marché de Sedan, où l'usage de la langue française était général, lui offrait plus d'avantages que celui de Franckenthal.

Je ne connais qu'un seul livre français imprimé à Nuremberg :

L'ABC, avec plusieurs prières, fort propre à instruire la jeunesse, gallo-germanice. *Nuremberg, Christophe Lochner*, 1591, in-8°.

Heidelberg ne me présente que trois livres français, dont l'un est très-important, puisque le savant M. Brunet n'eût pas manqué de le décrire, s'il l'avait connu :

1° Exhortation chrestienne sur le trespas de tres haut prince Frederic, comte Palatin du Rhin. *Heidelberg*, 1577, in-8°.

2° Institution harmonique, divisée en deux parties, par Salomon de Caus, ingénieur et architecte de Son Altesse Electeur Palatin. *Heidelberg*, 1614, in-fol.

M. Brunet ne cite de cet ouvrage que la seconde édition, qui fut imprimée à Francfort, comme tous ceux de Salomon de Caus.

3° Pourtraict du Duel chrestien, faict sur les paroles de l'Apostre aux Galates, V, v. 17. *Heidelberg, chez Commelin*, 1617.

Je mentionnerai encore deux livres français, sortis des presses d'Oppenheim :

1° Dictionnaire françois-allemand et allemand-françois, avec une briefue instruction de la prononciation des deux langues, par Levinus Hulsius, quatriesme edition. *Oppenheim, chez la vefue de Hulsius*, 1614, in-8°.

2° Traitté de la dysenterie, c'est-à-dire du flux de ventre sanguinolent, contenant ses causes, signes, pronostique, curation et preservation, par Guillaume Fabri de Hilden, seconde édition. *Oppenheim, Hierome Galler*, 1617, in-8°.

Je me propose de dresser aussi l'inventaire des nombreuses éditions françaises, qui ont paru à Montbéliard, de 1570 à 1625.

VII

ESSAI D'UNE BIBLIOGRAPHIE

DES

LIVRES FRANÇAIS PERDUS

OU

PEU CONNUS

Charles Nodier avait eu l'idée de faire une bibliographie des livres *perdus*. Je doute fort qu'il ait jamais commencé ce travail épineux et difficile; car il suffit qu'un seul exemplaire du livre qu'on regarde comme disparu se rencontre de loin en loin dans une vente ou soit signalé dans un catalogue, pour que cette découverte vienne diminuer la bibliographie dans laquelle on aurait fait figurer le livre en question. Je me rappelle avoir embarrassé Nodier par des observations, auxquelles il ne sut pas répondre de prime abord, quand je le priai de bien préciser ce qu'il entendait par *livres perdus*.

« Il me semble, me dit Nodier, qu'il faudrait comprendre, sous ce titre de *livres perdus*, tous les

ouvrages imprimés, dont il n'existe pas un seul exemplaire, ou dont il n'existe que deux ou trois exemplaires, dont les anciens catalogues ont fait mention et qu'il est impossible de retrouver aujourd'hui, ou dont l'anéantissement complet est un fait bien avéré, ou enfin dont la destinée est restée tout à fait problématique. Il y a tant de causes qui ont pu amener la perte totale d'un livre, d'une édition entière! Les différentes causes de destruction seraient autant de chapitres anecdotiques, par exemple : livres brûlés dans des incendies; livres noyés dans des naufrages; livres supprimés par autorité de justice, par le bon plaisir de l'auteur...

— Vous entendez parler de l'édition entière ou de la plus grande partie de l'édition?...

— Sans doute; mais, toute réflexion faite, on pourrait soutenir et prouver qu'il y a peu de livres absolument perdus, absolument détruits, absolument inconnus. Si mon savant ami le docteur Payen était là, il m'interromprait pour faire ses réserves en en faveur de l'*Historique description du solitaire et sauvage pays de Médoc*, par feu M. de la Boëtie, ce phénix, ce merle blanc, ce *rara avis*, que tous les bibliophiles et bibliographes cherchent et chercheront toujours.

— Je suis de votre avis, repris-je : il y a beaucoup de livres rarissimes, mais il y en a peu dont il n'existe pas même un exemplaire. J'approuve donc le savant auteur du *Manuel*, qui a cité, dans son ouvrage, d'après les *Bibliothèques françoises* de La Croix du Maine et de Du Verdier, une foule de

livres qu'il n'a jamais vus et que nous n'aurons pas le bonheur de voir plus que lui.

— Je reconnais que mon projet de *bibliographie des livres perdus* a besoin d'être mieux étudié, reprit Charles Nodier avec son malicieux sourire; en attendant, je vais m'occuper d'une bibliographie, dont plusieurs Allemands se sont occupés avant moi, celle des ouvrages qui ont été faits ou même seulement commencés, et qui n'ont pas vu le jour, par des circonstances que l'histoire littéraire a souvent mentionnées avec de détails fort piquants.

— Ce serait là, en effet, une bibliographie très-curieuse, ne fût-ce qu'un catalogue de manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques et particulières. »

Cette conversation empêcha peut-être Charles Nodier de donner suite à son idée. Cette idée, je l'avais reprise pour mon compte, et j'avais voulu, il y a longtemps, recueillir non-seulement la bibliographie des ouvrages restés inédits, dont les manuscrits n'existent plus, mais encore celle des livres dont il n'existe qu'un ou deux exemplaires signalés çà et là dans les catalogues.

Les notes que j'avais amassées alors sur ces deux sujets bibliographiques ont eu, en partie, le sort des manuscrits et des éditions qui ont disparu et dont il ne reste qu'un souvenir plus ou moins vague : on les a brûlées comme papiers inutiles et encombrants, pendant un de mes voyages.

Voici pourtant quelques-unes de ces notes, échappées à Vulcain, comme dirait Virgile, qui avait

aussi voué aux flammes son Enéide. Ces notes ne valent pas un poëme épique, je l'avoue. Je serais fort en peine de dire de quelles sources je les ai tirées, et je ne suis pas même sûr, à présent, qu'elles ne fassent pas double emploi avec le *Manuel du libraire*, où plusieurs se seront peut-être glissées, à mon insu, car elles datent de plus de trente ans.

Mais mon docte ami, M. Gustave Brunet, prépare, sous le titre d'*Appel aux bibliophiles*, une petite publication qui a pour objet d'indiquer les livres perdus ou seulement égarés, qu'il faudrait rechercher et découvrir dans le fond des bibliothèques où ils se cachent depuis bien des années. Déjà, un certain nombre de ces livres uniques ou rarissimes ont reparu dans le précieux catalogue de M. le baron Jérome Pichon. Dieu fasse que pendant cette vente mémorable, quelque bibliographe les guette et les saisisse au passage, soit pour les décrire, soit pour les analyser, soit pour les copier; car ils ne feront que se montrer au grand jour de l'encan, et ils passeront probablement dans les mains jalouses d'un de ces *bibliotaphes*, qui enfouissent les trésors dans le tombeau de leur bibliothèque.

I*.

1. Blason de la Bouere de la Caussas. *Toulouse*, 1565.

* Nous avons conservé les annotations que M. Ch. Ruelens, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale

2. La Biogrenaphie des Roys de France où leurs vies sont briefuement descrites et narrées en vers : auec les pourtraits et figures d'iceux. *Paris et Lyon, Cauelat,* 1583, in-8°.

3. Le Catalogue des Malheureux, contenant les calamités et malheurs où tombent tous les jours plusieurs personnes. *Paris*, 1549, in-16.

4. Celebration sur la mort de Raoul et Jehan Parmentier, et de leur navigation en l'Isle Taprobane, par Pierre Crignol. *Paris,* 1531.

5. Comedie tres elegante en laquelle sont contenues les amours d'Erostrate et Polymneste, translatée d'italien. *Paris, Hierosme de Marnef*, 1545, in-16.

6. Chant elegiaque de la Republique sur la mort de tres haut et tres magnanime prince François premier de ce nom, roy de France. Joins certains epitaphes sur la mort dudit Prince. *Tholose, Guyon Boudeuille*, 1547, in-4°.

7. La Clare amoureuse, avec la Clare de la Prudence. *Paris, Gilles Corrozet,* 1554, in-8°.

8. Complainte lamentable de la mort de François de Lorraine, duc de Guise, par L. T. *Paris, Thomas Richard,* 1553, in-4°.

9. La Conqueste qu'un cheualier surnommé le Cueur d'amours espris feit d'une dame appelée Doulce Mercy. *Imprimé en 1503.*

10. Le Cuyder et Contrepenser des hommes et

de Bruxelles, a bien voulu ajouter à ces *Desiderata* des bibliophiles, dans le *Bibliophile belge,* de 1869.

des femmes, par lequel l'on pourra congnoistre la folle faintise du monde, avec les louanges des Dames. *Lyon, François Juste*, s. d., in-16.

11. Le Debat de deux Gentilshommes espaignols sur le faict d'amour. *Paris, Jean Longis*, 1541, in-8°.

12. Defense aux injures et calumnies contenues en la response de Pierre Ronsard, contre les Predicans de Geneue. Plus le Temple de Ronsard, où la legende de sa vie est brieuement descrite. Plus Palinodies dudit Ronsard sur ses Discours des miseres de ce temps. *Lyon*, 1563.

13. La description du beau chasteau d'Amboise, en rithme, par maistre Jean Trotier. *Paris*, s. d., (vers 1520), in-16.

14. Dialogue intitulé Lamnarde et Bluteau, par Beaugué le Pensif. *A Poitiers, par les Bouchetz, freres.*

15. Discours tres veritable des horribles meurtres et massacres commis et perpetrez de sang froid par les troupes du duc de Savoye, sur les pauvres paysans du bailliage de Ges, et mandement de Gaillart et Teruy, pres de Geneue, sans aucune exception d'aage ou sexe, tant homme, femme, qu'enfans masles et femelles. *Paris*, 1590, in-8°.

16. Les Elemens de l'artillerie et pratique du canon, où est adjousté un quatriesme liure qui traicte d'une harquebuse qui se charge de l'air et d'eau, avec un traicté de la poudre à canon qui faict de l'air, non encore communiqué. *Paris, Adrian Beys*, 1608.

17. Epistre d'Adrien VI, pape, aux Princes d'Allemagne, par laquelle il les exhorte de vivre tous en paix et concorde, mise de latin en françois. *Lyon, François Juste*, 1536, in-16.

18. Epistre d'une damoiselle sur la mort de Leonor de Roye, princesse de Condé. *Paris*, 1564, in-8°.

19. Epistre envoyée à un Gentilhomme françois estant en Allemagne, par Martin Seguils. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1570, in-16.

Cité par Du Verdier.

20. L'Espérant mieux avoir, composé par quatrains à la louange de la Trinité. *Paris, Vincent Sertenas*, 1549, in-16.

21. Les fictions poetiques, par l'Innocent Esgaré. *Lyon, Jean Saugrain*, 1577, in-16.

22. Floriseo et Clareo, de leurs piteuses amours, et de la peu fortunée Isea, traduict par Jacques Vincent. *Paris, Jacques Kerver*, 1554.

23. Le fort Baston de madame la Verité pour chastier Malebouche, à tous mal-disans des Dames, né, trouué et nourry es terres, forests et boscages du seigneur de Labedan, vicomte de Chasteaubon en la Conté de Bigorre, auec l'honneur, louange et tresor des Dames. *Tholose*, 1534.

24. Le Garand des Dames soubz la protection d'Honneur contre les calumnies de la noblesse féminine. *Lyon*, s. d., in-8°.

Ne pas confondre cet ouvrage avec le *Chevalier aux Dames;* l'auteur se nommait *le Garand*.

25. Jardin d'hyver, ou cabinet des fleurs, conte-

nant, en 26 elegies, fleurons des plus fleurissans parterres, par Jean Franeau, illustré d'excellentes figures. *Douai, chez Pierre Borreman*, 1616, in-4° *.

26. Le Jardinet du cistre vulgaire, contenant fantaisies excellentes et chansons melodieuses, auec des passomezes conuenablement changées en plusieurs tons : paduanas, galliardes, amandes, branles, voltes, et courantes, et autres choses plaisantes, reduites en tablatures du subdit cistre. *Nouvellement imprimées en Anuers, pour Jean Bellere*, 1592, in-4°.

27. Le Jeu de l'Aduenture et deuis facetieux des hommes et des femmes, auquel par election des feuillettes se rencontre un propos pour faire rire la compagnie, le tout par quatrains. *Paris* et *Lyon*, s. d., in-16.

28. Lamentation et complainte d'un Prince d'Albanie à l'encontre d'amours et de sa dame. *Lyon, Jean Saugrain*, 1559, in-8°.

29. Le livre blanc de Madonnes de Tholose. *Imprimé à Tholose par Guy Boudeville* (vers 1555).

30. Le livre de paix : A bien faire laissez dire, par Nicole de Charmoy, advocat au Parlement de Paris. *Paris, Charles l'Angelier*, 1543, in-16.

Cité par Du Verdier.

31. Le livre de l'Amy fidele, avec plusieurs dis-

* Dans la Collection d'un Amateur (*Catalogue Aubry*, 26 avril 1869), n° 584, et à la Bibliothèque royale de Bruxelles. (C. R.)

cours amoureux en vers et en prose, par un gentilhomme picard. *Paris, Jean Delestre*, 1578, in-16.

32. Les Louanges de Jésus-Christ, en rimes, par Victor Brodeau. *Lyon, Sulpice Sabin et Antoine Constantin*, 1540, in-8°.

33. La Macaronée de S. D. T. *Lyon, Jacques Faure*, 1550, in-8°.

Cité par Du Verdier.

34. Ombres de defunts sieurs de Villemer et de Fontaines, seconde edition revue et augmentée. *Lyon*, 1609, in-16.

35. Le Pasquil de la Court, par Pierre de Cugnières. *Paris*, 1561.

36. Petit traicté du tonnerre, esclairs, foudre, gresle, et tremblement de terre : auquel est aussi parlé des sorciers, du pouvoir qu'ils ont et de celui qu'il croient avoir. *Paris, Jacques Chomet*, 1592, in-8° *.

37. Pompée, tragédie nouvelle. *Lausanne*, 1579, in-4°.

38. Les receptions et harengues composées et enoncées aux entrées du Roy et du Dauphin en l'Université de Caen aux feries de Pasques l'an 1522 item les reponses faites par lesdicts seigneurs aux suppostz d'icelle. Ensemble un traicté d'entre les Roys de France et d'Angleterre comment les filles ne peuvent succeder à la couronne, et aussi comment le Roy d'Angleterre ne peut pretendre aucune chose au

* A la Bibliothèque royale de Bruxelles. (C. R.)

Royaume de France, par Jean Rogier. *Caen, Michel Auger*, s. d., in-16.

Cité par Du Verdier :

39. Recueil des choses notables qui ont esté faictes, à Bayonne, à l'entrée du roy Charles IX et de la Royne sa mère, avec la Royne Catholique sa seur. *Paris, Michel Vascosan*, 1566, in-4°.

40. La ruine et tresbuchement de Mars, dieu des guerres, aux enfers, et de Discorde, pour la paix receue entre les Princes chrestiens, auecque le discours du grand triumphe faict en la ville de Lyon pour icelle paix accordée entre les roys Henry de France et Philippe d'Espaigne, par Jehan Sceue. *Lyon Jean Saugrain*, 1559.

Cité par Du Verdier.

41. Les ruses et cautelles de guerre, par exemples anciens et modernes, par Emery de Saincte Rose. *Paris, Jehan Petit*, 1514, in-8°.

Cité par Du Verdier.

42. Silene insensé, ou l'estrange metamorphose des Amans fideles. *Paris*, 1613, in-8°.

43. Le Songe de la Piaphe, par de Boissereau. *Paris, Nicolas Chesneau*, 1574, in-4°.

44. Tenebres du Grand Turc, à six leçons, sur les regrets de la perte de ses gens à Malte, Rhode, Cypre, Famagoste, etc. *Paris, Bigent Godec*, 1572, in-8°.

45. Tobie, comedie par Catherin Le Doulx. *Cassel, sumptibus Tom. Schureri*, 1604, in-12.

46. La Touche nayfue pour esprouuer l'amy et le flatteur, auec le art de soy aider et par bon moyen

faire son profit de ses ennemys. S. l., 1537, in-8°.

Non cité à l'article Du Saix, dans le *Manuel du libraire*.

47. La très grande désolation, merveilleuse déplo-ration et infaillible punition de l'Ame incorporée, estant aux enfers, en vers croisez et leonins. Avec le symbole de S. Athanase, traduit aussi en rime. *A Tholose, Boudeville*, 1554.

48. Le triumphe des Dames, composé par un gentilhomme espaignol nommé Jehan Rodrigue de la Chambre, à la louange des Dames : auquel est monstré par euidentes raisons, comme grande est l'excellence d'icelles sur les hommes, et lequel un nommé Vasquemude de Villelobes, Portugalois, fait translater en françois et le dedia au duc de Bourgogne, comte de Flandres et d'Artois. *Paris, Pierre Sergent*, s. d., in-4°*.

49. Trois dialogues contre les nouveaux académiciens : que tout ne consiste point en opinion : où sont introduits entreparleurs Bayf, Ronsard, Nicot, Aubert ; par Guy de Brues. *Paris, Sebastien Niuelle*, 1557, in-4° **.

Du Verdier cite cet ouvrage dans sa *Bibl. franç.*, et en donne un extrait.

50. Version de vingt-huit carmes latins qui se lisent escripts en pierre au grand temple de Saint-Estienne de Bourges contre le pilier auquel joint l'autel, avec l'interpretation d'iceux, par D. J. M. N. *Imprimé en 1564.*

* Dans la collection de M. Jérôme Pichon. (C. R.)

** A la Bibliothèque royale de Bruxelles. (C. R.)

51. La vie de Belabre, grand voleur ensemble la façon comme il fut pris au comté de Bourgoigne, et comme il fut defaict à Dole auec ses complices. Composée en ryme, par le poëte de Bourgoigne. *Lyon, Jean Didier*, s. d.

52. Visions d'Ogier le Danois, au royaume de Faerie. *Paris, Ponce Roffet*, 1548, in-8°.

III.

En réunissant les articles qui formèrent la deuxième liste de ces *Desiderata*, j'ai pu constater combien le savant Jacques-Charles Brunet avait perfectionné et complété les deux dernières éditions de son *Manuel du libraire*; il m'a fallu, en effet, laisser de côté un grand nombre de livres rares et inconnus, qui n'étaient pas encore mentionnés, il y a trente ans, dans ce *Manuel*, déjà si utile et si soigneusement rédigé et qui s'y trouvent aujourd'hui, la plupart, il est vrai, décrits d'après la *Bibliothèque françoise* de Du Verdier; car Jacques-Charles Brunet, dans sa longue carrière de bibliographe, n'en a pas vu passer un seul exemplaire en vente publique : aussi, ne donne-t-il aucune adjudication pour ces sortes de livres, dont le titre même ne nous est venu que tronqué, imparfait ou fautif. Ne soyons donc pas trop sévères en fait d'erreurs bibliographiques, qui, trop souvent, ne proviennent que de fautes d'impression.

Je me borne donc à reproduire alphabétiquement

les indications que j'avais mises à part dans mes lectures, et je ne cherche pas à les rendre plus précises ni plus étendues. J'y aurais réussi pourtant quelquefois. Par exemple, J.-C. Brunet a recueilli, dans la *Bibliothèque* de Du Verdier, le titre suivant que j'ai cité également, mais avec bien des différences : *Le Cuider et le penser des hommes et des femmes*, etc. (Voy. le précédent article, n° [illegible]). Ne pourrait-on pas supposer que ce livret introuvable, publié à Lyon, chez François Juste, le libraire favori de Rabelais, renferme la première édition d'un petit livre qui a été attribué à l'auteur du *Pantagruel* : *la Louange des femmes, invention extraite des commentaires de Pantagruel sur l'Androgyne de Platon* (Lyon, J. de Tournes, 1551, in-8°).

53. Les abus et tromperies des Tauerniers et Tauernieres qui brouillent le vin : et comment on les doit punir. *Lyon, Jean Saugain*, s. d., in-16.

C'est probablement l'opuscule d'Artus Désiré, que cite Du Verdier et dont le *Manuel* décrit une autre édition avec un titre différent : *Les grans abus et barbouilleries des Tauerniers*..., sous la date de 1578. Artus Désiré avait d'abord publié une pièce en vers sur le même objet : *Loyauté consciencieuse des Tauerniers*, Paris, Bufet, 1550.

54. L'Adolescence amoureuse de Cupido avec Psychez, outre le vouloir de la deesse Venus, sa mere. *Lyon, Françoys Juste*, 1536.

Cité par Du Verdier.

55. L'Antechrist demasqué, par Claude Caron, docteur medecin d'Annonay en Vivarois. *Tournon, par Guillaume Linocier*, 1589, in-8°.

56. Apologie pour messire Henry Louys Castaignes de la Rochepozay, euesque de Poictiers, contre ceux qui disent qu'il n'est pas permis aux ecclesiastiques d'auoir recours aux armes, en cas de necessité. *Paris*, 1615, in-8°.

57. Arrest notable donné contre Guillaume Pingre, banqueroutier, *Paris*, 1609, in-8°.

58. Balet des François et Hollandois en Brabant, *Paris*, 1635, in-4°.*

59. La bienvenue faicte à monsieur d'Anguien, viaroy au pays de Languedoc, par Pierre Nogerolles, *Tholose, Guyon Boudeville*, in-4.

Le *Manuel* cite, d'après Du Verdier, un autre ouvrage du même auteur.

60. Brieue relation de Pharnambucq, par Auguste de Guelen, *Amsterdam*, 1640, in-4°.

* *Balet des Franchois et Hollandois en Brabant.* Imprimé à Paris, l'an M. DC. XXXV. Pièce de 8 pages in-4°, ayant sur le titre une très-jolie vignette genre Callot et digne de ce maître. Deux exemplaires à la Bibl. roy. de Bruxelles

Le *Balet* se compose de 25 quatrains en vers et chante la déroute de l'armée hollando-française devant Louvain, en 1635. Plusieurs autres pièces ont paru sur le même évènement, en français et en flamand, en prose et en vers. Nous en citons une intitulée : *Den hollantschen Jaw et de fransche Krauwey*, 1635. Elle porte une belle vignette, du même graveur que la précédente. Malgré l'indication de *Paris*, ces pièces ont évidemment été imprimées en Belgique et probablement à Bruxelles, chez la veuve d'Hubert Anthoine Velpius. (C. R.)

61. Catalogue de diverses livres françoises, par Robert Martine. *Londres*, 1640, in-4°.

62. Le Catalogue des livres censurez par la Faculté de théologie de Paris, auecq la seconde et troisième accession. *Paris*, 1549, in-8°.

63. Chansons et voix de ville, par Aleman Layolz. *Lyon, Simon Gorlier*, 1561.

Cité par Du Verdier.

64. Commentaire de la conservation de santé et prolongation de vie, traduit du latin de Hierome Montuus, seigneur de Miribel en Dauphiné, médecin ordinaire du roi, par Claude Valgelas, de Saint-Chamont en Lyonnois, docteur en médecine. *Lyon, par Jean de Tournes*, 1559, in-4.

Réimprimé en 1572, à Paris, chez G. Chaudière.

Cité par La Croix du Maine et Du Verdier.

65. La Complainte de la duchesse de Bouillon. *Sedan*, 1591, in-8.

Il faut rapprocher de cette pièce : *Épitaphes et tombeaux sur la mort de la princesse Charlotte de la Marck, duchesse de Bouillon*. Sedan, 1594, in-4.

66. La Complaincte du paoure fouldroyé, envoyée à Cupido le dieu d'amour, aveo deux epistres, l'une de Chambor, général de Caen, l'autre par Brenuille, le tout en ryme. *Lyon, Olivier Arnoullet*, sans date.

Cité par Du Verdier.

69. La courtoise Françoise. *Heidelberg*, 1658, in-8.

68. La definition et perfection d'amour. Plus le Sophologe d'amour. *Paris, Gilles Corrozet*, 1542, in-8.

69. De l'administration du sainct boys, ensemble la forme de ministrer du vin, le tout traduict du latin d'Alfonse Ferrier, par Nicole Michel. *Poictiers*, 1546, in-16.

70. De l'utilité et repos d'esprit en l'agriculture et vie solitaire, traicté et extraict de plusieurs autheurs, par un President du Parlement de Bretaigne. *Paris, Robert Estienne*, 1565, in-8°.

71. Des deux fontaines dites de Creysbach et de Saint-Pierre. *A Strasbourg, Antoine Bertram*, 1590, in-8.

72. Dialogue de deux marchans, l'un de Paris et l'autre de Pontoise, sur ce que le Parisien l'auoit appelé Normand. *Paris*, 1573.

Cité par Du Verdier.

73. Discours de la comete apparue à Lausanne, le 8e jour de novembre 1577, à six heures du soir, fait en vers françois par I. R., de Digne en Prouence. *Lausanne*, 1578, in-4.

74. Discours de la querelle du capitaine Bouchard des Quintils, gentilhomme romain, contre le capitaine Scipion Corbinel. *Lyon, Jean de Tournes*, 1569, in-8.

Cité par Du Verdier, qui attribue ce factum au capitaine Bouchart.

75. Discours et aduertissemens notables faicts par le lac Leman aux villes et lieux circumvoisins, escrit par A. Z. *Sans nom*, 1588, in-8.

76. L'Epenopetie ou louange du jeu des dez, par Pierre Le Guillard, advocat à Caen.

Cet ouvrage n'est cité que par Du Verdier qui le donne comme imprimé, sans doute, à Caen.

77. L'Epenopogonerytrée, ou louange des barbes rouges, par Pierre Le Guillard, advocat. *Caen, Pierre le Chandelier*, 1580, in-4.

Le *Manuel* cite très-imparfaitement cet ouvrage, d'après les *Origines de Caen*, de Huet. J.-Ch. Brunet n'a consulté ni Du Verdier ni La Croix du Maine, qui citent ce poëte, nommé ailleurs *L'Esguillard* et *L'Aiguillard*.

78. Epistre consolatoire, en forme de discours, sur les persecutions et dissipations des Eglises de France, envoyée aux fideles espars par Italie, Espagne, Flandres et autres nations, traduicte d'italien par J.-F.-G. *Lyon*, *Jean Saugrain*, 1563, in-16.

Cité par Du Verdier.

79. Epistre de Pierre Martyr, escrite par l'advis des Pasteurs de l'Église Angloise refugiée à Francfort sur le Mayn, sur quelque different survenu entre elle touchant le bapteme des enfans, administré par ceux qui se disent Lutheriens. Ensemble deux epistres de M. Jehan Caluin. *Sans nom de lieu et sans date*, 1607, in-8.

80. Les Estats tenus à Tolede, de l'an 1550, par le mandement du roy Philippe II de ce nom, traduicts de l'espagnol par G. A. D. V. *Tholose, par Jean Gerard*, 1562, in-8.

Cité par Du Verdier.

81. Exemples notables des jugemens de Dieu en

la mort de plusieurs pour auoir abandonné l'Euangile. *Lyon, Jean Saugrain, 1564.*

82. Familiaire institution pour les Legionaires. *A Lyon, Françoys Juste*, 1536.

83. Histoire veritable du Proces judiciel de Martin Voisin, decapité et bruslé à Sursée au pays de Suisse, pour la verité de l'Euangile le 3 octobre 1608. *Franckenthal, sans date*, in-8.

84. L'Imitation de Christ; comment il faut mespriser toutes les vanitez de ce monde, faite il y a fort longtemps, par un homme craignant Dieu: nouuellement translatée en françoys. *Sans nom de lieu*, 1576, in-16.

Traduction à l'usage des Réformés.

85. Le Jardin de receptes cultivé par medecins tres experts en physique, traduict d'italien. *Lyon, Jean de Tournes*, 1546, in-16.

Il faudrait rechercher si Rabelais n'est pas pour quelque chose dans cette traduction de l'italien.

86. Lamentation de la France, sur le deces de tres haute dame Magdeleine de Thuraine, comtesse de Tende, auec quelques autres compositions en vers, par Jean Aube, du Thouret et de Rocquemartine. *Paris, Jean de Gourmont*, 1581, in-4.

Cité par Du Verdier.

87. Le liure des marchans ou plustost des affronteurs et vendeurs de hapelourdes. *A Franckental*, 1588, in-16.

Nous supposons, malgré la difference du titre, que c'est le célèbre pamphlet protestant, publié pour la première fois en 1533, et souvent réimprimé au

XVI siècle. Voy. le *Manuel*, qui ne cite pas cette édition, dans l'article consacré au *Livre des marchans*.

88. Le Miroir du monde, reduict en rithme brabançone, et tourné en prose françoise, par Pierre Heyns. *A Anvers*, 1579, in-4.

Le *Manuel du libraire* ne mentionne que les pièces de théâtre de cet auteur*.

89. Les nouveaux et singuliers pourtraicts, mis en lumière, de toutes leçons d'ouvrage de lingerie et tapezeries, par Isabelle de Guaghi. *A Basle, Ludwig Konig*, in-4.

90. L'Ecolatrie, laquelle contient en soy grands secrets, sous choses domestiques et de nul prix, assçavoir : des remedes qu'on peut tirer des fiantes, tant de l'homme que de plusieurs autres animaux, des urines, des os, des limaçons, de la carie ou pour-

* Le titre complet de ce livre est : *Le Miroir du monde redvict premierement en rithme brabançonne, par M. P. Heyns ; et maintenant tourné en prose Françoise : auquel se represente clairement et au vif, tant par figures que caracteres, la vraye situation, nature et proprieté de la terre universelle : non moins deduisant par chemin à tous voyageurs curieux que l'excellent Theâtre d'Abraham Ortelius est utile et conuenable à l'estude de tous estudiants ingenieux.* A Anvers, de l'imprimerie de Christophle Plantin, par Philippe Galle, M. D. LXXXIX.

Un exemplaire se trouve à la Bibliothèque de la ville d'Anvers. Pierre Heyns avait publié d'abord son *Miroir* en flamand, en 1577 et 1579. Voy. sur cet auteur le très-curieux article de M. C. P. Serrure, dans le *Vaderlandsch Museum*, III, 293 et suiv. (C. R.)

riture du bois, des coquilles de noix, des cornes, des vieilles tuilles et pots cassez, des boues ou fanges des rues, de la suye, des punaises des lits, des vieux souliers, de la cendre, des araignes et de leurs toiles, du verre, de la coquille des œufs, et de plusieurs autres, par Christophe Landre. *Nerac, G. Gouberti*, sans date.

Cité par Du Verdier.

91. Oraison panegyrique à Monseigneur, fils de France et frere du Roy, à son heureuse entrée en sa ville de Bourges, prononcée par Antoine Le Comte. *A Bourges, Pierre Bouchier*, 1576.

Cette pièce est citée d'une manière incomplète par La Croix du Maine, dans l'article d'*Antoine le Conte*, célèbre docteur en droit.

92. Pasquil, antiparadoxe, dialogue contre le paradoxe de la faculté du vinaigre, par Barthelemy Aneau. *Lyon*, 1549, in-8.

93. La petite Diablerie autrement appelée l'Eglise des mauuais, dont Lucifer est le chef et les membres sont les joueurs iniques, pecheurs et reprouuez. *Lyon, Oliuier Arnoullet*, 1541, in-16.

94. Philippica ou haras des chevaux, par Jean Tacquet, escuyer, seigneur de Lechene, de Helst, etc. *A Anvers, par Hieronomine. Verdussen*, 1615, in-4.

95. Le Philologue d'honneur, par Claude de Cuzzi. *Paris, Charles l'Angelier*, 1537, in-16.

Cité par Du Verdier.

96. La Police mise sur la famine et affluence des pauvres qui se trouuerent l'an 1531 à Lyon, par les

cisoyens d'icelle; laquelle Police a esté depuis entre-tenue et observée. *Lyon, Sebastien Gryphius*, 1539.

97. Practique sur la marche de la contagieuse maladie de la lepre, par Pierre Bocellin. *Lyon, Macé Bonhomme*, 1540, in-4.

98. Premiere partie des plaisans loisirs, contenant le combat des saisons, par Jean Ameron. *Paris*, 1620, in-8.

Cité par La Croix du Maine et Du Verdier.

99. Le proces verbal latin et françois de l'execution testamentaire de feu Pierre de la Ramée, dit Ramus, touchant la profession des mathematiques instituée par lui. *Paris, Jean Richier*, 1576, in-8.

Cité par La Croix du Maine et Du Verdier.

100. Propos amoureux, contenans les discours des amours et mariage du seigneur Clitophon et damoiselle Leusippe. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1577, in-16.

101. Remedes contre la peste, utiles à gens de tous estats, composez par maistre Jehan Guido, docteur regent en l'Université de Paris. *Lyon, François Juste* (vers 1540), in-16.

102. Response à un plaidoyé intitulé le secretaire. *Paris, chez Jeremie Perier*, 1609, in-8.

103. Remedes contre le malreiglé mepris, l'oubliance et la trop grande apprehension de la mort, cueillis au jardin de vie, par les auteurs nommez en la page suyante. *Pour Jacques Chouet*, 1604, in-12.

104. Sommaire traicté apologetic de Roch le Baillif, aux calomnies que les Docteurs et Faculté de medecine de Paris luy ont imposé deduisant les prin-

cipes des choses. Auec preceptes de medecine, etc. *Paris*, 1578, in-8.

105. Sonnets amoureux, par Philibert Popillon, du Ryau, gentilhomme boulonnois. *Lyon, Barthelemy Honorat*, 1574, in-8.

Cité par Du Verdier.

106. Sonets et epigrammes de Jean le Poli, L. C. Liegeois : puis, deux discours latins, l'un de la preexcellence du Royaume de France, auec une deploration de son miserable estat d'auiourd'huy : l'autre sur l'excellence de la cité de Liege : ensemble une exhortation aux princes chrestiens pour la guerre contre les infidelles. *Liége*, 1592, in-4.*

107. La souffrance de la ville de Paris, le nombre du peuple qui y est mort de faim, etc. *Langres*, 1591, in-8.

108. Tableau ou miroir des chastes et pudiques amours du prince Parthenophile et de la princesse Cleonnie. *A Iene, par Henri Rauchmaul*, 1613, in-12.

109. Tresor des remedes secrets pour les maladies des femmes. *Paris, Robert Fouet*, 1569, in-8.

110. Tresorerie ou cabinet de la route marinesque, par Luc Jansz, pilote. *Imprimé aux despens et par Bonaventure d'Aseville, marchant libraire, demeurant à Calais*, 1600, in-4.

111. Tragedie nouvelle appellée Pompée : en

* Le titre exact porte : *Sonets... de la precellence... estat du iourd'huy*. L'auteur se nomme *J. le Poli*, ou *J. Polit*. Un exemplaire des *Sonnets* se trouve dans la bibliothèque de M. le chevalier K. de Theux, à Bruxelles. (C. R.)

laquelle se voit la mort d'un grand seigneur faicte par une malheureuse trahison. *Lausanne*, 1579, in-4.

Nous avons déjà cité cette pièce rarissime, mais sans en donner le titre exact. Voir ci-dessus, n° 37.

112. Traicté de la maniere de semer et faire pepinieres de sauuageaux, entre toute sorte de arbres, et faire vergers, par Nicolas Davy. *Paris, Charles l'Angelier*, 1560, in-8.

Du Verdier consacre un article à l'auteur, qui devint plus tard abbé de Saint-Crépin-le-Grand, de Soissons.

113. Traité de la maniere de bien emboucher, manier et pecier les cheuaux, avec les figures de mors de brides, tons et manimens et fers qui sont propres : faict en langage italien, par le sieur Cesar Fiaschi, gentilhomme ferrarois, et n'agueres tourné en françois. *Paris*, 1578, in-4.

Brunet ne cite que l'original italien, dans la table du *Manuel*.

114. Traicté de l'art de enter, planter et cuillir jardins, par Nicolas du Mesnil. *Paris, Charles l'Angelier*, 1560, in-8.

Cité par Du Verdier.

115. Traicté de la Verole, par maistre Guillaume Rondelet, lecteur ordinaire en medecine à Montpellier, traduit en françois par Estienne Manialdi. *Bordeaux, par Simon Millanges*, 1576, in-8.

Cité par Du Verdier.

VII

NOTICES

SUR

DES LIVRES RARES ET CURIEUX

DES

XVe, XVIe ET XVIIe SIÈCLES

I

L'ART AU MORIER

M. le comte de Melun a bien voulu répondre à un de nos vœux de bibliographe, en publiant, sur cette impression xilographique du XVe siècle, à peu près inconnue, quoique souvent citée, une notice beaucoup plus détaillée que celle qui figure dans le *Manuel du libraire*, et qui nous avait inspiré le désir de mieux connaître un ouvrage, dont il n'existe qu'un seul exemplaire, conservé depuis plus d'un siècle dans la famille Vandercruisse, à Lille.

La nouvelle notice descriptive dont l'*Art au morier* a été l'objet ne laisse rien à désirer, sous le

rapport de l'exactitude et de l'abondance des renseignements. Nous pouvons maintenant nous faire une opinion raisonnée sur cette impression xylographique, comme si elle était sous nos yeux, et le beau fac-simile que M. le comte de Melun a joint à son mémoire, nous permet de constater que les planches des figures, qui ont servi à l'édition française, ne sont pas, comme l'a pensé M. J.-C. Brunet, celles de la seconde édition latine de l'*Art moriendi*, décrite par le baron de Hernecken, dans son *Idée générale d'une collection complète d'estampes* (Leipzic et Vienne, J.-P. Kraus, 1771, in-8). La planche VI de cette édition ne ressemble pas, suivant M. le comte de Melun, à la planche correspondante de l'*Art au mourir*, dont il a donné le fac-simile, et dont les figures bien drapées et faites avec goût, contrastent avec le dessin lourd et la gravure grossière de l'édition latine. M. le comte de Melun serait plutôt tenté de reconnaître dans les planches de l'*Art au mourir* celles qui avaient servi à l'édition latine que le baron Heinecker a décrite en troisième rang, édition dont il existe des exemplaires plus ou moins imparfaits dans les bibliothèques de Harlem et de Francfort-sur-le-Mein. Cette édition latine est regardée généralement comme un des produits de l'imprimerie de Laurent Coster, à Harlem.

Au reste, les connaisseurs les plus experts du XVIIIe siècle, se fondant sur la tradition qui s'était conservée dans les Pays-Bas et que Karel Van Mander avait recueillie dans sa *Vie des peintres hollandais*, ne doutaient pas que la plupart des éditions

latines xylographiques de l'*Ars moriendi* ne sortissent de l'atelier de Laurent Coster. Ils appuyaient aussi leur opinion sur le style des figures de cet ouvrage, dans lesquelles on reconnaît les types de l'art néerlandais au XIVe siècle. Ainsi, quand le célèbre iconographe Pierre-Jean Mariette eut découvert, en 1738, chez un libraire du quai des Augustins, à Paris, parmi des papiers de rebut, un exemplaire de l'*Ars moriendi* de l'édition que Heinecken nomme la seconde et qui est à présent citée en première ligne, il n'hésita pas à placer en tête un portrait de Coster, avec le titre suivant : *Ars moriendi, opus, si structuram spectes, nullius momenti; sed quod ab eo typographia ars nobilissima exordium sumpserit, multi pretii; Laurentius Joannes Costerus, civis Harlemensis, excudebat, ut aiunt, circa annum R. S. H. MCCCCXL. E pulvere, in quo forsan adhuc jaseret eruit et nitidiori tegumento decoravit P. J. Mariette, bibliopola parisiensis.* On sait que cet exemplaire, dont la Bibliothèque de Harlem n'a pourtant pas de spécimen, a traversé successivement les cabinets du duc de La Vallière et de Camus de Limare, avant de parvenir à la Bibliothèque nationale de Paris.

M. le comte de Melun s'est abstenu de toute supposition à l'égard des origines typographiques de l'*Art au morier* : il s'est borné à décrire avec précision les figures et les pages de texte qui composent les vingt-quatre feuillets du livre, imprimés d'un seul côté avec une encre grise ou plutôt brune, à l'aide du frotton, comme on imprimait les cartes à jouer;

il s'est attaché à indiquer, aussi fidèlement que possible, les sujets des images, qui, quoique grossières et très imparfaites sous le rapport de la gravure en bois, accusent le crayon d'un artiste plein d'originalité et de sentiment. « Dans les images, dit M. le comte de Melun, les scènes ne manquent ni de mouvement ni d'expression. Les figures des saints et des anges ont généralement une pureté et un sentiment remarquables. Les démons sont terribles et expriment tour à tour l'ironie, l'orgueil du succès ou le désespoir de la défaite. Plusieurs figures de femmes sont gracieuses, et les draperies, quoique un peu raides, sont bien dessinées. Le trait a généralement de la vigueur, et l'on entrevoit déjà le burin qu'illustrera plus tard Albert Durer. » Ce n'est peut-être pas Albert Durer qu'il fallait nommer ici, mais bien Van Eyck ou Hemling; car le *fac-simile* qui accompagne le mémoire de M. le comte de Melun a tous les caractères d'un dessin exécuté par un des prédécesseurs inconnus de ces deux maîtres.

Il n'était donc pas impossible de rechercher vers quelle époque et dans quel pays doit avoir été fabriqué l'*Art au morier*, ce précieux monument xylographique, dont l'origine est encore ignorée et qui s'est conservé, de père en fils, dans la famille Vander Cruisse de Waziers, à Lille, depuis un laps de temps très-reculé. Voilà ce que M. le comte de Melun aurait pu faire, pour ajouter une nouvelle découverte à l'histoire des commencements de l'imprimerie ou de la gravure. Nous essayerons de sup-

pléer au silence qu'il a gardé sur ce point capital de la question.

Nous voudrions trouver quelque indication historique qui nous permît de supposer, que l'imprimerie tabellaire, inventée à Harlem par Laurent Coster, en 1420, s'était déjà propagée dans les Villes flamandes et wallonnes, par la seule puissance de l'imitation et de la concurrence, bien antérieurement aux essais infructueux de Guttenberg, en 1440, dans la ville de Strasbourg, où il voulut remplacer l'impression en planches de bois par l'impression en caractères mobiles, et faire succéder à la routine du frotton l'emploi intelligent de la presse; car, comme l'a dit le premier, comme l'a prouvé avec tant de sagacité M. le comte de Laborde, c'est de là seulement que date la véritable découverte de l'imprimerie.

Il est constant que, vers la fin du XVe siècle, on *taillait* des images de piété sur des planches de bois, dans plusieurs villes des Pays-Bas, et que ces images étaient reproduites sur papier, avec de l'encre à la détrempe, par le procédé de l'impression obtenue à l'aide du frotton. Ces images étaient dès lors expliquées par des légendes également taillées au canif, comme les figures elles-mêmes, dans la planche de bois. Un fameux iconophile, Delbecq, de Gand, avait trouvé deux manuscrits datés de 1380, dans lesquels, à la place des miniatures, avaient été collées des images de cette espèce, et l'une de ces images portait, avec la date de 1420, le nom de la ville où elles avaient été fabriquées : *Gondavi.*

L'invention de Laurent Coster devrait donc être considérée comme un développement et un perfectionnement d'une découverte antérieure ; car il ne fit qu'employer un procédé connu avant lui, en taillant sur des planches de bois les pages entières de livre, de la même manière qu'on taillait des légendes d'images. Les premiers livres fabriqués ainsi furent, on le conçoit bien, des livres de piété et des livres de grammaire, pour l'usage du peuple. Tous les bibliographes s'accordent à dire que l'*Ars moriendi* était un de ces livres-là, où l'imagerie avait été associée, pour la première fois, à un texte d'ouvrage reproduit et multiplié par l'impression tabellaire.

Ces faits admis, on admettra sans peine que Laurent Coster, après avoir fait différentes éditions latines de l'*Ars moriendi*, aura pensé tout naturellement à faire une édition française, destinée au pays wallon, qui lui offrait un nouveau marché par la vente des livres *en molle* ou en moule. Il n'avait donc qu'à faire traduire l'*Ars moriendi*, et à graver cette traduction sur des planches de bois, pour accompagner les images, avec légendes latines, qui avaient servi aux éditions de l'*Ars moriendi*. On ne saurait expliquer autrement la publication de l'*Art au morier*, dans la ville de Harlem. C'est ainsi que les cartiers et les tailleurs d'images opéraient dans les Pays-Bas et même sur les bords du Rhin, en fabriquant des cartes à jouer et des estampes religieuses, pour toute l'Europe et surtout pour l'Espagne et l'Italie.

Afin d'établir sur preuves que des livres en langue française *jetés en molle* se vendaient communément dans les Flandres, antérieurement à l'année 1440, il suffira de citer un document très-curieux, que M. La Fons de Mélicocq a extrait des Comptes de la recette générale de la maison de Bourgogne, conservés aux archives de Lille. Mais M. La Fons de Mélicocq a fait une erreur, en rapportant à des manuscrits ce qui doit s'entendre de livres imprimés. Voici ce document, qui resterait enfoui dans le *Bulletin du Bouquiniste* (2e année, 1858, n° 190), si nous n'avions pas une si bonne occasion de l'en faire sortir avec éclat : « 1437-38. Le frère Jehan de Rodes et son compaignon, jacobins du couvent de Bruges, que Monseigneur (Philippe le Bon) leur a ordonné estre baillé, pour leur peine d'avoir apporté dudict Bruges à Douay, deux livres en parchemin des *Révélations de sainte Brigitte, de la règle du saint Sauveur et des Sermons des Angles*, xx s.

« A maistre George Fanilly, docteur en théologie, prieur du couvent des frères prescheurs, à Bruges, L s., pour deux livres en parchemin des *Révélations de sainte Brigide, de la règle du saint Sauveur Jésus-Christ et des Sermons des Angles*, que M. D. S. a fait prendre et acheter de luy, pour d'iceulx faire son plaisir.

« 1438-39. A Loys de Bake, demourant à Bruges, qu'il avoit payé à deux jacobins qui depuis avoient apporté de Bruges à Douay deux livres des *Révélations de saincte Brigitte*, pour M. D. S., XLVIII s. »

Ces trois mentions, que M. le comte de Laborde n'a pas consignées dans son grand ouvrage malheureusement inachevé, *les Ducs de Bourgogne*, concernent évidemment deux impressions xylographiques qui ont disparu sans laisser de traces : les *Révélations de sainte Brigitte* et le *Sermon des Angles*, car ce n'est pas un manuscrit sur parchemin qui n'aurait coûté que vingt-quatre sous, et le duc de Bourgogne n'avait que faire de plusieurs manuscrits semblables pour sa bibliothèque. Il est clair que les deux livres mentionnés dans les Comptes étaient *jetés en molle* et que le duc les destinait à sa chapelle, où une armoire renfermait un certain nombre de livres d'heures et de livres de dévotion, qu'on prêtait aux gens de la maison pendant les offices. Au reste, M. le comte de Laborde, dans l'introduction de ses *Ducs de Bourgogne*, a cité en note les *Mémoriaux* de Saint-Aubert de Cambrai, où il est question, sous la date de 1442, de ces *livres jetés en molle*, que l'abbé Ghesquière avait signalés déjà comme les premiers livres imprimés en Flandre. Or, les *Mémoriaux* de Saint-Aubert se sont retrouvés, à Lille, dans les archives de cette ville, qui possède aussi l'exemplaire unique de l'*Art au morier*.

Nous remarquerons en passant que le livre *en molle*, désigné sous le titre populaire de *Sermons des Angles*, par les frères prêcheurs du couvent de Bruges, pourrait bien être l'*Art au morier*, car dans l'*Art au morier*, dont le titre réel est imprimé dans une banderole en tête de la première page,

chaque *Tentation du diable* est suivie de la *bonne inspiration d'un ange;* ce sont des sermons ou discours, dans lesquels les anges encouragent le mourant à se défendre contre les embûches du Tentateur; ainsi l'*Art au morier* contient cinq *sermons des anges* ou *angles*, ou plutôt *angeles:* 1° *Bonne inspiracion par l'angele de la foy;* 2° *Bonne inspiracion de l'ange contre desesperence;* 3° *Bonne inspiracion par l'ange de patience;* 4° *Bonne inspiracion de l'ange contre vaine gloire;* 5° *Bonne inspiracion de l'ange contre avarice.* Rien n'était plus ordinaire, à cette époque, que d'attribuer aux livres une qualification usuelle, à la portée de tous, qualification qui prenait la place du titre réel de l'ouvrage. Ainsi, le *Liber consolatorius ad instructionem devotorum* était devenu en latin : *de Imitatione Christi,* et en français *l'Internelle consolation.*

Je ferai encore une remarque un peu plus hypothétique, mais assez frappante cependant, au sujet de l'image que M. le comte de Melun a choisie pour en donner le *fac-simile.* Cette image représente le moribond, protégé par l'ange de la patience contre les tentations du démon, et entouré du Christ portant les verges de sa flagellation, et de plusieurs saints et saintes avec leurs attributs. On ne peut s'empêcher de songer à Laurent Coster, en reconnaissant saint Laurent, placé derrière saint Étienne, sainte Barbe et sainte Catherine. En outre, la lettre majuscule qu'on voit se détacher en blanc sur un fond noir, à l'angle de

droite, et qui n'est certainement pas la marque du folio, nous paraît être une L, et non un I, comme l'a cru M. le comte de Melun. On n'a pour se renseigner à cet égard qu'à comparer cette lettre à l'initiale de la légende : *Labores amisi.*

Enfin la traduction de l'*Ars moriendi* est incontestablement flamande ou wallonne, comme le titre seul de l'*Art au morier* suffirait à le démontrer; on s'aperçoit, d'ailleurs, que le traducteur n'avait pas l'habitude de la langue française écrite ou parlée, car il a recours à des latinismes pour rendre des mots latins qui avaient alors des équivalents français. Ainsi a-t-il forgé le substantif *morier*, à la place de *moriendi;* ailleurs, il traduit *morituri* par les *moriturs*, et *moribundus* par *morissant*.

Il y a une foule d'autres mots qui n'appartiennent pas à la langue qu'on parlait dans les pays de France au xve et même au xive siècle : *fourvoiser*, pour *fourvoyer*, *relinquer* pour *délaisser*, *spontaine* pour *spontanée*, *intendable* pour *intelligible*, *se pourvenir* pour *se pourvoir*, *averse* pour *détourne*, etc. On s'aperçoit que le traducteur est toujours indécis sur le genre des mots qu'il emploie; il écrit, par exemple : *ceste miroir*, *choses sérieus*, etc. En un mot, pour se convaincre que cette traduction a été faite et par conséquent imprimée dans les Pays-Bas, on n'aurait qu'à réunir une vingtaine de phrases semblables à celles-ci : « Les âmes des morissants bien souvent se pourroient meschamment periller et précipiter sans bonne con-

duite et convenable adreche. » — « La spontaine et volentaire povreté fait homme bienheureux, les adrechant au chiel, disant Nostre Seigneur : Bienheureux sont les povres d'esprit, car le règne des chieux est à eulx. » Quant aux fautes d'orthographe, il faut les attribuer la plupart au tailleur de lettres, qui, très-probablement, exécutait son travail sans comprendre un mot de français.

Je me permettrai donc d'ajouter ces conclusions au mémoire de M. le comte de Melun. L'*Art au morier*, dont un exemplaire unique est aujourd'hui en la possession de la famille Vander Cruisse de Waziers, ne serait autre que le *Sermon des Angles*, que les Comptes de la maison de Bourgogne citent plusieurs fois comme un livre en parchemin acheté à Bruges dans les années 1437-39, et cette édition française de l'*Ars moriendi* aurait été imprimée par Laurent Coster, à Harlem, vers 1430, après les premières éditions latines.

Je fais des vœux ardents pour que ce précieux monument xylographique, qui est exposé à tant de chances de destruction dans les mains d'un particulier, vienne tôt ou tard enrichir la collection d'incunables de la Bibliothèque de Lille.

II

LES FORTUNES ET ADVERSITEZ DE JEHAN REGNIER

L'abbé Goujet, qui avait eu le bonheur de se procurer un exemplaire de ce livre rarissime (cet exemplaire, un des trois qui existent encore, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de la ville de Versailles), a consacré à Jehan Regnier une des meilleures notices et des plus complètes que renferme la *Bibliothèque françoise* (tome IX, p. 324-344). Nous nous bornerions à réimprimer ici cette notice, si l'ouvrage de l'abbé Goujet n'était pas dans les mains de toutes les personnes qui s'intéressent à notre vieille poésie et à nos anciens poëtes.

Peu de temps avant l'abbé Goujet, le savant abbé Lebeuf avait aussi, dans ses *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre* (Paris, Durand, 1743, 2 vol. in-4°; voir t. II, pages 287 et 290), parlé longuement de Jehan Regnier, bailli d'Auxerre, d'après le livre des *Fortunes et adversitez* de ce poëte, alors presque inconnu et bien digne cependant d'être cité, lu et admiré, à côté de ses contemporains, Charles d'Orléans et François Villon. Les deux pages que l'abbé Lebeuf a remplies de détails exclusivement biographiques sur

Jehan Regnier, ajoutent quelques faits nouveaux à la notice composée par l'abbé Goujet.

Malgré ces deux notices, écrites par deux hommes aussi versés dans l'érudition française, le nom de Jehan Regnier était à peu près oublié, à cause de la rareté excessive du volume de ses poésies, lorsque M. le marquis de Gaillon, qui avait eu le bonheur de rencontrer ce volume à la Bibliothèque de Versailles, en a tiré une notice, à la fois historique et littéraire, très-bien faite et intéressante, qui fut insérée dans le *Bulletin du Bibliophile* (XVe série, 1862, pages 741-760) et qui assigna enfin à Jehan Regnier la place qu'il mérite d'occuper parmi les poëtes français du xve siècle. Ce ne fut point assez, cependant, pour lui donner droit d'entrée dans les biographies générales.

La réimpression des poésies de Jehan Regnier était désirée et attendue depuis longtemps, car ces poésies, antérieures de trente ans à celles de Villon et dignes souvent d'être comparées à ces dernières, manquaient à toutes les collections de vieux poëtes, que les bibliophiles recherchent avec tant de curiosité. On ne connaît, en effet, que trois exemplaires de l'édition originale, et deux de ces exemplaires sont conservés dans des dépôts publics : à la Bibliothèque Nationale de Paris et à la Bibliothèque de Versailles. Le troisième exemplaire, que notre illustre bibliographe, M. Jacques-Charles Brunet, n'a pas eu l'heureuse chance de voir, pour le décrire dans le *Manuel du libraire*, n'a fait que passer à la vente de White Knights, en Angleterre, où il a été payé

seulement 5 livres 19 schell., et l'on ne sait pas chez quel amateur il est allé s'enfouir, peut-être sans retour.

Nous avons eu sous les yeux, un moment, l'exemplaire de la Bibliothèque de Versailles; c'est un petit in-8° de 145 ff. chiffr., caractères gothiques, avec 5 gravures sur bois (*Paris, Jehan de la Garde,* 1526). Tous les biographes qui ont parlé de ce recueil lui ont donné un titre différent de celui qu'il porte, comme on pourra s'en convaincre en comparant la description du *Manuel* avec la réimpression, qui reproduit fidèlement l'original. Le volume a été imprimé sans doute en 1524, et non en 1526, puisque le privilége accordé au libraire Jean de la Garde est daté du 10 mai 1524; l'auteur, Jehan Regnier, bailli d'Auxerre, était seigneur de Garchy, et non *de Guerchy*.

Nous ne referons pas sa biographie; on la trouvera dans les trois ouvrages que nous avons cités plus haut : dans la *Bibliothèque françoise*, dans les *Mémoires concernant l'histoire d'Auxerre* et dans le *Bulletin du Bibliophile*. Cependant il est utile de préciser quelques faits et quelques dates de la vie de notre poëte.

Jehan Regnier, seigneur de Garchy, terre noble à trois lieues d'Auxerre, était bailli de cette ville, pour le duc de Bourgogne, lorsqu'il tomba entre les mains du parti du roi, le 14 janvier 1431, ou plutôt 1432 (nouveau style). Il avait été attaché à la maison du duc Jean Sans-Peur, avant de passer au service de Philippe le Bon. Au moment où il devint

prisonnier de guerre, il pouvait avoir environ quarante ans ; il était marié à dame Isabeau Chrétien et il en avait un fils, déjà sorti de l'enfance. Dans sa jeunesse, il s'était mis à parcourir le monde ; il avait visité non-seulement une partie de l'Europe, mais encore la Palestine, l'Arménie et d'autres contrées de l'Orient. Les gens d'armes qui l'avaient pris sur les confins de la Normandie, le menèrent à Beauvais et le mirent à rançon. Il devait rester en prison jusqu'à ce qu'il eût payé une somme de mille saluts d'or. Sur ces entrefaites, Charles VII, qui conservait contre lui un vif ressentiment, n'eut pas plutôt appris sa captivité, qu'il envoya le bailli de Senlis à Beauvais, avec ordre de faire exécuter à mort le bailli d'Auxerre. Par bonheur, celui-ci avait des amis puissants dans le parti du roi : Poton de Xaintrailles, La Hire, Robert Floquet et d'autres s'interposèrent en faveur du malheureux Jehan Regnier et sauvèrent sa tête.

Le prisonnier avait hâte de se voir en lieu de sûreté ; il attendait sa femme et son fils avec une partie de sa rançon : ils arrivèrent enfin au mois d'avril 1433, et ils obtinrent, en payant deux mille écus comptant, de rester en otage à la place de leur mari et père. Jehan Regnier espérait trouver quelqu'un qui consentît, moyennant finance, à tenir prison pour lui, jusqu'à ce qu'il eût rassemblé la somme nécessaire pour compléter sa rançon. Il obtint donc sa liberté provisoire, au mois de septembre 1433. Ses recherches, à Gournai et dans plusieurs villes de la Normandie, furent vaines ; per-

sonne ne voulut, à prix d'or, aller se mettre à la place de la dame de Garchy et de son fils. Alors Jehan Regnier jugea plus sage de chercher l'argent de sa rançon, et il vint en Flandre solliciter la libéralité du duc de Bourgogne, qui ne lui donna que peu de chose, outre les cent francs de gages qu'il touchait en qualité de bailli d'Auxerre. Jehan Regnier retourna donc à son poste, la bourse à peu près vide, et il engagea une partie de ses domaines pour pouvoir acquitter sa rançon et délivrer sa femme et son fils.

Ce fut pendant son séjour dans les prisons de Beauvais qu'il écrivit en rimes le récit de ses *Fortunes et adversitez ;* il nous indique lui-même l'époque où il acheva ce livre :

A Beauvois, droit devant Saint-Pierre,
Où je suis enfermé en pierre,
En grant douleur, en grant servage,
Dedans la tour de Beauvisage
Enfergié en fers bien estrois,
L'an mil quatre cens trente trois,
En avril, du jour vingt six,
Sur la pierre, je suis assis,
Où je fais la fin de ce livre,
En attendant d'estre délivre.

Il s'était fait passer pour un *menestrier*, et il composait des vers et de la musique pour les personnes qui l'en priaient et même pour ses geôliers. Telle fut l'origine de ses poésies, qui sont, par conséquent, contemporaines de celles d'Alain Chartier.

Il vécut encore une trentaine d'années après sa

sortie de prison, et il continua, du moins en certaines circonstances, à faire des vers. On trouve, à la fin de son recueil, une complainte sur la mort d'Anne de Chauvigny, comtesse de Joigny, qui mourut le 6 janvier 1456, et une ballade du duc de Nevers, datée de l'année 1463. On sait, d'ailleurs, que Jehan Regnier avait cessé de vivre en 1465, et que son neveu Guillaume de Montbleru lui avait succédé comme bailli d'Auxerre.

L'intérêt que présente le recueil de Jehan Regnier n'est pas seulement dans l'histoire de ses *Fortunes et adversitez;* ce recueil, qui témoigne d'un talent réel et vraiment original, offre, à d'autres titres, plus de curiosité et d'importance que la plupart des poésies du xve siècle; car c'est évidemment le prototype des deux *Testaments* de Villon. Nous ne doutons pas que Villon, lorsqu'il était sous le coup d'une condamnation capitale, dans les prisons du Châtelet de Paris, ou dans celle de l'Officialité de Meun-sur-Loire, ne se soit souvenu du livre de Jehan Regnier, et ne l'ait imité, en le surpassant, il est vrai. La situation des deux poëtes était alors analogue, et la tournure de leur esprit avait une analogie frappante. Chacun d'eux se résignait à son sort, avec une philosophie à la fois railleuse et mélancolique; l'un s'attendait à être pendu, par ordre du roi Charles VII; l'autre se préparait gaiement à subir le même supplice; tous deux se rappelaient leurs péchés et en demandaient pardon à Dieu, en consacrant à la poésie leurs derniers moments.

Les points de rapport qui existent entre les *Fortunes et adversitez* de Jehan Regnier et les *Testaments* de Villon, n'ont pas échappé à l'abbé Goujet; mais il n'a point assez insisté dans la comparaison qu'il fait des deux ouvrages et des deux poëtes. L'abbé Goujet a de la peine à croire que le testament rimé de Jehan Regnier ait été rédigé sous la menace de la mort infamante qui semblait lui être destinée : « Un homme qui n'a que la mort devant les yeux, dit-il, et surtout une mort violente, ne se seroit pas amusé à décrire toutes les cérémonies qu'il vouloit qu'on observât à ses funérailles, ni à plaisanter sur un sujet si grave. Il n'y a que Villon qui ait été capable de porter la plaisanterie jusque-là. » Nous sommes loin de partager l'idée de l'abbé Goujet, et nous pensons que le testament de Jehan Regnier, dans lequel on retrouve en germe la donnée et l'esprit des *Testaments* de Villon, a été rimé, comme il le dit, la veille du jour fixé pour son exécution.

Ce n'est pas seulement ce testament qui a servi de modèle à Villon ; ce sont les autres pièces, chansons, ballades, complaintes, etc., qui forment le recueil du prisonnier de Beauvais. On y remarque, comme dans le *Grand Testament* de Villon, une ballade à la sainte Vierge, une chanson à sa maîtresse, un rondel à une belle dame, une ballade qui rappelle exactement celle des *Neiges d'antan*, etc. Les similitudes, les réminiscences sont plus caractéristiques encore, quand on compare vers à vers les deux poëtes ; ce sont souvent les mêmes proverbes, les

mêmes dictons, les mêmes coupes de vers, les mêmes inspirations, le même style, la même langue. Il faudrait de nombreuses citations mises en regard les unes des autres pour faire toucher du doigt la ressemblance des deux poëtes et des deux ouvrages.

Il suffit de citer ce huitain, qui se trouve presque textuellement dans Villon :

Amy, il te fault passer,
Car tu es en trop dur passage;
Vueilles ton vouloir compasser,
Ou autrement tu n'es pas sage.
Tout homme convient trespasser,
Tant soit grant, ne de fort corsage.
Mais, pour parler de repasser,
Jamais tu n'en verras message.

Il faut citer la ballade dont le refrain est :

Dieu si vous doit honneur, santé, liesse ;

La ballade, qui se distingue par un dialogue si vif et si animé :

Amy sire, or me dis doulcement;

La ballade qui a fourni évidemment à Villon le refrain : *Il n'est bon bec que de Paris*, et qui roule sur cette équivoque égrillarde :

Qu'il n'est d'ouvraige que de Rains.

Voilà ce qui fait surtout la valeur littéraire de

Jehan Regnier, lequel a été le précurseur, l'inspirateur et souvent le modèle de François Villon; car on ne saurait mettre en doute l'antériorité de la composition des poésies de Jehan Regnier, qui a pris soin de les dater de la manière la plus rigoureuse. C'est en 1432 qu'il commença de les écrire dans les prisons de Beauvais; c'est en 1460 que Villon composa son *Petit Testament* dans les prisons du Châtelet de Paris.

Il résulte de ce fait que les poésies de Regnier étaient connues de ses contemporains et qu'elles devaient jouir d'une espèce de renommée, pour que Villon se soit attaché à en imiter le sentiment, le caractère et la forme. Au reste, Jehan Regnier vivait encore, et l'on peut supposer qu'il avait lui-même donné communication de ses vers à Villon. Toutefois, ce n'est que longtemps après sa mort que le manuscrit de ses poésies tomba en la possession de quelque ami des lettres, qui le fit imprimer, en 1524, pour être agréable à un parent de l'auteur, à noble messire Claude Le Marchant, chevalier, seigneur de Bouchet et élu d'Auxerre.

A cette époque, les œuvres de Villon, réimprimées dix ou douze fois, avaient acquis une éclatante célébrité; tout le monde les savait encore par cœur, à la cour comme à la ville, quoiqu'elles eussent déjà beaucoup vieilli; mais elles furent effacées et bientôt oubliées, dès que Clément Marot eut créé une nouvelle école poétique. On s'explique ainsi comment le livre de Jehan Regnier, malgré sa valeur incontestable, a passé alors inaperçu, sans

acheteurs et sans lecteurs. On ne voulait plus des vieux poëtes, on ne les comprenait plus, et Clément Marot essaya en vain, pour les faire lire, de rajeunir le texte de Villon et le *Roman de la Rose*. Le nom de Jehan Regnier resta donc absolument inconnu, en dépit de la publication posthume de son ouvrage; cependant La Croix du Maine et Du Verdier, sieur de Vauprivas, n'ont pas négligé d'inscrire son nom dans leurs *Bibliothèques françoises*.

III

LES COMPTES AMOUREUX DE MADAME FLORE

Ce petit livre est des plus rares et des moins connus, quoiqu'il ait été réimprimé au moins six fois. Cependant, on ne le voit cité que dans un très-petit nombre de catalogues de bibliothèques publiques ou particulières. L'ancien Catalogue imprimé de la Bibliothèque du Roi en mentionne deux éditions différentes; il y en avait aussi deux éditions chez le duc de La Vallière, et elles figurent toutes deux dans le premier Catalogue rédigé par Guillaume de Bure. La Bibliothèque de l'Arsenal en possède une, la dernière; enfin, Charles Nodier en avait une

aussi, qui est décrite dans le Catalogue des livres qui ne furent vendus qu'après sa mort. Mais, en revanche, l'édition qui se trouvait chez Nodier était également dans les bibliothèques de Lang, de Hanrott et de Heber, en Angleterre.

Voici, d'après le *Manuel* de Brunet, la nomenclature des éditions de ce livre rare et précieux.

La première édition paraît être celle de *Lyon, à la marque d'Icarus*, sans date, in-8° de 74 feuillets chiffrés, lettres rondes, figures en bois.

La seconde aurait été publiée à *Paris*, par *Poncet le Preux*, 1532, in-8°; elle est citée par Du Verdier, dans sa *Bibliothèque françoise*, mais on n'en connaît pas d'exemplaire.

La troisième serait celle qui figure sous un titre différent dans le Catalogue Falconet, et qui paraît être une contrefaçon de l'original :

La Punition d'amour contempné, extrait de l'Amour fatal de Madame Jane Flore. *Lyon*, 1540, in-12.

La quatrième est de *Paris*, *J. Réal*, 1543, in-8°; c'est la moins rare de toutes.

La cinquième, qui est peut-être la même que la précédente, avec un titre renouvelé, porte la date de 1555.

Enfin, la sixième, qu'on peut considérer comme la dernière, est de *Lyon*, *Benoist Rigaud*, 1574, in-16 de 301 pages, avec un petit bois sur le titre.

Les auteurs de la *Bibliothèque des Romans* (volume de juin 1780) et des *Mélanges tirés d'une*

grande bibliothèque, se sont occupés des *Comptes amoureux de Madame Flore*, mais avec une extrême négligence, sinon avec une ignorance complète de la littérature du XVIe siècle. Ils ont eu l'incroyable idée de prétendre que ces Contes avaient été composés, « à la fin du XVe siècle, à l'imitation des Nouvelles de Boccace; » ils ajoutent que ces Contes ont été imprimés deux fois dans le XVIe siècle, et que les deux éditions ne sont pas rares. Ils donnent, en outre, une analyse très-imparfaite de ces Contes, avec quelques citations modernisées et tronquées. Nous n'avons donc rien à tirer des critiques qui ont parlé, avant nous, de l'ouvrage de Madame Jeanne Flore.

Cet ouvrage, en faisant la part du goût littéraire de l'époque où il parut, est un chef-d'œuvre de sentiment et de style; il présente, il est vrai, beaucoup de passages diffus et obscurs; il est quelquefois verbeux et prolixe, mais on trouverait les mêmes défauts dans les entretiens qui accompagnent les nouvelles de l'*Heptaméron* de la Reine de Navarre. Il y a, en effet, plus d une analogie entre ces deux ouvrages, qui semblent avoir été composés, écrits et publiés sous la même inspiration et sous les mêmes influences.

L'auteur, qui s'est caché sous le pseudonyme de Jeanne Flore, adresse son livre à Madame Minerve, sa chère cousine, en lui disant que les contes qui forment le recueil ont été racontés « en nostre compagnie, à ces vendanges dernières, par noz bonnes cousines et amyes, Madame Mélibée, Madame Ce-

bille, Madame Hortence, Madame Luciennè, Madame Salphionne, Madame Sapho, Madame Andromeda, Madame Méduse et autres noz voisines. » Voilà, dans cette dédicace, onze dames et cousines nommées, qui assistaient à ces veillées et qui, *bien à propos*, y firent « les comptes de ceux qui contemnent et mesprisent le vray amour ; » or le recueil de Madame Flore ne donne que sept contes, ce qui nous autorise à croire que ce n'est qu'un extrait de l'ouvrage complet, lequel aurait été intitulé : *l'Amour fatal*, comme l'indique le titre de l'édition citée dans le Catalogue de Falconet.

Il nous paraît donc certain que ce recueil a la même origine que l'*Heptaméron*, les contes qu'il renferme ont été probablement narrés, à la cour d'Alençon, en présence de la duchesse Marguerite de Valois, et nous n'hésitons pas à supposer que la première édition de Lyon, sans date, fut publiée, vers 1531, sans date et sans nom de libraire, par les soins de Bonaventure des Periers ou de Clément Marot, qui avaient alors des relations continuelles avec la librairie lyonnaise. Il ne faut pas perdre de vue que *Madame Egine Minerve*, en tête du recueil, adresse un huitain aux nobles dames amoureuses. Egine Minerve n'est autre que Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, que tous les poëtes contemporains ont célébrée sous le nom de Pallas.

C'est elle qui raconte la quatrième nouvelle, et Madame Flore la dépeint comme « femme pour vray très-belle, jeune, gaie et éloquente en son par-

ler. » On peut en juger par un trait qui rappelle ceux de l'*Heptaméron* : « Nous n'avons donc tort, dit-elle, amoureuses compaignes, si, pour mitiger noz martires, venons à choisir qui puisse suppléer aux fautes que font noz maris impotens, lesquelz, possible, quoyqu'il meslent le ciel et la terre ensemble, quand ilz nous surpreignent en noz larcins amoureux, sont bien joyeux de trouver œuvre faicte. »

Il suffit, pour constater à la fois la date et la provenance de ces contes amoureux, de remarquer que Madame Minerve introduit, dans le conte qu'elle fait à ses compagnes et cousines, un des meilleurs rondeaux de son poëte Clément Marot, qui commence ainsi :

En languissant et en griefve tristesse....

Les commentateurs des œuvres de Marot ont supposé que ce rondeau avait été fait pour la reine de Navarre, qui se lamentait d'avoir un mari *vieillard* ou impotent. Si nous savions les noms des dames et damoiselles qui formaient, autour de Marguerite de Valois, un cortége de Muses et de Grâces, nous connaîtrions quelles étaient les *bonnes cousines et amies* qui, « toutes de bonne grâce et sçavoir, toutes, dis-je, de gentille noblesse aornées, » prenaient la parole l'une après l'autre, pour raconter la punition des contempteurs du véritable amour.

Le commencement du livre indique, comme nous l'avons annoncé plus haut, que ce petit volume n'est

qu'un extrait d'un plus grand ouvrage : « Madame Mélibée, après que la jeune Salphionne eust mis fin à son compte, où reçeut assez plaisir toute lacompagnie, print la parole et dit..... » Le premier conte est donc narré par Madame Mélibée ; le second, par Madame Andromeda ; le troisième, par Madame Méduse ; le quatrième, par Madame Minerve ; le cinquième, par Madame Sopho ; le sixième, par Madame Cassandre, et le septième, par Madame Briolayne. La présence de ce nom vulgaire et bizarre, au milieu des surnoms mythologiques, n'est pas facile à comprendre et à expliquer.

Dans les cas où l'on se déciderait, sous les auspices de *Madame Briolayne*, à chercher l'auteur des *Comptes amoureux* hors de la cour de la duchesse d'Alençon, qui était devenue reine de Navarre, en 1527, par son mariage en secondes noces avec Henri d'Albret, on pourrait choisir entre plusieurs lyonnaises contemporaines qui portaient le prénom de Jeanne, et qui ne nous sont connues que par les vers de Clément Marot. Ainsi dans ses *Étrennes*, il vante le mérite de Jeanne Siéve et de Jeanne Faye ; mais s'il fallait absolument retrouver à Lyon l'auteur des *Comptes amoureux*, nous nous arrêterions de préférence, pour reconnaître Madame Flore, à Jeanne Gaillarde, Lyonnaise, dont une épigramme de Clément Marot vante l'esprit gaillard, et qui est placée au premier rang des écrivains éloquents dans ce rondeau du poëte de Cahors :

D'avoir le prix en science et doctrine
Bien mérita de Pisan la Christine,
Durant ses jours; mais ta plume dorée,
D'elle seroit à présent adorée,
S'elle vivoit par volonté divine.
Car tout ainsi que le feu l'or affine,
Le temps a fait notre langue plus fine,
De qui tu as l'éloquence assurée
D'avoir le prix.

Doncques, ma main, rends-toi humble et benigne,
En donnant lieu à la main féminine;
N'escris plus rien en rithme mesurée,
Fors que tu es une main bien heurée
D'avoir touché celle qui est tant digne
D'avoir le prix!

On lira, dans les œuvres de Clément Marot, la réponse rimée de Jeanne Gaillarde, qui s'était peut-être fait connaître sous le nom de Jeanne Flore dans la ville de Lyon, qu'on appelait alors la ville de Minerve ou l'Athènes de France.

IV

LES FANTASTIQUES BATAILLES DES GRANDS ROIS RODILARDUS ET CROACUS

Rien n'est plus rare que ce petit livre, quoiqu'il ait été réimprimé au moins sept fois. La Bibliothèque impériale n'en possède aucune édition; la Bibliothèque de l'Arsenal, si riche en curiosités littéraires du

XVIe siècle, n'a que l'édition de *Lyon, Benoist Rigaud*, 1559, in-16. Nous avons lieu de croire que les autres bibliothèques publiques de Paris ne sont pas mieux partagées à cet égard que la Bibliothèque impériale.

Voici, d'après le *Manuel du libraire*, la nomenclature des sept éditions :

1° Les Fantastiques batailles des grands roys Rodilardus et Croacus, translaté de latin en françois. Imprimé nouuellement, 1534. *On les vend à Lyon en la maison de Françoys Juste,* in-8° goth. de 78 feuilles.

2° Les mêmes. *Paris, par Alain Lotrian*, 1534, in-16.

3° Les mêmes. Plaisante inuention d'Homère, traduit nouuellement. *Poitiers, à l'enseigne du Pellican*, 1535, in-16 goth. de CII feuill. chiffrés.

4° Les mêmes. *Lyon*, 1556, in-16.

5° Grandes et fantastiques batailles, etc. *Blois, Julian Angelier*, 1554, in-16.

6° La Bataille fantastique, etc., *Lyon, Benoist Rigaud*, 1559, in-16 de 123 pages et 4 de table.

7° La même. *Rouan, par Anth. Routhier*, 1603, petit in-12.

Lorsqu'une de ces éditions a passé dans les ventes, elle n'a pas été disputée avec beaucoup d'ardeur, ce qui prouve une fois de plus que les bibliophiles ont souvent d'inexplicables indifférences et d'étranges aveuglements. Le prix en est donc resté très-bas : l'édition rarissime de *François Juste*, se vendait 4 fr. 25 c., chez La Vallière ; celle de

Lyon, 1535, ne n'est pas élevée au delà du prix de 9 fr. à la vente Méon, et la dernière édition, celle de *Rouen*, 1603, qui se trouvait chez Charles Nodier, a été adjugée à 23 fr. 50 c.

Et pourtant Charles Nodier a mis en note cette recommandation à l'adresse des amateurs, qui d'ordinaire s'en rapportaient à lui : « Cette édition n'est pas une des premières, qui sont fort rares; mais il n'y en a point de commune. »

L'opuscule latin de Calentius, dont cet ouvrage est la traduction, ou plutôt l'imitation, a été souvent réimprimé dans la première moitié du XVIe siècle, sous le titre de : *De bello ranarum et murium, libri III*, à Strasbourg, en 1511 et 1512, à Bâle, en 1517, à Anvers, en 1545, etc.; mais il n'en est pas moins inconnu, malgré son mérite; on l'a tout à fait oublié, quand on ne l'a pas confondu avec la *Batrachomyomachie* d'Homère, et les critiques l'ont laissé de côté, comme peu digne d'attirer leur attention.

Ce poëme est pourtant un chef-d'œuvre de satire allégorique, car ces rats et ces grenouilles qui se livrèrent de si terribles batailles, ne sont autres que des hommes, et leurs grands rois, Rodilardus et Croacus, représentent sans doute des monarques contemporains de l'auteur. On avait pensé que cette *invention d'Homère,* paraphrasée par Calentius, pouvait s'appliquer à l'expédition de Charles VIII, roi de France, contre Frédéric, roi de Naples.

Mais peu importe; ce n'est pas là ce qui donnera de la valeur à la traduction que nous réimprimons

ici pour la plus grande joie des curieux. Cette traduction, en effet, offre tous les caractères d'une œuvre de François Rabelais.

Quiconque sait par cœur le *Gargantua* et le *Pantagruel* reconnaîtra, dans les *Fantastiques batailles*, le style et le langage du maître. C'est là, ce nous semble, la meilleure preuve et la plus incontestable qu'on puisse invoquer. Qu'est-ce qui écrivait comme Rabelais, à l'époque où parurent les deux premiers livres des immortelles *Chroniques*, publiées sous le nom d'Alcofribas Nasier? Nous ne voyons que Rabelais qui ait pu *translater* ainsi en françois le poëme homérique d'Elysius Calentius.

Ce n'est pas tout : il y a entre les *Fantastiques batailles* et les batailles décrites dans les deux premiers livres du roman facétieux et philosophique de Rabelais, quelques analogies frappantes, quelques réminiscences caractérisées : la guerre des fouaces de Lerné a plus d'un rapport avec la guerre déclarée par Rodilardus à la reine des grenouilles, laquelle ressemblerait assez au roi Picrochole. Il faut lire, dans *Gargantua*, le chapitre intitulé : *Comment Ulrich Gallet fut envoyé devers Picrochole*, et dans les *Fantastiques batailles*, le chapitre : *Comment Rodilardus, roy des rats, feit dénoncer la guerre aux grenoilles, par Ciceret.* On trouve ici et là des idées congénères et des traits presque semblables.

Mais la similitude est encore plus évidente entre le chapitre de *Pantagruel : Du dueil que mena Gargantua de la mort de sa femme Radebec*, et le cha-

pitre des *Fantastiques batailles; Du grand dueil que feit Rodilardus pour la mort de son fils.* L'auteur, dans ces deux chapitres, s'est inspiré d'Homère, en imitant les vers « par lesquels le roy Priam se lamente de la mort piteuse de son fils Hector. »

Dans les *Fantastiques batailles*, le traducteur se sert continuellement des formes de narration que Rabelais affectionne; par exemple : « Le jour venu, en peu d'heures, deuant le palais du roy Rodilardus furent assemblez bien vingt mille combatans, tant rats que souris, gens bien experts à la guerre, etc. » Ch. IX du Ier livre. « Aucuns toutefois de ces mauuais garniemens rats furent pris, et en fut fait justice pour donner exemple aux autres; mesmement quatre cens cinquante deux compagnons qui estoient de la bande des souris, gens de pieds, en un village furent surprins. » Ch. VI du second livre.

Çà et là, dans l'*Invention d'Homère,* le traducteur se permet des libertés qui sentent leur Rabelais; par exemple : « Ains brusloient souuent, par fin d'esprit, la barbe du c.. à ces pauures barbues, quand elles disoient du contraire. »

On citerait cinquante mots, tels que le verbe *eslanoyer*, qui sont de Rabelais et qui ne peuvent se rencontrer dans les *Fantastiques batailles,* par un pur effet du hasard.

Mais arrêtons-nous au prologue des *Fantastiques batailles*, adressé aux lecteurs : « Je ne veux pourtant, humains lecteurs, que laissez vos bons affaires et negoces pour vaquer à la lecture de ce liure;

mais vous le pouriez bien faire par maniere de passe-temps, après qu'aurez donné bon ordre aux affaires qui vous touchent de plus près. Je sçay bien toutefois quand vous l'aurez leu, encore le voudrez auoir, sans soy esloigner de vostre service. » Écoutons maintenant Rabelais dans le prologue du livre second de *Pantagruel :* « Vous avez naguère veu, leu, et sceu les grandes et estimables chroniques de l'enorme geant Gargantua, et comme vrays fideles, les auez crues tout ainsy que texte de bible ou du sainct euangile... Et a la mienne volonté que ung chascun laissast sa propre besongne, ne se souciast de son mestier et meist ses affaires propres en oubly, pour y vacquer entierement, sans que son esperit feust d'ailleurs distraict ny empesché. »

Enfin, rappelons-nous que François Juste, le libraire favori de Rabelais, vendait dans sa boutique les *Fantastiques batailles* en même temps que les *Grandes et inestimables chroniques du grant et enorme geant Gargantua* et les *Horribles et espouuentables faictz et prouesses du tres renommé Pantagruel.* On n'aurait pas de peine à démontrer que François Juste n'a vendu que des livres de Rabelais ou de ses amis.

Dans l'édition de *Paris*, *Alain Lotrian*, 1534, le traducteur est nommé *Antoine Milesius;* c'est, à n'en pas douter, un pseudonyme dont le véritable sens nous échappe. Quant au *Traité de la nature des rats*, qui figure dans cette édition, ne l'ayant pas eu sous les yeux, nous ne saurions en rien dire qui puisse ajouter quelque preuve à l'appui d'une

attribution rabelaisienne. Nous ne croyons pas qu'aucune autre édition ait reproduit ce *Traité de la nature des rats*.

Nous n'avons point à nous occuper ici de l'auteur du poëme latin : *De bello ranarum*. Eliseo Calenzio, né dans la Pouille, au milieu du xve siècle, avait été le précepteur du roi de Naples, Frédéric; il fut l'ami de Sannazar et de Pentanus; il composa, outre son poëme, des élégies, des épigrammes, des satires et des poésies diverses en latin, qu'on fit imprimer après sa mort, à Rome, en 1503, chez Jean de Besieken, in-fol. Ce recueil, qui renferme bien des hardiesses, et aussi bien des joyeusetés, fut supprimé et mis à l'index. De là son extrême rareté. Il est probable que Rabelais, dans son premier voyage à Rome, avait eu entre les mains un exemplaire des œuvres de Calenzio.

Le savant Bernard de La Monnoye, dans ses notes sur la *Bibliothèque française* de Du Verdier, qui a fait mention des *Fantastiques batailles*, nous apprend sur le témoignage de Pontanus, que le nom de famille d'Elisius ou Aloïsius était, non pas Calentius, mais Gallatius. Il fait remarquer aussi que Rabelais, par inattention, dit-il, a décerné à un chat le nom du roi des rats, Rodilardus. Ne serait-ce pas plutôt avec intention? A bon chat bon rat.

V

LES BLASONS ANATOMIQUES DU CORPS FÉMININ.

Ce curieux petit recueil, qui a été réimprimé séparément cinq ou six fois, est d'une si grande rareté, que bien des bibliographes l'ont cité sans l'avoir vu.

La première édition, dont le savant auteur du *Manuel du Libraire* ne semble pas vouloir admettre l'existence, aura peut-être été supprimée, puisqu'on n'en connaît pas un seul exemplaire; elle n'a donc pas été décrite, mais on la trouve ainsi mentionnée dans la *Bibliotheca classica* de Georges Draudius (*Franco-furti,* 1625, in-4°, tome second, p. 201):

Blasons anatomiques des parties du corps féminin, invention de plusieurs poëtes françois contemporains. *A Lyon, François Juste,* 1536, in-16.

Il est à peu près certain que cette édition a bien réellement existé, et qu'elle fut publiée par les soins de Clément Marot, à Lyon, chez François Juste, qui venait de réimprimer plusieurs fois de suite son *Adolescence clémentine,* dans le même format et sans doute avec les mêmes caractères. Il faut remarquer que Draudius a pris les matériaux de sa *Bibliotheca classica* non-seulement dans les *Bibliothèques françoises* de Lacroix du Maine et Du Verdier, mais encore dans les catalogues des foires

de Francfort. L'édition des *Blasons,* datée de 1536, ne peut donc pas être un fragment de l'*Hécatomphile* de Léon-Baptiste Alberti, *Lyon*, *François Juste,* 1537, in-16, dans lequel ces blasons furent ajoutés en appendice, comme dans plusieurs réimpressions de cet ouvrage.

L'auteur du *Manuel du Libraire* ne signale pas moins de quatre éditions postérieures des *Blasons anatomiques,* éditions probablement très-différentes de la première, puisqu'elles paraissent avoir été faites et augmentées par Charles de la Hueterie et par les ennemis de Clément Marot. Une seule d'entre elles, celle de *Paris*, *Charles l'Angelier,* 1550, in-16, figures, a passé sous nos yeux. On peut supposer qu'elle reproduit exactement une édition antérieure, publiée par le même libraire, en 1543, édition dont un exemplaire ne s'est vendu que 3 liv. 10 sh. à la vente White Knights. Une autre, *Paris, de la bouticque de Nicolas Chrestien,* 1554, in-16, figures, a figuré, en 1854, dans un catalogue de M. Potier, où l'exemplaire, relié en mar. citr. par Trautz, était annoncé au prix de 250 francs.

Quant à la dernière édition, le *Manuel du Libraire* en donne ainsi le titre, sans y joindre aucun prix de vente : Blasons et contreblasons du corps masculin et féminin, composés par plusieurs poëtes, avec les figures au plus près du naturel. *Paris, veuve Jean Bonfons,* sans date, in-16, figure en bois. « Non-seulement cette édition est très-fautive, dit l'illustre bibliographe qui en parle certainement

de visu, mais encore les pages ont été mal imposées, en sorte qu'une pièce est coupée par une autre; malgré cela, sa grande rareté lui donne de la valeur.» Cette édition est évidemment plus complète que les précédentes.

D. M. Méon a fait reparaître, deux siècles et demi plus tard, une partie des *Blasons anatomiques,* dans un recueil intitulé : *Blasons, poésies anciennes des* XVe *et* XVIe *siècles extraites de différens auteurs imprimés et manuscrits* (Paris, Guillemot, 1809, in-8°). On sait que, dans les exemplaires non expurgés de ce volume, les pages 53-64 doivent se trouver doubles; ces pages, contenant plusieurs blasons libres, furent réimprimées par ordre de la police, qui, au moyen de ces cartons, consentit à laisser circuler l'ouvrage. Au reste, cette compilation est faite sans méthode, sans critique et sans goût; le texte est défiguré par des fautes grossières, et l'on peut assurer que Méon n'a pas souvent compris ce qu'il réimprimait avec tant de négligence.

Le blason était un genre de poésie française dont l'origine paraît remonter à la fin du XVe siècle, car Guillaume Alexis, religieux de Lyre, en donna le premier spécimen dans le *Grand blason des Fausses amours*. Thomas Sibillet, dans son *Art poétique,* chap. X, définit en ces termes ce genre de poésie, qui devint surtout à la mode vers 1535, quand Clément Marot en eut offert un admirable exemple aux poëtes contemporains : « Le Blason est une perpétuelle louange ou continu vitupere de ce qu'on

s'est proposé blasonner... Autant bien se blasonne le laid comme le beau, et le mauvais comme le bon, témoin Marot, en ses blasons du beau et du laid tetin. Le plus bref est le meilleur, mesme il soit agu en conclusions, et est plus doulx en rime plate et en vers de huit syllabes, encores que ceux de dix n'en soyent pas rejettez comme ineptes, ainsi que tu peux veoir aux *Blasons du corps féminin,* entre lesquels le Blason du sourcil est en vers de dix syllabes, comme sont aussi plusieurs autres. »

Le point de départ de cette mode poétique des blasons et des contreblasons fut, en effet, le fameux blason du *Beau Tétin,* que Clément Marot avait fait en l'honneur de quelque belle damoiselle, à la cour de France, ou plutôt dans l'intimité de la reine de Navarre. Ce blason, chef-d'œuvre de grâce, de délicatesse et de galanterie, qui ne serait pas indigne de prendre place parmi les plus charmantes *inventions* d'Anacréon, eut un prodigieux succès; tous les poëtes voulurent s'essayer dans un genre que les dames accueillaient avec d'autant plus de faveur, qu'elles en étaient les inspiratrices. Clément Marot fit un choix entre toutes ces pièces de vers, composées à l'imitation du blason du Beau Tétin, et en publia la première édition chez son libraire de Lyon, François Juste, qui était aussi le libraire éditeur de Rabelais.

Clément Marot nous a raconté lui-même l'histoire de cette espèce de tournoi littéraire dans une épître adressée *à ceulx qui, après l'épigramme du Beau Tétin, en feirent d'autres.* Voici cette épître,

qui doit servir naturellement de préface à une réimpression des *Blasons anatomiques du corps féminin :*

Nobles esprits de France poétiques,
Nouveaux Phebus surpassans les antiques,
Graces vous rends, dont avez imité,
Non un tetin beau par extremité,
Mais un blason, que je feis de bon zelle
Sur le tetin d'une humble damoiselle.
En me suyvant, vous avez blasonné,
Dont hautement je me sens guerdonné,
L'un, de sa part, la chevelure blonde :
L'autre, le cueur : l'autre, la cuisse ronde :
L'autre, la main descripte proprement :
L'autre, un bel œil deschiffré doctement :
L'autre, un esprit, cherchant les cieux ouverts :
L'autre, la bouche, où sont plusieurs beaux vers :
L'autre, une larme, et l'autre a fait l'oreille :
L'autre, un sourcil de beauté non pareille *.
C'est tout cela qu'en ay peu recouvrer,
Et si bien tous y avez sceu ouvrer,
Qu'il n'y a cil qui pour vrai ne deserve
Un prix à part de la main de Minerve.
Mais du sourcil la beauté bien chantée
A tellement nostre court contentée,
Qu'à son autheur nostre Princesse donne

* Nous avons ici, sans aucun doute, la nomenclature des Blasons que Clément Marot avait rassemblés pour l'édition de François Juste : *la Chevelure blonde*, par de Vauzelles; *le Cueur*, par Albert le Grand; *la Cuisse*, par Lelieur; *la Main*, par Claude Chapuys; *l'Œil*, par A. Heroet; *l'Esprit*, par Lancelot Carle; *la Bouche*, par Victor Brodeau; *la Larme*, par Maurice Sceve; *l'Oreille*, par Albert le Grand, *le Sourcil*, par Maurice Sceve.

Pour ceste fois de laurier la couronne * :
Et m'y consens qui point ne le cognois,
Fors qu'on m'a dit que c'est un Lyonnois.
O Saint-Gelais, creature gentille.
Dont le sçavoir, dont l'esprit, dont le stile
Et dont le tout rend la France honorée,
A quoy tient-il que sa plume dorée
N'a fait le sien ? Ce mauvais vent qui court
T'auroit-il bien poussé hors de la court ?
O roy François, tant qu'il te plaira; pers-le,
Mais si le pers, tu perdras une perle,
Sans les susdits blasonneurs blasonner,
Que l'Orient ne te sçauroit donner **.
Or, chers amys, par manière de rire,
Il m'est venu volonté de descrire
A contrepoil le tetin que j'envoye
Vers vous, afin que suiviez ceste voye.
Je l'eusse painct plus laid cinquante fois,
Si j'eusse pu : tel qu'il est, toutesfois,
Protester veux, affin d'eviter noise,
Que ce n'est point un tetin de Françoise,
Et que voulu n'ay la bride lascher
A mes propos, pour les dames fascher :
Mais volontiers, qui l'esprit exercite,
Ores le blanc, ores le noir recite;

* Lenglet-Dufresnoy, qui prétend que Clément Marot était hors de France et réfugié à la cour de Ferrare au moment où les poëtes français se mirent à imiter le blason du Beau Tétin, croit reconnaître, dans *nostre Princesse*, Renée de France, duchesse de Ferrare; mais nous pensons que Clément Marot, qu'il fût en France ou hors de France, a voulu parler de sa bonne maîtresse, Marguerite de Valois, reine de Navarre.

** Mellin de Saint-Gelais, sensible au reproche de son ami Clément Marot, lui envoya deux blasons, celui des *Cheveux coupés* et celui de *l'Œil*.

Et est le painctre indigne de louange,
Qui ne sçait paindre aussi bien diable qu'ange :
Après la course, il faut tirer la barre,
Après bémol, faut chanter en becarre.
Là donc, amys, celles qu'avez louées,
Mieulx qu'on n'a dit, sont de beauté douées :
Parquoy n'entens que vous vous desdiez
Des beaulx blasons à elles dediez.
Ains, que chascun le rebours chanter veuille,
Pour leur donner encores plus grand feuille :
Car vous sçavez qu'à gorge blanche et grasse,
Le cordon noir n'a point mauvaise grâce.
Là donc, là donc, poussez, faites merveilles :
A beaulx cheveux et à belles oreilles,
Faictes les moy plus laides que l'on puisse :
Pochez cest œil, fessez-moy cette cuisse :
Decrivez-moy en stile espouventable
Un sourcil gris, une main detestable.
Sus à ce cueur : qu'il me soit pelaudé :
Mieux que ne fut le premier collaudé :
A ceste larme, et pour bien estre escripte,
Deschiffrez-moy celle d'un hipocrite ?
Quant à l'esprit, paignez-moy une souche :
Et d'un taureau le muffle, pour la bouche.
Bref, faictes-les si horribles à veoir,
Que le grand diable en puisse horreur avoir.
Mais je vous pry, que chascun blasonneur
Veuille garder en ses escrits honneur :
Arrière mots qui sonnent sallement,
Parlons aussi des membres seulement
Que l'on peut veoir sans honte descouvers,
Et des honteux ne souillons point nos vers.
Car quel besoing est-il mettre en lumière
Ce qu'est nature à cacher coustumière ?
Ainsi ferez pour à tous agreer.
Et pour le Roy mesmement recréer,
Au soing qu'il a de guerre jà tyssue

Dont Dieu luy doint victorieuse issue,
Et pour le prix, qui mieux faire sçaura
De verd lierre une couronne aura,
Et un dixain de muse marotine,
Qui chantera sa louange condigne.

Ce nouvel appel de Clément Marot à ses disciples et à ses amis fut entendu, et chacun à l'envi s'empressa de répondre au vœu de son illustre maître, en imitant le contreblason du Tétin. Mais on n'a pas de peine à deviner que le Laid Tétin n'eut pas le succès du Beau Tétin. Les dames et damoiselles de France formèrent une sorte de ligue pour maudire et pour mettre en interdit les malhonnêtes blasonneurs, qui osaient les diffamer après avoir célébré leurs louanges.

Ce n'est pas tout; malgré les conseils et les prières de Clément Marot, bien des blasonneurs se permirent de traduire au grand jour ce que la décence a caché dans les mystères du corps féminin : de là des blasons effrontés et indécents qui mettaient le doigt sans façon sur les détails les plus secrets de la beauté des dames. Celles-ci en furent indignées et fermèrent leur porte aux impudents et aux indiscrets.

Un défenseur anonyme du beau sexe et de la décence publia un *Blason des Blasonneurs des membres feminins* qui n'est pas venu jusqu'à nous et qui commençait par ces deux vers :

Deportez-vous, ô glorieux folastres,
Deportez-vous, dis-je, vains idolastres.

Cette pièce devait être très-vive et très-mordante, car Eustorgue de Beaulieu, qui était l'auteur des blasons de la joue, du nez, de la dent, de la voix et de la langue, se chargea de répondre, avec non moins de vivacité et d'aigreur, au critique anonyme, dans une pièce de vers intitulée : *l'Excuse du corps pudique envers ceulx qui ont composé le livre intitulé :* BLASONS ANATOMIQUES, *contre celuy qui a fait le Blason des Blasonneurs des membres feminins.* Il est vrai qu'on avait attribué le blason du c.l à Eustorgue de Beaulieu, qui le désavouait énergiquement. Il termine ainsi la réponse à ce *Jenin le repreneur :*

Or quoy que soit, je te pry, ne t'adonne
Doresnavant à diffamer personne,
N'a dire injure aux gens si lourdement
Qui contre toy n'ont escript nullement,
Ou aultrement tu pourras faire accroire
Que ton cas n'est rien que folie ou gloire.

Eustorgue de Beaulieu, il faut bien le dire humblement, ne s'était pas contenté de rimer le blason du c.l, auquel il avait ajouté, comme corollaire indispensable, le blason du pet et de la vesse. On l'accusait encore d'avoir blasonné le ventre féminin et tous ses accessoires. Ce fut Gilles Corrozet, poëte et historien en même temps qu'imprimeur, qui prit à partie Eustorgue de Beaulieu, sans toutefois le nommer, en faisant paraître le blason contre les blasonneurs des membres. Ce blason mérite d'être reproduit en entier, parce qu'il

exprime la réaction de l'opinion publique contre les blasonneurs et les blasons.

Gilles Corrozet était inspiré sans doute par une espèce de jalousie de métier, car il avait fait des blasons, comme les autres poëtes, notamment le *Blason du mois de mai* (sans date, petit in-8° goth. de 4 ff.). Il persévéra dans un genre de poésie où il avait réusi, et il composa les *Blasons domestiques, contenant la decoration d'une maison honneste et du menage estant en icelle* (Paris, Gilles Corrozet, 1539, in-16 de 48 ff.). Quant aux contreblasons, dont Clément Marot avait donné le modèle dans son épigramme du Laid Tétin, ils trouvèrent peu d'échos parmi le monde poétique, car ils étaient d'avance frappés de réprobation. Un des adversaires les plus implacables de Clément Marot, Charles de la Hueterie, rima pourtant un certain nombre de ces contreblasons, et les fit imprimer à la suite des Blasons anatomiques du corps féminin, en s'appropriant ainsi le premier recueil formé par l'auteur du Beau et du Laid Tétin. C'est sous cette nouvelle forme que le recueil fut réimprimé plusieurs fois.

Les poëtes qui avaient contribué à former le premier recueil de François Juste ne sont pas tous également connus : La Croix du Maine et Du Verdier, dans leurs *Bibliothèques françoises*, n'ont pas mentionné Albert le Grand, I.-N. Darles, Jomet Garey d'Apt; mais ils ont accordé des notices plus ou moins étendues à Mathieu de Vauzelles, à Maurice Sceve, à Antoine Heroet, sieur de Maisonneuve, à Eustorg ou Eustorgue de Beaulieu, à

Victor Brodeau, à Michel d'Amboise, dit l'Esclave Fortuné, à Claude Chapuys, à Lelieur, à Lancelot Carle, à François Sagon et à Charles de la Hueterie. Nous renverrons donc les lecteurs des Blasons anatomiques du corps féminin aux *Bibliothèques françoises* de La Croix du Maine et de Du Verdier.

VI

UNE ÉDITION NON CITÉE DE LA MARGUERITE DES MARGUERITES.

MARGUERITES DE LA MARGUERITE des princesses, très-illustre royne de Navarre. *A Lyon, par Pierre de Tours,* 1549, 2 parties ne 1 vol. in-16, mar. v. fil. comp. semis de marguerites, doublé de mar. orange, dent. tabis, tranche dorée *(Gruel.)*.

« Exemplaire COMPLET ET UNIQUE de cette édition, qui n'a pas encore été décrite avec exactitude, car l'exemplaire que possédait Soleinne (voy. n° 94 du Supplément, au tome Ier du Catalogue) n'avait pu fournir que les éléments d'une description erronée, puisqu'il était INCOMPLET. Cet exemplaire était le seul qui eût passé jusqu'alors dans les ventes, et rien ne pouvait en faire soupçonner les imperfections, lorsque je l'ai signalé pour la première fois à l'attention des amateurs, en l'annonçant sous ce

titre : *Le Miroir de l'âme pécheresse, par tres-chrestienne princesse Marguerite de France, royne de Navarre.* Lyon, Pierre de Tours, 1549. — *Suite des Marguerites de la Marguerite des princesses, tres-illustre royne de Navarre.* Ibid., id., 1559, un tome en 1 vol. in-16 de 816 p., non compris le titre de la deuxième partie, fig. s. b., mar. r. fil. tr. d., ancienne reliure.

« Cette édition n'étant pas citée par les bibliographes et ne se trouvant dans aucune collection, je ne l'ai pas laissée passer sans en faire l'objet de la note suivante : « Cette édition, qui ne doit pas contenir les pièces liminaires de l'édition in-8° de 1547, ni quelques autres pièces, notamment le sonnet placé à la fin de la première partie, le sonnet à Jeanne, infante de Navarre, en tête des *Nymphes de Diane,* les deux énigmes à la fin de la deuxième partie, etc., semble avoir été faite sous le titre de *Miroir de l'âme pécheresse,* avec ces omissions volontaires, pour échapper aux défenses du privilége de six ans, que Jean de Tournes avait obtenu pour les ouvrages inédits de Marguerite; car, dans ce privilége, il n'est pas fait mention du *Miroir,* » qui avait été publié d'abord en 1538. Cette note était ce qu'elle pouvait être, à l'époque où elle accompagna le premier signalement d'une édition inconnue des *Marguerites.* Le savant auteur du *Manuel du Libraire,* qui eut l'exemplaire sous les yeux et entre les mains, avait seulement, dans son édition de 1843, mentionné brièvement les *Marguerites* de 1549, avec cette simple observation :

« Édition plus rare que la précédente (celle de 1547) et qui n'a guère moins de valeur. » Il compléta son article, dans la dernière édition du *Manuel*, en reproduisant presque textuellement la note descriptive empruntée au Supplément du Catalogue de la bibliothèque dramatique de Soleinne.

M. Jacques-Charles Brunet ne soupçonnait pas alors que l'exemplaire de Soleinne, acheté par M. Yémeniz, était incomplet et n'avait pas été décrit sous le véritable titre de cette édition rarissime, inconnue des bibliographes. Il a fallu qu'un exemplaire COMPLET, le seul qui ait été retrouvé jusqu'à présent, sortit d'une bibliothèque où il était caché depuis quarante-cinq ans, pour nous donner l'occasion de faire une nouvelle description, exacte cette fois et définitive, de l'édition publiée en 1549 par Guillaume Rouille ou Roville, sous le faux nom de *Pierre de Tours*, et supprimée sans doute comme contrefaçon, à la requête de Jean de Tournes, qui avait fait paraître à Lyon la première édition des *Marguerites*, avec un privilége pour six années.

« Cette édition, imprimée en lettres rondes, avec quelques petites figures sur bois, se compose de huit feuillets préliminaires, dont un blanc, et de 813 pages divisées en deux parties inégales par un second titre qui compte réellement dans la pagination du volume, puisqu'il devrait être paginé 497 et 498.

« Les huit feuillets préliminaires, y compris le feuillet blanc et le feuillet du titre général, transcrit

en tête de cet article, comprennent différentes pièces qui se retrouvent disséminées dans les deux parties du volume de l'édition originale de 1547. Ce sont ces feuillets préliminaires qui n'existaient pas dans l'exemplaire de Soleinne, et dont l'absence a produit une description fautive, que le hasard me permet de rectifier aujourd'hui. Il n'est jamais trop tard pour avouer ses torts et les réparer.

« L'éditeur de 1549 a réuni, dans ces feuillets préliminaires, « l'Épître de J. de la Haye à très-« illustre et très-chrestienne princesse madame la « princesse de Navarre, » épître qui est aussi en tête de l'édition de 1547; on trouve, après, le sonnet de Maurice Scève « à très-illustre et très-ver-« tueuse princesse madame Jane, infante de Na-« varre, » lequel était placé, dans l'édition de 1547, au verso du titre du second volume. Ensuite, vient le sonnet commençant ainsi : *L'esprit de vie en corps de mort mussé,* lequel terminait le premier volume de 1547. On a mis à la fin des pièces préliminaires les deux énigmes, qui figuraient à la fin du deuxième volume de l'édition de 1547.

« Quant au sonnet de Maurice Scève, « aux « dames des vertus de la très-illustre et très-ver-« tueuse princesse Marguerite de France, royne de « Navarre, dévotement affectionnées, » sonnet signé : M. Sc., qui, dans l'édition de 1547, suit l'épître préliminaire de J. de la Haye, l'éditeur de 1549 l'a reporté au commencement du *Mirouer de l'ame pecheresse,* où ce sonnet semble mieux à sa place.

« Le premier titre : *Marguerites de la Marguerite,* ainsi que le second titre : *Suyte des Marguerites,* etc., est entouré d'un encadrement gravé sur bois, dans lequel sont représentés des génies au milieu des fleurs et des rinceaux, et au bas un mascaron de femme voilée et couronnée d'étoiles.

« Dans la dernière pièce du recueil : *Les Adieux des dames de chez la royne de Navarre allant en Gascongne, à madame la princesse de Navarre,* les noms des dames, auteurs de ces Adieux, sont imprimés en petites capitales, en tête de chaque sixain ou huitain, tandis qu'ils l'étaient en italique, et à la marge, dans l'édition de 1547.

« Voici l'indication des signatures de l'édition de 1549 :

« Titre général des Marguerites; au second feuillet, * 2, jusqu'à ** 5; huitième feuillet, blanc.

« Première partie. Titre du *Mirouer de l'ame pecheresse;* au second feuillet, *a* 2, jusqu'à *y* 4; ensuite commence un second alphabet, A jusqu'à I 5.

« Deuxième partie. Titre général : *Suyte des Marguerites;* au second feuillet, AA 2, jusqu'à VV 5.

« Le texte de l'édition de 1549 est absolument conforme à celui de l'édition de 1547, sauf les changements que nous avons indiqués dans le classement des pièces préliminaires. Il y a aussi des différences dans l'orthographe.

« On peut dire, presque avec certitude, que cette édition, dont le SEUL EXEMPLAIRE COMPLET est celui

que nous venons décrire, a été saisie et mise à l'index, aussitôt qu'elle a paru, comme une contrefaçon de celle de J. de Tournes. C'est là ce qui explique pourquoi l'éditeur G. de Rouille aurait essayé de la remettre en vente sous le titre de *Mirouer de l'ame pecheresse,* en supprimant le titre général et les pièces préliminaires. Dans tous les cas, on n'a pas encore trouvé d'autre exemplaire que celui de Soleinne-Yémeniz, avec ce titre de *Mirouer,* qui avait pour objet de déguiser la contrefaçon.

« L'édition de 1547 est beaucoup plus belle, il faut le reconnaître, mais elle n'est pas rare, quoique les beaux exemplaires aient atteint un prix considérable dans ces derniers temps; de l'édition de 1549, il n'existe que deux exemplaires, l'un, imparfait du titre et des feuillets préliminaires, l'autre, COMPLET, et par conséquent infiniment plus précieux que les plus beaux exemplaires de l'édition de 1547. »

VII

LES SONGES DROLATIQUES DE PANTAGRUEL.

Le recueil de gravures en bois est un des livres rares, que les amateurs recherchent avec le plus de passion. Le dernier exemplaire qui ait passé sous le feu des enchères, celui que possédait l'illustre auteur du

Manuel du Libraire, a pu atteindre le prix énorme de 1,500 francs, quoique l'exemplaire de M. Solar, relié par Trautz-Bauzonnet, n'eût été vendu que 775 francs. Peu d'années auparavant, l'exemplaire de Charles Nodier avait été payé 411 francs, et ce bel exemplaire, relié en maroquin rouge par Derome, provenant de la bibliothèque de Girardot de Préfond, n'avait coûté que 150 fr., chez Mac-Carthy. Il serait facile de constater que les exemplaires de ce livre, qu'on voit reparaître de temps à autre dans les ventes célèbres, sont au nombre de cinq ou six, en dehors de ceux qui existent dans quelques bibliothèques publiques.

Voici le titre complet du recueil : *Les songes drolatiques de Pantagruel, où sont contenues plusieurs figures de l'invention de maistre François Rabelais, et dernière œuvre d'iceluy, pour la recreation des bons esprits.* (A Paris, par Richard Breton, 1565.)

C'est un volume petit in-8° de 63 feuillets non paginés, y compris le titre et l'avis au lecteur, avec les signatures A-G. La signature G est double, et le second cahier compris sous cette signature n'a que 7 feuillets au lieu de 8. Il faut en conclure que le huitième feuillet manquant a été supprimé dans tous les exemplaires. Guillaume-François Debure et Jacques-Charles Brunet ont remarqué que dans certains exemplaires incomplets le nombre des planches se trouvait réduit à 18, au lieu de 20. Il n'y a pourtant qu'une édition ancienne de ce recueil.

En 1797, le libraire Salior, qui prétendait avoir

entre les mains l'original dessiné par Rabelais, fit reproduire une partie de ces dessins, gravés par C.-N. Malapeau, et les publia, au nombre de 60, dans le format in-4°. Cette publication ne fut point achevée. Le recueil original, de format in-folio, contenant 122 dessins à la plume, dont 33 coloriés, et 2 portraits de Rabelais, également à la plume, se retrouva dans la superbe collection de livres formée par le libraire Lamy, et fut vendu seulement 130 fr., en 1807.

L'auteur de la *Bibliographie instructive* a eu raison de constater que, suivant l'opinion de plusieurs iconophiles, le recueil attribué à Rabelais avait servi de modèle à Callot « quand il exécuta en taille-douce les figures grotesques que tout le monde connaît et dont il passe pour être l'inventeur ». En effet, les types les plus étranges que Callot a fait entrer dans sa Tentation de saint Antoine sont empruntés aux *Songes drolatiques de Pantagruel.*

Le savant J.-Ch. Brunet s'est peut-être trop avancé en disant d'une manière formelle : « Rabelais, dont ce livre porte le nom, n'y a eu aucune part, mais ses ouvrages en ont donné l'idée. » Rien ne prouve, il faut le reconnaître, que ce livre soit *de l'invention de maistre François Rabelais;* mais rien ne prouve, aussi, que Rabelais n'y ait eu aucune part. On y trouve, au contraire, des compositions très-ingénieuses et très-plaisantes, qui ne seraient pas indignes de lui, si l'on pouvait démontrer qu'il savait se servir du crayon aussi bien que

de la plume. Les descriptions architectoniques qui occupent une assez grande place dans le roman de Rabelais, notamment dans le *Gargantua,* à propos de l'abbaye de Thélème, et surtout dans le cinquième livre, où l'auteur se complaît à représenter le temple de la dive Bouteille, ont donné lieu de supposer que Rabelais était très-expert en architecture. Or, s'il était bon architecte, comme Charles Lenormand l'a soutenu dans une curieuse dissertation intitulée : *Rabelais et l'architecture de la Renaissance,* on n'a pas de peine à croire qu'il était également bon dessinateur et habile *inventeur* de figures grotesques.

On n'a pas encore expliqué, du moins d'une manière satisfaisante, le sens de ces figures, qui ne sont peut-être que des caprices et des imaginations drôlatiques, où il ne faut pas voir une suite d'allusions, de caricatures et de portraits empruntés aux livres de *Gargantua* et de *Pantagruel*. Esmangart, qui les a fait entrer pour la première fois dans une édition des Œuvres de Rabelais, a cru y découvrir le complément des satires historiques qu'il avait mises en relief dans son volumineux commentaire et qui sont pour la plupart des conjectures en l'air, que les faits et les dates repoussent et dissipent comme un léger brouillard.

Les éditeurs de cette édition Variorum *(Paris, Dalibon*, 1823-26, 9 vol. in-8°), Esmangart et son ami Éloi Johanneau, étaient bien fiers pourtant de leur interprétation : « Ils ont les premiers, disaient-ils dans une notice de leur tome IX°, rat-

taché au texte du *Gargantua* et du *Pantagruel* les caricatures des *Songes drolatiques,* où l'on admire le cachet de l'auteur, sa folie et son originalité, jointes à l'esprit et à la malignité du burin de Callot, et où l'on voit reparaître, sous les figures les plus grotesques, tous les personnages, tant réels qu'allégoriques, de ces deux romans; ils ont prouvé que les sujets en étaient tirés et qu'elles servaient de pièces justificatives à leur commentaire historique, qui révèle enfin au grand jour ce qui était resté couvert, sinon d'un voile épais, au moins d'incertitudes. Ils ont démontré que, sous les noms de Grandgousier, de Gargantua, de Pantagruel, de frère Jean des Entommeures, de Panurge, de Bringuenarilles, du grand dompteur des Cimbres, de Gargamelle, de Badebec, de la grande Jument, de la fée Morgue, etc., Rabelais avait mis en scène Louis XII, François Ier, Henri II, le cardinal du Bellay, le cardinal de Lorraine, Charles-Quint, le pape Jules II, Anne de Bretagne, Claude de France, Diane de Poitiers, la belle Féronnière, etc. Ces révélations, toutes puisées dans des sources historiques plus ou moins connues, et appuyées de citations exactes, doivent donner l'intérêt de la malignité et même de la nouveauté aux Œuvres de Rabelais, en mettant tous les lecteurs à portée d'en saisir toutes les allusions et tout le sel. »

Nous n'avons pas trouvé, dans le roman de Rabelais, et encore moins dans les *Songes drolatiques,* tout ce que Esmangart et Éloi Johanneau ont voulu y voir. Nous avions cependant cherché

aussi à expliquer les *Songes drolatiques,* et si nous nous sommes arrêtés dans ce travail, c'est que nous nous trouvions indécis et embarrassés devant plusieurs systèmes d'interprétation, aussi admissibles l'un que l'autre. Il eût fallu opter ou essayer deux ou trois commentaires différents.

1° Suivant plusieurs doctes *rabelaisants,* l'explication des *Songes drolatiques* se trouverait tout entière et de toutes pièces dans le fameux chapitre du Ier livre : *Les Fanfreluches antidotées, trouvées en ung monument anticque.*

2° On peut, comme l'ont fait Esmangart et Éloi Johanneau, mais en usant de plus de réserve et de logique, extraire du texte même de Rabelais le commentaire ou plutôt la légende des *Songes drolatiques.*

3° Il y a dans les figures de ce recueil tant de physionomies expressives et caractérisées, qu'on les reconnaîtrait sans doute parmi les contemporains de l'auteur. Ce seraient alors des portraits grotesques tout à fait distincts de ceux qui forment la galerie des personnages du *Gargantua* et du *Pantagruel;* ainsi la figure 106e ressemble beaucoup à François Ier; la figure 108e, qui représente un ouvrier emprisonné dans une fontaine et taillant une pièce de bois avec une doloire, pourrait être Etienne Dolet ou Charles Fontaine; par des motifs analogues, nous serions disposés à reconnaître Geoffroy Tory dans la figure 78e, dont la tête est coiffée d'un pot cassé, etc.

4° Enfin, d'après une idée que nous étions bien

près de partager, les *Songes drolatiques* se rapporteraient seulement aux dix-sept premiers chapitres du Ve livre, lesquels furent publiés les premiers dans une édition séparée, sous ce titre : *L'Isle Sonnante,* par maistre François Rabelais, qui n'a point esté imprimée ne mise en lumière, en laquelle est continuée la Navigation faicte par Pantagruel, Panurge et aultres officiers *(imprimé nouvellement,* 1562, pet. in-8° de 32 feuill.). Rappelons que l'éditeur des *Songes drolatiques,* lequel annonce avoir eu *grande familiarité avec feu François Rabelais,* fait évidemment allusion à cette édition de l'*Isle Sonnante,* dans ce passage de l'Avis au lecteur des *Songes :* « Seulement je certifieray, comme en passant, que ce sont figures d'une aussi estrange façon qu'il s'en pourroit trouver par toute la terre, et ne croy point que Panurge en ait jamais veu ne cogneu de plus admirables es pays où il a faict n'agueres ses dernieres navigations. »

Nous dirons cependant aujourd'hui, avec l'éditeur des *Songes drolatiques :* « Quant à vous faire une ample description des qualitez et estatz, j'ay laissé ce labeur à ceux qui ont versé en ceste faculté et y sont plus suffisans que moy : voire pour en declarer le sens mistique ou allegorique, aussi pour leur imposer les noms, qui à chacun seroit convenable. » Ce sera donc partie remise : un jour, plus tard, nous ferons part aux amis de Rabelais de ce que nous avons pu deviner dans l'énigme des *Songes drolatiques.*

Cette énigme nous paraît être réellement de

l'invention de Rabelais et avoir été trouvée, après sa mort, dans ses papiers, avec le manuscrit inachevé du Ve livre. Peu d'années auparavant, le poëte François Habert d'Issoudun, son admirateur et son ami, avait publié un ouvrage moral, sous ce titre : *le Songe de Pantagruel : avec la deploration de feu messire Antoine du Bourg, chancelier de France* (Paris, Adam Saulnier, 1542, pet. in-8°). Ce traité, dans lequel Pantagruel voit en songe Gargantua, son fils, qui lui donne le conseil d'embrasser la vie pastorale, et ensuite Panurge, qui lui fait le récit de ses aventures, pourrait bien être le point de départ des *Songes drolatiques*. Rabelais aura voulu se divertir, en prouvant à son ami François Habert que Pantagruel, dans ses rêves, ne se souciait pas tant de moraliser que de fronder et de railler la pauvre humanité.

Supposons donc que Rabelais est le véritable auteur de ces figures grotesques, et cherchons à découvrir un nom ou un monogramme dans les figures elles-mêmes. Le personnage représenté dans la planche 4e porte une inscription gravée sur le bord de sa chape. Esmangart y a lu à rebours le mot ORA (prie), symbole de l'Ile Sonnante ou de l'Église romaine, dit-il. Nous y voyons, nous y verrons plutôt un monogramme avec paraphe, contenant les lettres A et N (Alcofribas Nasier), et deux lettres majuscules, A et R, cette dernière à rebours. Il y a une autre inscription sur la bordure de la robe d'une femme enceinte, représentée dans la figure 71e, et nous y lisons à rebours :

ROT SE TORO ou ORO TESTOR; enfin, sur le casque du personnage de la figure 105e, on retrouve encore le monogramme d'Alcofribas Nasier, et cette inscription : CORNAR.

Alcofribas Nasier serait donc le dessinateur de ces figures grotesques, et la lettre initiale de son nom est parfaitement distincte sur la lame du couteau ou braquemard, qui plonge dans l'intérieur de la figure 33e, qu'on peut prendre pour une allégorie de l'amour charnel.

VIII

POÉSIE FACECIEUSE DES PLUS FAMEUX POÈTES DE CE TEMPS.

E petit volume in-16, de 80 pages, imprimé à Lyon par Benoist Rigaud, en 1559, est la quatrième édition d'un recueil publié pour la première fois à Paris, quatorze ans auparavant, sous un titre différent :

Recueil de vraye Poesie Françoyse, prinse de plusieurs Poëtes, les plus excellentz de ce regne. Avec privilege du Roy, 1544. *De l'imprimerie de Denys Janot, imprimeur du Poy en langue françoyse, et libraire juré de l'université de Paris. On les vend au Palais, en la gallerie par où l'on va à la Chancellerie, es bouticques de Jan Longis et Vincent*

Sertenas, libraires. In-8° de 56 feuill. non chiff., sign. A — G iij, caractères italiques, avec figures sur bois.

Cette jolie édition fut suivie de deux autres, à l'expiration du privilége de cinq ans accordé à Denys Janot : l'une publiée à Lyon, chez Jean Temporal, en 1550, in-16; et l'autre, à Paris, chez la veuve de François Regnault, 1555, in-16. Il est étrange que ce recueil, dont quatre éditions avaient consacré le succès, ne soit pas cité dans les *Bibliothèques françoises* de La Croix du Maine et de Du Verdier.

On ignore quel est le premier éditeur de ce recueil, qui s'annonce comme emprunté aux *poëtes les plus excellentz de ce regne* et qui est composé, pour la plus grande partie, de pièces inédites ou nouvellement imprimées de Clément Marot. Beaucoup de ces pièces n'avaient pas encore été recueillies par Clément Marot lui-même dans la première édition complète de ses œuvres, qu'il venait de faire paraître à Lyon, *à l'enseigne du Rocher,* 1544, 3 part. en 1 vol. in-8°. Nous ne pouvons aujourd'hui apprécier les motifs qui l'empêchèrent de les admettre dans cette édition.

Quoi qu'il en soit, un ami qui les possédait manuscrites et qui les avait rassemblées probablement à la cour, où elles couraient de bouche en bouche, se crut autorisé à les mettre au jour, sans en nommer l'auteur, que tout le monde devait reconnaître à la lecture de ses vers. Le nom de Clément Marot se montre seulement deux ou trois fois au com-

mencement du recueil et dans le courant du volume C'en était assez pour attirer l'attention et piquer la curiosité des amateurs de *vraye poesie françoyse*.

L'éditeur, néanmoins, pour justifier le titre collectif qu'il avait adopté, a glissé dans son recueil quelques pièces qui n'étaient pas de Clément Marot, et il a même fait figurer plusieurs noms à côté de celui du prince des poëtes contemporains. Le nom de Saint-Gelais ne se rencontre pas dans la première édition, où l'on ne trouve que les noms de l'*éleu* Macault, du seigneur des Essars et de Sainte-Marthe, tous trois amis de Marot. Nous sommes tentés de chercher entre ces trois poëtes l'éditeur du *Recueil de vraye poesie françoyse,* et nous nous arrêtons de préférence à Nicolas de Herberay, seigneur des Essars, qui est moins connu par ses poésies que par ses traductions en prose de divers ouvrages espagnols, et notamment des premiers livres de l'Amadis.

Le seigneur des Essars est représenté, dans le *Recueil de vraye poesie fançoyse,* par une généalogie des rois de France en vers, et la dernière édition, publiée sous le titre de *Poesie facecieuse,* se termine par un *Envoy de Saint-Gelais au seigneur des Essars.* Cette pièce finale nous semble être le cachet de l'éditeur. Le seigneur des Essars, gentilhomme picard, commissaire ordinaire de l'artillerie du roi, était un personnage riche et puissant. Clément Marot avait eu sans doute souvent recours à son appui et à sa bourse; il se tint donc pour

très-honoré d'avoir un pareil éditeur, et il ne cria point au plagiaire.

Le *Recueil de vraye poesie françoyse* contenait un certain nombre de pièces libres, que Clément Marot avait rejetées de ses œuvres, quoique la pruderie n'eût pas encore châtré les poëtes de cour. L'éditeur, quel qu'il fût, avait eu la précaution de mettre à couvert ces épigrammes un peu licencieuses sous un beau privilége du roi, qui servira probablement à les protéger encore, à plus de trois siècles de distance :

« Il est permis, par lettres patentes du Roy nostre sire, à Denys Janot, imprimeur en langue françoyse dudit seigneur : imprimer ce present livre intitulé : *Le Recueil de poesie françoyse,* et défenses faites par ledit seigneur à tous libraires, imprimeurs et autres de ce royaulme, n'imprimer ou faire imprimer ledit livre iusque à cinq ans finiz et incluz, commençant du jour que ledit livre sera achevé d'imprimer, sur les peines de confiscation des livres par eulx imprimey, et d'amende arbitraire et aultres peines, comme plus à plein est contenu en ses lettres de privilége, données à Paris le XIIe jour d'apvril mil cinq centz quarante et troys. Signées sur le reply, de par le Roy, Bayard : et scellées sur double queue du grand scel dudit seigneur. »

Voilà comment François Ier a mérité d'être surnommé le protecteur et le restaurateur des lettres. Il délivrait aux imprimeurs et aux libraires des lettres patentes de privilége, scellées de son grand

scel, pour que les œuvres de l'esprit fussent, pour ainsi dire, sacrées et inviolables.

Dans la première édition du *Recueil de vraye poesie françoyse*, la plupart des pièces sont précédées d'un astérisque qui n'a pas été conservé dans les éditions suivantes. Nous croyons que cet astérisque désigne les pièces de Clément Marot, ou du moins celles qu'on lui attribuait et dont la plupart ont été imprimées depuis dans ses œuvres.

Quelques pièces ont été supprimées dans les éditions qui ont suivi celle de 1544; mais, en compensation, d'autres pièces furent ajoutées successivement. Voici les premiers vers de ces pièces nouvelles, avec un renvoi à la page de l'édition de 1559 : page 41, *La nuict passée, une dame discrette;* page 57, *Un pellerin que les Turcz avoient pris;* page 59, *Monsieur Coullaut voulut un jour entrer;* page 61, *Une nonnain rebelle et en bon point;* page 79, *Envoy de Saint-Gelais au seigneur des Essars.*

Il importe de signaler, dans l'édition de 1559, une variante qui est devenue une faute typographique. La première édition de 1544 avait donné le huitain commençant par ces vers : *O faulx amour, decepvant par doulceur;* l'auteur changea depuis ce vers, en ôtant : *O faulx amour,* et en mettant à la place : *O ennemy*. L'imprimeur, ayant mal lu le changement, imprima : *O ennuy*.

En réimprimant pour la première fois depuis plus de trois siècles ce charmant *Recueil de vraye poesie françoyse,* nous avons réuni les pièces qui

n'ont pas été reproduites dans l'édition de 1559, et nous les avons publiées, d'après l'édition de 1544, à la suite de notre édition, qui est la cinquième de l'ouvrage avec privilége du Roi, pour toujours.

IX.

DE LA BEAUTÉ

PAR GABRIEL DE MINUT.

Voici le titre détaillé de ce livre rare et recherché, qui n'a eu qu'une seule édition : *De la beauté, discours divers pris sur deux fort belles façons de parler desquelles l'Hebrieu et le Grec usent, voulans signifier que ce qui est naturellement beau est aussi naturellement bon. Avec la Paulegraphie ou description des beautez d'une dame Tholosaine, nommée la belle Paule*, par Gabriel de Minut, chevalier, baron du Castera, seneschal de Bourgogne. *A Lyon, par Barthelemi Honorat*, 1587, in-8° de 282 pages.

Que pourrions-nous dire de ce livre, après l'étude que M. Leroux de Lincy lui a consacrée et qu'on ira chercher dans le *Bulletin du Bibliophile* *? Il suffit de lire cette excellente notice pour comprendre tout l'intérêt historique et littéraire qui

* Année 1849, p. 83-96. — Voir aussi une notice sur la *Paulegraphie*, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, t. III, p. 422.

s'attache à une production aussi bizarre que savante et ingénieuse.

La partie la plus étrange de ce volume est celle qui concerne la *Belle Paule*, de Toulouse, cette dame célèbre par sa beauté comme par son esprit et ses talents. Paule de Viguier, mariée en premières noces au sire de Baynaguet, conseiller au Parlement de Toulouse, et en secondes noces à Philippe de Laroche, baron de Fontenille, capitaine de cinquante hommes d'armes, fut la merveille et l'admiration de son siècle. C'est en son honneur que Gabriel de Minut composa la *Paulegraphie*, pour se donner le plaisir de décrire *in extenso* les charmes les plus secrets de cette vénérable matrone, car elle avait plus de soixante-dix ans quand son fanatique adorateur se mit à faire la description technique et minutieuse des *beautés* de la dame : poil, front, œil, sourcil, nez, bouche, joues, oreilles, menton, encoleure, gorge, tetin, bras, mains, ventre, la porte de la sortie des enfants, cuisses et fesses.

Si la belle Paule n'avait pas eu une réputation de vertu si bien établie, nous dirions que son *cicerone in partibus* pouvait se vanter d'avoir de la mémoire. Au reste, Gabriel de Minut l'avait aimée avec tant de constance, que, quinze jours avant de mourir, il lui adressait encore un sonnet, plein de tendresse et de dévouement, qu'on peut regarder comme l'épitaphe de son amour. On doit supposer qu'il n'avait pas destiné à l'impression sa *Paulegraphie*, et nous nous demandons de quel air la

baronne de Fontenille reçut un ouvrage qui dévoilait un peu trop indiscrètement les mystères de sa beauté. C'est peut-être là ce qui expliquerait l'excessive rareté de ce livre, qu'on aurait détruit pour satisfaire à la juste susceptibilité d'une famille puissante.

L'auteur, Gabriel de Minut, sieur du Castera, n'était plus jeune lorsqu'il écrivit, en quarante-deux nuits, son traité *De la Beauté*, son père, Jacques de Minut, premier président du Parlement de Toulouse, était mort le 6 novembre 1536; mais il avait, sans doute, quelques années de moins que la belle Paule, dont la naissance remontait à 1518. Il avait été sénéchal de Rouergue, maître des requêtes de la Reine mère du roi, gentilhomme ordinaire de la Chambre, etc. Ce fut un des hommes les plus lettrés de son temps. Il avait étudié, dès l'âge de quinze ans, dans l'université de Paris, la jurisprudence, la philosophie, la médecine et la théologie. On trouve ainsi un singulier mélange de ses connaissances encyclopédiques dans son livre *De la Beauté*, qu'il se proposait de dédier à Catherine de Médicis, s'il eût vécu assez pour le publier lui-même.

Sa sœur, Charlotte de Minut, « très-indigne abbesse du pauvre monastère de Sainte-Claire de Toulouse, » se chargea de cette dédicace, en faisant imprimer, après la mort de l'auteur, l'ouvrage, qu'elle avait trouvé dans les papiers du défunt. Cette honnête abbesse, qui savait le grec et le latin et qui devait être un esprit fort, ne s'effaroucha pas des

petites libertés que son frère avait prises avec la beauté des dames, car elle n'y entendait pas malice, et comme Gabriel Minut pensait que la beauté était « un grand don de Dieu », et qu'il fallait « le garder de toute souillure et macule de péché », elle supposait que toutes les femmes « conservaient en elles non-seulement la beauté corporelle, mais aussi la beauté spirituelle ». Cette théorie sur la beauté avait été, soixante ans plus tôt, très-finement et très-poétiquement développée par Balthazar de Castiglione, dans un des livres de son *Cortegiano*.

On a de Gabriel Minut un ouvrage d'un tout autre genre, intitulé : *Morbi Gallos infestantis salubris curatio et sancta medicina, hoc est malorum, qui intestinum crudeleque Gallorum bellum inflammant, remedium* (Lugduni, apud. Barth. Honoratum, 1587, in-8° de 132 p.). Quant à celui qu'il aurait publié à Toulouse, antérieurement à 1584, selon la *Bibliothèque françoise* de Duverdier, on n'en connaît que le titre : *Dialogue au soulagement des affligés. Interlocuteurs : Gabriel, malade patient, et Blaise, chirurgien agent,* in-4°.

Un autre ouvrage de Minut, l'*Alphabet de l'astrologie judiciaire,* s'est trouvé en manuscrit à la vente Chardin, faite en 1824, n° 245.

Le livre *De la Beauté,* dont il n'existe que cinq ou six exemplaires, et qui a été soigneusement décrit dans la notice de M. Leroux de Lincy, est un des livres anciens que recherchent le plus les bibliophiles; sa valeur a sans cesse augmenté depuis la vente Gaignat, où il ne s'était vendu que

43 francs, jusqu'aux ventes de Solar, où il a atteint le prix de 300 francs; de Piot, où il a obtenu celui de 605 francs, et enfin de Chaponay, où les enchères se sont élevées à la somme énorme de 850 francs.

X.

LES ESCOLIERS

COMEDIE PAR FRANÇOIS PERRIN.

C'a été une bonne fortune pour les amateurs de notre ancienne littérature et de notre vieux théâtre, que la réimpression de la comédie des *Écoliers*, qui était depuis si longtemps un de leurs plus chers desiderata. Le seul exemplaire connu de cette comédie avait fait partie de la célèbre bibliothèque du duc de la Vallière et devait être à la Bibliothèque de l'Arsenal, où le marquis de Paulmy eut le bonheur de faire entrer, en 1784, la portion la plus nombreuse et la plus intéressante peut-être des collections de son noble émule en bibliophilie. Mais cet exemplaire avait disparu, et les recherches les plus actives pour le retrouver étaient restées sans résultat.

L'absence de cette comédie, si importante pour l'histoire de notre théâtre français au XVIe siècle, avait préoccupé M. de Soleinne pendant les quarante années qu'il consacra si patiemment à la for-

mation de sa bibliothèque dramatique. Jamais on n'avait vu passer, dans les ventes de livres, cette pièce rarissime, et il ne pouvait guère espérer d'en découvrir un exemplaire. Il en trouva pourtant une copie exécutée autrefois d'après une édition que les bibliographes n'ont pas citée, et il put ainsi transcrire de sa propre main les *Écoliers* dans son grand recueil de pièces de théâtre manuscrites, en treize volumes in-folio (voy. n° 3078 du Catalogue de sa Bibliothèque), recueil inappréciable, et qui est conservé aujourd'hui parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Nous sommes parvenus, longtemps après la mort de M. de Soleinne, à retrouver l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal, dans lequel la comédie des *Écoliers* est imprimée à la suite de la tragédie de *Sichem ravisseur*. Voici la description de cette édition collective, dans laquelle la tragédie a paru pour la première fois. Il est probable que l'auteur, par suite de scrupules qu'on s'explique de la part d'un chanoine, aura fait détacher de tous les exemplaires la comédie qu'il avait l'intention de détruire :

Sichem ravisseur, tragédie extraite du Genèse, trente-quatriesme chapitre, par François Perrin, Autunois. *A Paris, chez Guillaume Chaudière, rue Sainct-Jacques, à l'enseigne du Temps et de l'Homme sauvage,* M.D.LXXXIX, avec privilége, petit in-12. — Le privilége annoncé sur le titre ne figure pas dans l'exemplaire. Le volume se compose de 73 feuillets chiffrés, outre dix feuillets prélimi-

naires et un feuillet à la fin pour l'errata de la tragédie.

Le volume, joliment imprimé en italiques, avec des têtes de page et des culs-de-lampe charmants, commence par un discours en vers à messire Pierre Jehannin, conseiller du roy en son Conseil d'Estat, président en sa court de Parlement, seigneur de Monjeu, etc. On lit ensuite un sonnet au seigneur susdict, et un second sonnet, au même, sur « les antiquitez d'Autun, cité jadis capitale de Gaule, desquelles l'autheur faict nouvelles recherches ». Ces deux sonnets sont suivis de deux autres sonnets, par I.-B. Dardault, Bourguignon et chanoine d'Autun, « sur la tragédie de *Jephté,* traduitte par M. Perrin, chanoine et syndic de l'église cathédrale d'Autun ; » d'un troisième sonnet anonyme audit Perrin, et de quatre vers latins, *in eumdem,* signés Guy Goujet, Dijonnois.

Deux préfaces en prose, l'une au lecteur, et l'autre « à M. maistre Jacques Arthault, lieutenant particulier aux bailliages d'Autun et de Montreius », se rapportent exclusivement, la première, à la tragédie, la seconde, à la comédie, qui commence au feuillet 41. Cette dernière préface nous apprend que maître Odet de Montagu, lieutenant en la chancellerie et vieg *(sic)* d'Autun, « que les lettres et la vertu recommandent assez, » avait donné à l'auteur le sujet de sa comédie, et que François Perrin, à la prière de maître Jacques Arthault, s'était mis à la recherche de cette comédie qu'il avait eu beaucoup de peine à retrouver « parmy un

grand fatras de vieux papiers » qui encombraient son *étude*.

Cette comédie est analysée très-brièvement et sans réflexions, dans la *Bibliothèque du théâtre françois* (Dresde, Michel Groell, 1758, 3 vol. in-8°, t. I, pp. 286 et 287), que le duc de la Vallière fit compiler par Marin, Mercier de Saint-Léger et autres littérateurs à sa solde. Beauchamps se borne à la citer, dans ses *Recherches sur les théâtres de France;* le chevalier de Mouhy, qui la cite aussi dans son *Abrégé de l'Histoire du théâtre françois,* la qualifie de *médiocre,* sans l'avoir onc vue, à coup sûr; mais Guillaume Colletet, qui, dans son *Histoire* (inédite) *des Poëtes françois,* n'avait pas oublié François Perrin, fait un juste éloge de cette pièce, au point de vue de la forme littéraire, sinon sous le rapport de l'invention scénique : « Le style en est fort doux et naïf, dit-il, et quelque réputation que la comédie du *Brave*, composée par Antoine de Baïf, et l'*Eugène,* de Jodelle, remportèrent de leur temps, si est-ce que celle-ci, composée quelques années après, l'emporte, à mon avis, d'aussi loin que le siècle de Henri III surmontoit en politesse celui de Henry second. »

M. E.-J.-B. Rathery, dans la notice biographique et littéraire qu'il a consacrée à François Perrin (voy. *Bulletin du Bibliophile,* année 1854, p. 794), notice tout à fait nouvelle et vraiment curieuse, puisque le poëte qui en est l'objet ne figure pas dans les biographies générales et n'est pas même nommé dans la *Bibliothèque françoise* de l'abbé

Goujet, M. Rathery n'a pu que s'en référer à l'avis de Guillaume Colletet, puisque ses recherches pour découvrir la comédie des *Écoliers* avaient été infructueuses. Nous nous plaisons à reconnaître que le jugement porté sur cette comédie par Guillaume Colletet est plein de sens et de goût. Nous n'y ajouterons rien, si ce n'est que la comédie des *Écoliers* étant un ouvrage de la jeunesse de l'auteur, qui n'était pas encore chanoine quand il s'occupait de littérature dramatique, doit avoir été composée et jouée peu de temps après l'*Eugène* et le *Brave,* c'est-à-dire vers 1570.

On ne sait rien de la vie de l'auteur, qui, suivant une note manuscrite rapportée par M. Rathery, serait mort le 9 janvier 1606. Il était venu chercher fortune à Paris, et il resta pendant vingt ans éloigné de sa ville natale, où il devint plus tard chanoine et syndic de la cathédrale. La vie d'un poëte, et même d'un poëte de cour, n'est que trop souvent résumée par ses ouvrages. Ceux de Perrin sont tous fort rares et peu connus; comme ils sont entre nos mains, nous allons les décrire en essayant d'ajouter quelques indications nouvelles à la notice de M. Rathery et à l'article bibliographique que le savant M. Brunet a inséré dans son *Manuel du Libraire.*

1° Le Pourtraict de la vie humaine où naifvement est depeincte la corruption, la misere et le bien souverain de l'homme, en trois centuries de sonnets, dediez au reverendissime evesque d'Autun. Avec les antiquitez de plusieurs citez memo-

rables, nommement d'Autun, jadis la plus superbe des Gaules, exemple evident de l'inevitable mutation des choses. Au seigneur de Chevenon. Par François Perrin, Autunois. *Paris, Guillaume Chaudière,* 1574, in-8° de 8 feuillets prélimin. non chiffrés et de 80 feuillets chiffrés, sign. A-Kiij.

Un extrait du privilége du roi, en date du 13 octobre 1573, est imprimé au verso du titre. Suit la dédicace, discours en vers à Charles Ailleboust, évêque d'Autun. On remarque ensuite une ode à François Perrin, par Jean des Caurres, natif de Morœul, près Amiens; un sonnet de François Perrin, sur l'anagramme de maître Jean des Caurres, principal du collége d'Amiens, et un sonnet de Nicolas Moquot, Nivernois, à François Perrin.

Ce recueil a été réimprimé, quatorze ans après, sous le titre suivant :

Trois centuries de Sonnets, contenant le vray pourtraict de la vie humaine, où naifvement est depeincte la corruption de la misere humaine et le bien souverain de l'homme; avec les antiquitez de plusieurs citez memorables. *Paris, Guillaume Chaudière,* 1588, petit in-8°, sign. A.-L.; caractères italiques plus petits que dans la précédente édition.

Cette édition, revue et corrigée, est augmentée, à la fin, de *petits poëmes* du même auteur, formant deux feuillets, y compris l'errata; savoir : un sonnet à Monseigneur de Chevenon, chevalier de l'Ordre; un sonnet *à luy-mesme;* deux sonnets, *de la cité de Nevers;* une odelette intitulée : *Vœux*

aux Muses, et un sonnet adressé par François Taverny, Nivernois, à François Perrin.

2° Cent et quatre quatraines de quatrains, contenantz plusieurs belles sentences et enseignemens, extraicts des livres anciens et approuvez : lesdictes quatraines divisées en quatre quarterons, par François Perrin, Autunois. *Lyon, Benoist Rigaud,* 1587, in-8° de 68 p., y compris le titre.

Ce recueil est dédié à Monsieur maistre Odet de Montagu, lieutenant général de la chancellerie au siége d'Autun. Après la dédicace en prose, datée d'Autun, ce premier août 1586, où nous voyons que ces quatrains ont été composés pendant une maladie de l'auteur, il y a un sonnet qu'il adresse à noble et vénérable personne M. Gui de la Tournelle, doyen et chanoine d'Autun, prieur de Saint-Germain et Saint-Severin, seigneur de Musigny, etc.

3° Histoire tragique de Sennacherib, roy des Assyriens. Desdiée à noble Odet de Montagu, conseiller du roy, lieutenant général en la chancellerie de Bourgongne, siége d'Autun, vierg *(sic)* de ladicte ville et esleu des trois Estats des païs et duché de ladicte Bourgongne, par François Perrin, Autunois. *Paris, Abel L'Angelier,* 1599, avec privilége du roy, in-8°, de 4 feuillets préliminaires, y compris le titre, et de 9 pages.

Le privilége manque dans notre exemplaire, sans doute parce qu'il se trouvait à la suite d'une ode qui paraît avoir été supprimée, quoiqu'elle roulât « sur l'indicible toute-puissance de nostre bon

Dieu à la creation du monde, et admirable providence d'iceluy à la conservation de ses creatures. » Dans la dédicace en prose, datée d'Autun, le dernier jour de janvier 1598, l'auteur dit que : « Contraint de supporter les incommoditez, indispositions et ennuis que les affaires lui versent sur la teste, » il a recours, pour se délasser, « à la musique harmonieuse des vers et aux graves discours de l'histoire. »

Dans l'Avertissement au lecteur, qui suit, il s'excuse des fautes qui se sont glissées dans une impression dont il n'a pu être le correcteur, et il en signale quelques-unes. « Parce que, dit-il, la trop longue continuation d'un discours apporte quelquefois plus d'ennuy que de plaisir, j'ay divisé ceste histoire en petites parties, au front desquelles j'ay mis les argumens. » Les parties ou chants sont au nombre de neuf; le poëme est en vers alexandrins.

Une dédicace spéciale à Mademoiselle Anthoinette Buffot, femme de Monsieur le lieutenant de Montagu, annonce une ode que l'auteur avait composée pendant l'impression de son poëme biblique; mais, comme nous l'avons remarqué plus haut, l'ode n'existe pas dans le seul exemplaire qui nous soit parvenu de cet ouvrage, où l'on ne reconnaît plus la manière du poëte, qui terminait sa tragédie de *Sichem* par ces deux vers célèbres qu'il a mis dans la bouche de Lévi :

Quoy! vouliez-vous laisser impuny ce mâtin
Abusant de ma sœur comme d'une putain?

4° La première édition de la tragédie de *Sichem ravisseur* a paru, comme nous l'avons dit, en 1589, bien que la représentation de cette pièce soit évidemment d'une date antérieure. La seconde édition ne s'est faite qu'après la mort de l'auteur : *Rouen, Raphaël du Petit-Val,* 1606, in-12, de 70 pages et un feuillet non chiffré.

5° Imploration de la paix au Roy, extraicte du latin de M. Lazare Thomas, et mise en vers françois, par François Perrin, Autunois. *Lyon,* 1576, in-8°.

Cet opuscule, inconnu à Colletet, qui le cite d'après la *Bibliothèque françoise* de Du Verdier, a échappé aussi à nos recherches.

Quant à la tragédie de *Jephté,* que Perrin avait traduite probablement d'après la pièce latine de Buchanan, nous avons lieu de croire qu'elle n'a pas été imprimée.

XI.

LA

FLEUR DES CHANSONS AMOUREUSES.

Ce recueil de chansons, qui ne paraît pas avoir été réimprimé, doit être fort rare, puisqu'il n'a jamais passé en vente et que le savant auteur du *Manuel du libraire*, en le citant dans son excellent ouvrage,

ne l'a pas décrit d'après l'exemplaire, peut-être unique, que possède la bibliothèque de l'Arsenal, lequel provient de la collection du duc de la Vallière.

En voici la description :

La Fleur des Chansons amoureuses, où sont comprins tous les Airs de court, recueillis aux cabinets des plus rares poëtes de ce temps. *A Rouen, chez Adrian de Launay, devant le Palais, au Compas d'or,* M. D. C. *Avec privilége du Roy.*

La marque du libraire représente une main sortant de la nue, qui ouvre un compas sur un livre; un paysan qui tient une bêche, et une femme qui tient un fouet et un éperon, soutiennent une banderole sur laquelle est la devise : *Labore et diligentia.*

Petit in-12 ou in-24 allongé de 398 pages, avec une table de 6 feuillets. Le volume est imprimé en lettres rondes, à l'exception d'un certain nombre de pièces, qui sont imprimées en italiques. Il est assez difficile de se rendre compte des motifs de cette bigarrure singulière. Il faut remarquer aussi que le volume se terminait à la page 378, où se trouve le mot FIN; mais l'éditeur s'est avisé, après coup, d'y ajouter les pages 379-398, dont les pièces sont mentionnées dans la table alphabétique.

Il serait possible que ce recueil de chansons fût identique avec celui que M. Brunet signale ainsi dans le *Manuel :*

La Fleur de toutes les plus belles chansons qui se chantent maintenant en France, tout nouvelle-

ment faites et recueillies. *Imprimé à Paris*, 1600, in-24 de 421 pages, dont 10 pour la table.

Le privilége du roy annoncé sur le titre de la *Fleur des chansons amoureuses*, aurait pu nous éclairer sur le nom de l'éditeur; mais il n'existe pas dans l'exemplaire que nous avons entre les mains. Nous ne saurions donc émettre aucune conjecture à cet égard.

Quant à la manière dont ce recueil a été formé, il est permis d'assurer que l'éditeur a choisi les airs de cour qui composent la plus grande partie de son volume, dans les nombreux recueils publiés avec la musique par Pierre Ballard et sa veuve, à la fin du XVIe siècle, sous le titre générique d'*Airs de court*. Il y a réuni un certain nombre de chansons populaires qui se chantaient alors à Paris et dans les provinces. Ce sont donc ces chansons qui donnent à ce recueil une valeur, en quelque sorte archéologique, pour l'histoire de la langue et des mœurs.

On reconnaît ainsi quelques chansons qui eurent à cette époque une vogue extraordinaire, par exemple : *la Piaphe des filles*, page 271. Il n'y a que cinq ou six de ces chansons qui aient des titres, savoir : *Chanson nouvelle sur la mort de Mont-Gommery*, qui date certainement de 1576, la seule chanson historique qui figure dans ce recueil; *Chanson fort recréatifve d'une belle écaillière*, page 185; *Chanson fort recréatifve d'un laboureur près Paris, qui, pensant jouir de sa servante, coucha avec sa femme*, page 207; *Chanson de l'eau*

et du vin, page 390. Toutes ces chansons-là sentent leur terroir parisien.

Voici, au reste, l'indication des chansons que nous croyons d'origine parisienne, ou qui du moins se rapportent à Paris et à ses habitants :

Page 363. A Paris, des dames y a
Desquelles ne faut rien dire...

Page 205. Dans Paris, ville de renom,
Est advenu ce fait de nom...

Page 202. Oyez le cas advenu
Dans Paris, bonne ville...

Page 84. L'autre jour cheminois
Par Paris la grande ville...

Page 4. A Paris est une dame...
Pour Dieu! ne la nommez pas...

Nous n'avons remarqué que deux chansons où il soit question de la Normandie, quoique le recueil ait été imprimé à Rouen :

Page 321. Adieu, gaillards, gens de joyeuse vie!
Je me veux retirer
Hors du pays de cette Normandie...

Page 361. A Andely-sur-Seine,
Trois moulins avoit, moulinet...

Il faut citer enfin quelques chansons qui ont trait à différentes provinces et villes de France, où sans doute on les chantait plutôt qu'ailleurs :

Picardie : page 366 :	Sont les filles de Somme Qui s'en vont au Tresport...
Lorraine : page 131.	En revenant de Lorraine Des soulez de bo...
Brie : page 271.	Ces filles de la Brie Se donnent du bon temps...
Poitou : page 376.	C'estoit un gentilhomme D'auprès de Moncontour...
Lyon : page 121.	C'est le curé de Lyon Qui a fait faire assemblée...
Artois : page 133.	Un jour, je cheminois Mon chemin vers Arras...

Il serait curieux de faire un relevé de tous les vieux refrains et surtout des onomatopées plaisantes qui accompagnaient déjà la chanson et qui l'aidaient, pour ainsi dire, à passer de bouche en bouche. Plusieurs de ces chansons vraiment gauloises sont des chefs-d'œuvre de finesse, de malice, de gaieté et même de philosophie joyeuse. C'est en lisant ce recueil qu'on se persuade davantage que le vaudeville est essentiellement français, et que nulle part on n'a su chanter aussi bien qu'en France. On chantait partout, au XVIe siècle, à la cour comme à la ville; on chantait surtout à la ville, chez les bourgeois et chez les artisans, dans les confréries plus que partout ailleurs.

Citons encore une charmante chanson, page 171, qui a certainement été chantée pour la première fois dans une réunion de compagnons imprimeurs

et libraires, à la fête de leur communauté, car on y trouve ce couplet :

Or nous resiouyssons,
Vive l'Imprimerie
Et tous les compagnons :
Aussi la Librarie,
Avec les bons garçons !...

Enfin, Charles Nodier, qui s'y connaissait, regardait ce recueil comme le meilleur de tous ceux du même genre, et il faisait des vœux pour qu'on le réimprimât : ses vœux ont été exaucés vingt-quatre ans après sa mort.

XII.

LA TASSE

COMÉDIE.

Voici le titre complet de ce curieux et rarissime ouvrage :

La Tasse, comédie, propre pour estre exhibée au temps de Caresme-prenant, extraite du cabinet de la Mvse du conte d'Aulbe, guerien, plus *Vne Salade d'Espis de Grame,* le tout auec tant de facetieuseté et plaisanterie que l'Autheur et l'Imprimeur se condamnent de payer le vin à qui pourra lire sans rire, moyennant que

ce ne soit quelque ladre d'esprit, ou quelque chassieux Heraclite, ou pour le moins quelque cerveau anomalement songe-creux, ou rechineusement Heteroclite. Imprimé sous le quadre, à la presse, sur le marbre. Sans date (vers 1600), petit in-8° de 53 feuillets chiffrés.

La comédie de *La Tasse* est à peu près inconnue; il n'en existe qu'un seul exemplaire, qui se trouvait dans la bibliothèque de Lang, en Angleterre, et qui fut vendu, en 1828, à la vente de cette curieuse bibliothèque. M. de Soleinne l'acheta sur la foi du titre singulier de cette comédie que les historiens du théâtre n'avaient pas encore citée, et il ne la paya que 32 francs (1 livre, 6 schell.); elle entra dans sa magnifique bibliothèque dramatique et ne reparut qu'en 1844, à la vente aux enchères de cette regrettable collection. Le catalogue l'avait décrite avec soin, sous le n° 3897, en la signalant, par une longue note critique, aux amateurs, qui pourtant la laissèrent adjuger au prix ridicule de 80 francs.

Ce précieux volume alla s'enfouir dans le cabinet d'un amateur éclairé de Lyon, et depuis cette époque il n'en fut plus question que dans l'intéressante et curieuse préface que M. J.-T. Bory a mise en tête de l'édition, qu'il publia en 1872, de la *Perle des muses et comédies provençales de Garpard Zerbin.* « Certes, dit M. J.-T. Bory, après avoir reproduit en partie le titre bizarre de *la Tasse,* il serait difficile d'inventer un titre qui cachât mieux la date et le lieu de l'impression, le nom du

typographe et celui de l'auteur. Cela est tellement vrai que ce titre, après bientôt trois siècles, est aujourd'hui encore une énigme sans mot pour les bibliographes et les bibliophiles, bien que le livre de *la Tasse* ait acquis parmi eux une sorte de célébrité, depuis une trentaine d'années surtout. »

M. J.-T. Bory, qui pourrait bien n'avoir pas eu sous les yeux l'ouvrage qu'il signale en ces termes vagues, ajoute seulement cette note explicative du titre que le *Manuel du libraire* aurait pu lui fournir plus complet, d'après le catalogue Soleinne : « Nous croyons avoir trouvé la clef de ce rebus onomatologique, et nous nous empressons de la donner ici. Les mots *conte d'Aulbe* nous paraissent être l'anagramme incontestable de *Claude Bonet,* qui déjà en 1595 avait fait imprimer à Aix, chez Jean Courraud, sa tragi-comédie du *Désespéré*, sous le nom de *Benoet du Lac,* autre anagramme du même *Claude Bonet.* La farce de *la Tasse* a dû être imprimée à Aix peu de temps après le *Désespéré,* et par Jean Tholosan, dont elle reproduit deux vignettes bien connues. »

Nous regrettons de n'avoir pu découvrir cette tragi-comédie du *Désespéré,* de Claude Bonnet, pour la comparer avec la comédie de *la Tasse* et pour apprécier si elles sont toutes deux du même auteur. Le *Manuel du libraire* ne mentionnne pas le *Désespéré,* imprimé à Aix en 1595; les historiens du théâtre n'en parlent pas davantage, et nous avons cherché inutilement la *Note sur Benoet du Lac* que nous indiquait la préface de M. J.-T.

Bory, sans nommer l'auteur de cette note. Au reste, malgré l'anagramme qui permet de retrouver le nom de Claude Bonet dans celui du *Conte d'Aulbe*, nous ne pensons pas que ce dernier nom soit imaginaire,

La note du catalogue Soleinne sur la comédie du *Conte d'Aulbe* est encore bonne à reproduire aujourd'hui, presque textuellement, puisqu'elle présente une analyse sommaire assez exacte de la pièce : « Comédie très-gaie, beaucoup trop gaie; une de ces compositions où l'auteur, imbu des doctrines de l'école tabarinique, ne se propose d'autre but que de faire rire son public, depuis le talon gauche jusqu'à l'oreille droite. » Il s'agit ici d'un vieux médecin, maistre Jérosme, possesseur d'une tasse d'argent et d'une femme jeune et vive. Deux vagabonds réduits à vivre de ce qu'ils se procurent *de chic ou de chac*, se saisissent de la tasse en faisant croire à la femme du docteur, Jacqueline, qu'ils viennent chercher cette tasse de la part du mari. Jérosme s'aperçoit trop tard de l'escroquerie; il s'en venge en battant sa femme; celle-ci l'en punit en écoutant les conseils de sa chambrière, Georgette :

Laisas mi faire iou tricot
Lon faroi navigar autrot
A cornouaille senso barquo.

Jérosme, instruit que l'on a surpris Jacqueline en tête-à-tête avec un gentilhomme italien, veut la

tuer ; mais, grâce à un stratagème auquel se prête un autre amant de Jacqueline, on fait croire à l'époux que *Capricornus n'est pas son signe,* et c'est sur lui que sa femme et sa chambrière tombent à grands coups de bâton.

« Tout se termine à la satisfaction générale : le médecin retrouve sa tasse, et, par-dessus le marché, dans la personne de l'un des voleurs, un frère qu'il croyait mort. Il donne à Georgette la récompense de ses bons services, en la mariant à son *varlet* Bertrand ; la noce aura lieu *d'eisi à tres iourts.*

« Le style de cette pièce est d'une vivacité, d'un entrain remarquable ; le dialogue étincelle de verve et d'expressions rabelaisiennes ; on y remarque des jurons qui ont échappé à M. de l'Aulnaye dans son curieux inventaire des richesses que possède en ce genre la langue française. »

Voilà tout ce qu'on savait de la comédie du comte d'Aulbe, lorsque, par bonheur, une copie, peut-être imparfaite, a été communiquée au nouvel éditeur du recueil de Caron, qui s'est empressé d'ajouter à ce recueil cette excellente comédie, que le pauvre Caron n'eût pas négligé de recueillir s'il avait eu la chance de la rencontrer dans les bibliothèques publiques de Paris, où il s'était mis en quête des facéties du bon vieux temps.

Cette comédie est un petit chef-d'œuvre, digne de figurer à côté de la *Farce de Pathelin*, quoiqu'elle lui soit postérieure d'un siècle ou d'un siècle et demi. Dans le nombre des farces qui nous restent du XVIe siècle, il n'en est pas une qui vaille *la*

Tasse du comte d'Aulbe. C'est plus qu'une farce, c'est une véritable comédie, qui serait encore très-amusante à la représentation, si elle était arrangée pour le théâtre et traduite en langage usuel. Il n'y aurait presque rien à changer dans la marche des scènes, dans l'intrigue générale et dans le dialogue.

Ce dialogue est animé du *vis comica* de l'ancien théâtre populaire; il renferme les boutades les plus divertissantes, les mots les plus heureux, les idées les plus ingénieuses, non-seulement dans la partie française, mais encore dans les textes provençal, italien et piémontais qui viennent s'entre-mêler avec le texte franco-picard. La versification de ces différents textes est toujours élégante et facile. On voit que l'auteur est un poëte, qui n'en était pas à son coup d'essai.

Quel est ce poëte? A quelle époque sa comédie a-t-elle été composée? Où fut-elle d'abord représentée? Dans quelle ville a-t-on imprimé la seule édition qui en ait été faite et dont un seul exemplaire est venu jusqu'à nous? Ce sont là les questions qui nous ont préoccupé et que nous n'avons pas la prétention d'avoir résolues d'une manière définitive.

Le comte d'Aulbe n'est pas un pseudonyme, comme l'a cru M. J.-T. Bory. Il y avait, au XVIe siècle, des seigneurs d'Aulbe ou d'Aube, en Provence et en Dauphiné. Il serait possible de rétablir leur généalogie, à l'aide des nobiliaires. Toujours est-il que leur nom et leurs armes ont été

enregistrés officiellement dans l'*Armorial général* dressé par d'Hozier en vertu de l'édit de 1696. La comédie de *la Tasse* ne nous donnant pas le prénom de son auteur, nous n'essayerons pas de rechercher dans les recueils généalogiques quel était ce comte d'Aulbe. Nous pensons qu'il vivait à la fin du XVIe siècle et que sa pièce date de cette époque.

On n'a pas remarqué que, sur le titre de *la Tasse,* il se qualifie lui-même de *Gevrien* (c'est par erreur que Brunet a écrit *Geurin,* dans les quatrième et cinquième éditions du *Manuel*). *Gevrien* veut dire certainement que le comte d'Aulbe était originaire de la contrée de Gevrey, ou du canton de Gevry, en Franche-Comté. Nous penchons pour l'ancien bourg de Gevrey et le pays qui en dépendait, car c'est de là qu'on tire le vin de Chambertin et d'autres bons vins bourguignons, qui étaient bien faits pour la tasse du docteur Jérosme, quoique le poëte ne les ait pas désignés par leurs noms de cru.

Cependant l'auteur de *la Tasse,* bien qu'il prenne le titre de *comte*, ne devait pas être un des riches vignerons de son pays natal; car, dans une épigramme qui fait partie de la *Salade d'espis de grame pour exciter l'appétit de rire, extraicte du jardin de sa Muse*, il ne rougit pas d'avouer son *infortune :*

Aubert s'alloit de moy mocquant,
Lorsque mes tristes destinées

Je plaignois, et me dit que quant
Nos âmes sont au monde nées,
Que nos fortunes sont données.
« Pour certain, dis-je, je le croy,
Si ne dis des bien fortunées,
Veu qu'il n'en reste point pour moy. »

Nous verrons tout à l'heure quel était cet Aubert, qui ne devait pas être plus riche que son ami. Mais si le comte d'Aulbe n'était pas riche, il s'en consolait en noyant ses chagrins dans le vin de son pays. Il se vante, dans une épigramme, d'être *bon liffrelofre,* c'est-à-dire buveur comme Suisse. Dans une autre épigramme latine, il avoue qu'il se plaît au cabaret, parmi les buveurs, pour entendre et colliger des bons mots et des mots salés *(sales)*. Le comte d'Aulbe était lettré, comme le prouvent ses épigammes fort lestement tournées en latin et l'intitulé grec d'une de ces épigrammes.

Son ami Aubert (c'est le seul nom qui ait dans ses épigrammes un caractère historique) nous paraît être Guillaume Aubert de Poitiers, avocat au Parlement de Paris, historien, traducteur et poëte à ses heures, qui, étant devenu procureur général à la Cour des Aides, en 1591, se vit forcé de revenir à son métier d'avocat pour ne pas mourir de faim. Il vivait encore en 1595, mais il était mort en 1602. Ces dates nous aident à fixer la date de la comédie du comte d'Aulbe.

En effet, le comte d'Aulbe, dans sa *Salade d'espis de grame*, se réjouit de voir la guerre *finie* et la paix revenue : on peut donc supposer qu'il

écrivait après la paix de Vervins, en 1598. Voici en quels termes il semble annoncer la *poule au pot* que le roi Henri promettait aux paysans :

Nobles nouveaux depuis dix ans,
Qui piquoriez les paysans
Et de leur bien faisiez goguaille,
Ce temps de paix, la tourde et caille,
La perdrix, chapon et canard,
Sont transformez en pois au lard.

Un passage de *la Tasse* nous donne très-précisément la valeur de la monnaie, à l'époque où cette comédie fut composée. Jérosme estime la valeur de la tasse à un écu dix et huit sols, ou *huitante sols;* ce qui fixe à 42 le taux de l'écu dans la monnaie de compte. Les deux pauvres diables, *Ripaille* et *Bravache,* qui figurent dans *la Tasse,* et qui en sont réduits à voler pour trouver leur subsistance, n'étaient autres que ces soldats congédiés que la paix laissait sans emploi, et qui promenaient dans toutes les provinces de France leur misère et leur paresse. Ripaille, un Picard que les hasards de la guerre avaient conduit en Bourgogne ou en Franche-Comté, expose ainsi sa triste situation :

Ha! que maugrebieu soit la guerre!
J'ay ja couru toute la terre :
Je n'apporte rien que de poux,
De galle, de verolle, la toux.
J'ay tout debifé mon bagage.

Le comte d'Aulbe avait sans doute vu bien du

pays, comme ces deux soudards. Dans sa comédie, il fait de *Bravache* un Piémontais et lui donne le langage du Piémont ; du beau fils de Laure, il fait un Italien, qui parle aussi la langue de son pays. Dans ses épigrammes, il en compose une en pur savoisien, qu'il traduit ensuite en bon français picard. Dans une autre épigramme, il compare les mœurs d'Aix à celles de Paris, en homme qui est allé dans ces deux villes. Enfin, dans une épigramme intitulée *Témérité*, il met en scène un Gascon et le fait gasconner sur l'échafaud.

Il était poëte de profession, puisqu'il se plaint amèrement de ses zoïles et de ses envieux; puisqu'il extrait du *jardin de sa Muse* une *Salade* exquise *d'espis de grame.* Il avait lu Rabelais et Béroalde de Verville, car il emploie sans cesse des expressions rabelaisiennes, et dans sa *Salade d'espis de grame* il donne à ces petites pièces, toujours plaisantes et spirituelles, des titres facétieux et excentriques qui rappellent beaucoup ceux du *Moyen de parvenir.*

Enfin, nous ne sommes pas éloigné de croire que notre comte d'Aulbe se retrouve dans cet article que nous empruntons à la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine :

« Jean Aube du Thouret et de Roquemartine, gentilhomme provençal. Il a écrit en vers françois une *Lamentation de la France sur le décès de Mme Magdeleine de Thurenne, comtesse de Tande; Déploration sur la mort de sa mère, dame Laudune du Thouret et de Roquemartine, ensemble le décès*

de son frère François de Roquemartine, etc. Le tout imprimé à Paris, chez Jean Gourmont, l'an 1581, auquel temps l'auteur vivoit. »

La *Bibliothèque françoise* de Du Verdier offre un article à peu près semblable, mais moins étendu. Les deux *Bibliothèques* font de *Jean Aube,* ou plutôt *d'Aube,* un *gentilhomme provençal.* La seigneurie de Roquemartine, appartenant à sa mère et dont son frère François portait le nom, était située réellement en Provence, dans le département des Bouches-du-Rhône; mais celle du Thouret, qui paraît avoir donné son nom plus particulièrement au comte d'Aube, avant la mort de son frère, se trouvait en Bourgogne; d'ailleurs le comte d'Aube, étant *Gevrien* d'origine, ne pouvait être que Bourguignon ou Franc-Comtois.

En somme, le comte d'Aube, par sa comédie de *la Tasse,* doit prendre une place très-honorable parmi les poëtes dramatiques français, et sa *Salade d'espis de grame* le place au premier rang des épigrammatistes, entre Clément Marot et Étienne Tabourot, dans l'Anthologie française du XVIe siècle.

XIII.

LES AMOUREUX BRANDONS

DE FRANCIARQUE ET CALLIXENE

HISTOIRE morale, non encore vue ni récitée, avec ornements de figures pour l'intelligence du lecteur, dediée à tous et nuls. *Paris, Bourriquant*, 1606, in-12, fig. sur bois.

Ce poëme dramatique, n'eût-il pas d'autre mérite que sa rareté excessive, méritait d'être réimprimé. On peut assurer, en effet, qu'il n'existe pas d'autre exemplaire que celui de la Bibliothèque de l'Arsenal, lequel a servi pour cette réimpression, de préférence à la copie que M. de Soleinne avait faite lui-même dans son grand Recueil de pièces manuscrites (Voyez le n° 3,078 du Catalogue de sa Bibliothèque, tome III, page 26), Recueil qui est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Il faut rappeler que M. de Soleinne n'admettait dans ce Recueil que les pièces dont il jugeait impossible de trouver et d'acquérir, à quelque prix que ce fût, un exemplaire de l'édition originale.

Aucun exemplaire de cette pièce étrange n'avait probablement jamais passé en vente. P. de Beauchamps la décrivait, en 1735, dans ses *Recherches*

sur les théâtres de France (édit. in-4°, 2° partie, page 76), d'après le seul exemplaire connu, qui était alors dans la bibliothèque de M. de Caligny (*B. de M. de Cal.*). Le duc de La Vallière, qui réunit à grands frais une collection théâtrale, ne possédait pas encore, en 1768, les *Amoureux brandons,* puisqu'il n'a pas cité et analysé cette pièce dans sa *Bibliothèque du Théâtre françois;* il l'avait fait chercher inutilement dans tous les coins de la France et de l'Europe. Ce n'est que plus tard qu'il en devint possesseur, par les soins de son pourvoyeur ordinaire, le libraire Chardin, et l'exemplaire, en assez mauvais état, qui provenait certainement de la bibliothèque de M. de Caligny, ne fut pas compris, après sa mort, dans le catalogue en trois volumes rédigé par Guillaume de Bure. Grâce à cet oubli, il entra dans la bibliothèque du marquis de Paulmy, avec tous les livres qui composaient les six volumes du second catalogue, rédigé par Nyon l'aîné. Voilà comment il se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal.

C'est un petit volume in-12, de quatre feuillets préliminaires, dont le quatrième est blanc, et de 184 pages. Les figures annoncées pompeusement sur le titre sont des bois, d'une taille grossière, la plupart usés et cassés, qui avaient été déjà employés dans différentes impressions et qui étaient restés au milieu de la poussière de l'imprimerie. Deux de ces bois, ayant presque la grandeur de la page (pages 73 et 99), sont pourtant d'un travail assez remarquable, le second surtout, qui repré-

sente un gentilhomme, en costume de la cour de François Ier, éventrant de son épée une truie, sur le dos de laquelle est monté l'enfant Jésus ou tout autre enfant nu, avec un nimbe autour de la tête. L'imprimeur ou l'auteur a fait de son mieux pour rattacher, tant bien que mal, tous ces bois au texte de l'ouvrage.

Le feuillet blanc qu'on remarque à la suite de la préface devait être sans doute rempli par le privilége; or, ce privilége n'existant pas, on peut croire que le libraire ne l'a pas obtenu et que le livre a été de la sorte empêché de paraître, ce qui expliquerait la disparition complète de ce livre.

On ignore le nom de l'auteur, et nous n'avons rien découvert à ce sujet. Il se qualifie lui-même *le serviteur de tous, à nul serviteur;* à la fin de son épître *à tous et à nul.* P. de Beauchamps nous fait connaître les initiales du nom de cet auteur, A. B. mais il ne nous dit pas où il les a prises. M. Goizet, dans son *Dictionnaire universel du théâtre en France*, ne dit rien de plus, quoiqu'il suppose l'existence de deux éditions des *Amoureux brandons*, la première publiée dans les dernières années du XVIe siècle; la seconde portant la date de 1606.

Tout ce que nous savons de l'auteur, c'est sa préface ou son épître qui nous l'apprend. Selon cette préface, son livret serait *une version grecque d'un ancien manuscript;* il avait l'intention de la dédier à quelque personnage de mérite, « pour estre garanty de la dent du censeur, » mais il a craint

d'en être pour ses pas et démarches, sans réussir à se faire un puissant protecteur; aussi bien, les grands seigneurs, à cette époque, répugnaient-ils à donner de l'argent à un *charlatan* : « On appelle aujourd'hui ainsi un pauvre sçavant homme, il y a tant de faiseurs de nouveaux livres, que le tout n'en vault rien. » L'auteur des *Amoureux brandons* devait être bien malheureux, car il déclare que mieux vaudrait travailler à la terre et planter des choux, que de faire des livres. Il ne put donc mettre son ouvrage sous la sauvegarde d'une dédicace, et il n'obtint pas l'approbation du censeur.

Cette pièce, pleine d'aventures extraordinaires et d'imbroglios remarquables, a toutes les allures d'une ancienne tragi-comédie italienne ou latine du xve siècle; c'est évidemment du latin ou de l'italien qu'elle a été tirée. On reconnaît à chaque phrase le travail du traducteur. P. de Beauchamps avait dit : « Cette pièce, qui est très-libre et très-longue, ne paroît point avoir été représentée. » Le savant J.-Ch. Brunet, qui a emprunté à Beauchamps l'article qu'il consacre aux *Amoureux brandons*, ajoute cette note qu'on devra rectifier : « Cette pièce est très-libre et ne se trouve que fort rarement; d'après cela, elle peut occuper une place parmi les livres chers. » Si, par un hasard inouï, un exemplaire de l'édition originale se présentait dans une vente publique, nous pensons qu'il atteindrait aisément le prix de 200 à 300 fr.; mais on peut être sûr que cet exemplaire ne se montrera jamais.

Ce n'est pas, à proprement parler, une pièce de théâtre faite pour la scène, c'est un roman dramatique destiné plutôt à la lecture. Ce roman n'est pas très-libre, quoi qu'en disent P. de Beauchamps et J.-Ch. Brunet; mais on y rencontre, dans deux ou trois scènes, des expressions grossières et des images peu voilées. Le drame est, d'ailleurs, fort intéressant, malgré la longueur des monologues et les interminables déclamations du dialogue. On pourrait la comparer aussi à quelques comédies de l'ancien théâtre espagnol, et surtout à la *Célestine*.

XIV.

LES MUSES GAILLARDES.

CHARLES NODIER, qui possédait la première édition, ou plutôt un exemplaire original de ce recueil, aussi rare que curieux, l'a fait figurer dans la *Description raisonnée d'une jolie collection de livres* (Paris, J. Techener, 1844, in-8°), avec la note suivante :

« Recueil très-rare, connu sous le nom de Du Breuil, et plus recherché qu'aucun autre du même genre, parce qu'il n'a pas été réimprimé, du moins sous le même titre : c'est en quelque sorte le bal-

lon d'essai du *Parnasse* et du *Cabinet satyrique*, qui parurent peu d'années après. »

Charles Nodier, en disant que ce recueil *n'a pas été réimprimé*, pensait sans doute que les trois éditions des *Muses gaillardes* ne devaient être considérées que comme une seule édition, avec des additions de texte et des titres renouvelés.

Voici le titre de ce qu'on appelle la première édition : *Les Muses gaillardes*, recueillies des plus beaux esprits de ce temps, par A. D. B., Parisien. *Paris*, *Anthoine Du Breuil*, sans date, in-12 de 4 feuillets préliminaires non chiffrés, contenant le titre, la préface du libraire et le privilége, et de 134 feuillets chiffrés, qui se terminent par le mot FIN.

Le privilége est daté du 16 août 1609, par conséquent, l'édition originale ne peut être d'une date antérieure.

Cette édition a reparu avec un nouveau titre et des augmentations : c'est là ce qu'on regarde comme une seconde édition.

Les Muses gaillardes, recueillies des plus beaux esprits de ce temps, par A. D. B., Parisien. Seconde édition, reveuë, corrigée et de beaucoup augmentée, *Paris, de l'imprimerie d'Anthoine Du Breuil*, 1609, in-12, de 4 feuillets préliminaires non chiffrés, de 134 feuillets chiffrés et de 68 feuillets non chiffrés.

Il suffit d'examiner ce volume pour se rendre compte des moyens employés pour former une seconde édition avec les exemplaires restant de la première, en imprimant 68 feuillets nouveaux à la suite

des 134 qui composaient cette première édition. Les signatures des cahiers ne se suivent qu'en apparence dans le cours du volume, depuis A jusqu'à Tiiij, car le dernier cahier de la première édition n'a que 4 feuillets pour la signature M. Ensuite la signature N à Nvi, qui commence avec les nouveaux feuillets, comprend 12 feuillets imprimés en caractères italiques beaucoup plus petits que le texte du volume. Quant à la signature O, elle manque totalement.

Il est aisé de reconnaître que ces lacunes et ces différences annoncent des suppressions et des changements dans le contenu du recueil, qui n'a pas de table.

La troisième édition paraît être identique à la précédente, sauf le titre ainsi conçu :

Les Muses gaillardes, recueillies des plus beaux esprits de ce temps, par A. D. B., Parisien. Dernière édition reveuë, corrigée et beaucoup augmentée. *Paris, de l'imprimerie d'Anthoine Du Breuil,* sans date, in-12.

On peut supposer, avec beaucoup de probabilité, que le libraire du Breuil, qui avait un privilége de six ans pour les *Muses gaillardes*, aura étendu le bénéfice de ce privilége à un intervalle de temps plus considérable, en publiant des éditions sans date, remaniées et renouvelées, car il n'eût pas sans doute obtenu la prolongation de son privilége à une époque où l'on voyait poindre la censure des livres, ce cerbère du Parnasse, que le père Garasse et les jésuites de son école

avaient vomi dans leurs frénétiques dénonciations.

Il est donc probable que les exemplaires de ce recueil, qui se vendaient chez Antoine Du Breuil, offraient beaucoup de différences, résultant de la suppression de tel ou tel feuillet, de tel ou tel cahier dans les feuillets non chiffrés, car, en ce temps-là, le libraire enlevait sans façon une pièce ou deux, qui avaient été condamnées et mises à l'index comme trop libres ou pour toute autre cause; de là ces innombrables lacunes qu'on rencontre dans les livres des XVIe et XVIIe siècles. Ce n'est pas tout : le libraire ne se faisait pas faute de réimprimer soit des titres, soit des parties du texte, pour les fonds d'éditions qu'il avait en magasin. Ainsi, le savant M. J.-C. Brunet a vu un exemplaire de la seconde édition des *Muses gaillardes*, avec un frontispice gravé que nous ne connaissons pas.

Ce recueil, comme nous l'apprend l'Avis du libraire au lecteur, a été formé par les soins d'Antoine Du Breuil, à qui ses amis avaient donné *un bon nombre des plus rares et excellentes pièces*, composées par les meilleurs poëtes du temps. Malheureusement ces pièces, la plupart satiriques et érotiques (ces deux mots étaient alors presque synonymes), sont imprimées sans nom d'auteur, à l'exception d'un sonnet de Maillet (feuillet 98), de l'*Adieu* de Berthelot (44e feuillet non chiffré) et des *Gaillardises* de P. de Ronsard.

Ces gaillardises, que l'éditeur annonce comme *non imprimées* dans les œuvres de Ronsard, avaient

paru pour la première fois sous le titre de *Livret de folastries* (Paris, veuve Maurice de la Porte, 1553, in-16), et se retrouvent dans la *Muse folâtre* ainsi que dans d'autres recueils du même genre. Le texte ne diffère que sous le rapport de l'orthographe, dans les *Muses gaillardes*; mais on y compte avec plaisir *dix gaillardises* au lieu de huit *folâtries*. La pièce intitulée *D'une puce* (feuillet 45) est du sieur de Sainte-Barbe; la pièce : *Des dents d'une Dame* (feuillet 133) est du sieur Motin.

Cette pièce a été reproduite avec sept stances de plus parmi les feuillets non chiffrés. Il y a aussi une chanson de Motin au feuillet signé Si. Enfin, la pièce intitulée *Jouissance*, est du sieur Maynard.

La rareté des *Muses gaillardes* est excessive; on les cherche en vain dans les meilleurs catalogues; la première édition était chez Nodier, la seconde chez le duc de Coislin; la troisième chez Cigongne.

XV.

LE VOYAGE DES PRINCES FORTUNÉS. *

Ce curieux ouvrage est un des plus rares des œuvres de Béroalde de Verville. On ne le trouve pas mentionné dans les principaux catalogues de bibliothèques, et il semble avoir été défendu, après son apparition, par

* Œuvre stéganographique recueillie par Béroalde

l'autorité qui réglait la police des livres. En effet, il ne figure pas dans la *Bibliotheca classica* de Georges Draudius (Francofurti, 1625, 2 vol. in-4°), qui n'a fait que classer méthodiquement les catalogues annuels de la foire de Francfort. On peut en conclure que l'*Œuvre stéganographique* de Béroalde avait été mise à l'index et ne se vendait pas publiquement. La plupart des exemplaires de ce roman allégorique et *chimique* sont semblables à celui que nous avons sous les yeux et n'ont pas d'autre titre que le beau frontispice gravé par Léonard Gautier, sur lequel on cherche en vain un nom d'éditeur. L'éditeur était le libraire Guérin, dit de la Tour, aux frais de qui le livre fut imprimé, avec un titre portant son nom; les exemplaires de cette espèce se trouvent encore plus rarement que ceux dont le titre porte le nom de Pierre Chevalier. Au reste, tous les exemplaires sont datés de 1610. Nous supposons que Pierre Chevalier, qui se chargeait volontiers de la publication et de la vente des ouvrages d'alchimie, acheta une partie de l'édition du *Voyage des princes fortunez*, car il fit faire, pour les exemplaires qu'il avait acquis, des titres nouveaux ainsi conçus : *Histoire véritable ou le voyage des Princes fortunez, divisé en quatre entreprises*. Quant à Guérin de la Tour, par des raison qu'il est impossible d'apprécier, il supprima les titres ini-

(*Paris, Guérin, dit Latour*), 1610, in-8° de 15 feuillets préliminaires y compris le titre, gravé par Léonard Gautier, 793 pages et 6 feuillets non chiffrés, avec une carte pliée.

primés avec son nom et il vendit ce livre en cachette, en lui laissant seulement le titre gravé qui n'a pas de nom de libraire. Voilà comment on doit expliquer la lacune d'un feuillet et peut-être de deux feuillets préliminaires, qui existe dans les exemplaires pareils au nôtre, où la première signature est AIII.

Nous ne nous insurgerons pas contre l'épithète de *fastidieux* que M. Brunet donne à ce roman, dans le *Manuel du libraire;* M. Brunet aura sans doute essayé de le lire, nous n'avons pas eu ce courage, et nous nous sommes contenté de le feuilleter, pour nous rendre compte de l'intention de l'auteur, qui n'a certainement pas fait un livre aussi obscur, aussi peu intelligible, sans se comprendre lui-même et sans être compris par quelques lecteurs privilégiés. « La stéganographie, dit-il dans son *Avis aux beaux esprits,* est l'art de représenter naïvement ce qui est d'aisée conception et qui, toutefois, sous les traits espoissis de son apparence, cache des sujets tout autres que ce qui semble estre proposé, ce qui est pratiqué en peinture quand on met en veuë quelque païsage ou port, ou autre pourtrait qui cependant musse suy soy quelque autre figure que l'on discerne quand on regarde par un certain endroit que le maistre a désigné. Et aussi l'exerce par escrit, quand on discourt amplement de sujets plausibles, lesquels envelopent quelques autres excellents qui ne sont cognues que lorsqu'on lit par le secret endroit qui descouvre les magnificences occultes à

l'apparence commune; mais claires et manifestes à l'œil et à l'entendement qui a receu la lumière qui fait penetrer dans ces discours proprement impénétrables et non autrement intelligibles. »

Charles Sorel, dans sa *Bibliothèque françoise*, a parfaitement défini le genre que Béroalde de Verville avait créé dans ce bizarre roman stéganographique : « Ce qu'on doit estimer là-dedans, dit-il, ce sont les sentimens d'honneur et de vertus qui sont les plus beaux du monde, avec quantité de secrets de la Nature et de l'Art, par le moyen desquels plusieurs choses extraordinaires se font, au lieu que les anciens romans rapportaient tout à la magie, faute d'invention et de doctrine. » Béroalde annonce lui-même, au commencement de son ouvrage, le but qu'il s'est proposé d'atteindre :

« Les rois verront icy la gloire de leurs magnificences; les GRANDS qui ont fait estat de la VERTU jugeront par ces diversités des fruicts heureux que produisent les actions généreuses. Et les DAMES pudiques jettans l'œil sur ces traverses, y remarqueront les fidèles profits qu'apportent les passions légitimes conduites par la RAISON; car toutes âmes d'honneur que la curiosité poussera vers ces recherches, discerneront en ces meslanges les effects accomplis qui réussissent abondamment du DEVOIR. »

Ce galimatias solennel signifie que l'auteur, tout en proclamant les souveraines lois de la Vertu et de la Raison, se fait fort d'instruire les jeunes adeptes de la philosophie occulte et de les initier aux secrets de l'alchimie. *Le Voyage des princes*

fortunez n'est que le récit emblématique des opérations du grand œuvre.

Par malheur, Béroalde s'est arrêté court au plus beau moment, et il n'est pas allé jusqu'à la dernière manipulation de la pierre philosophale. Ce quatrain, qui se trouve à la page 793, nous fait connaître comment l'assassinat de Henri IV est venu tout à coup interrompre *le Voyage des princes fortunez* :

La vie de mon Roy conduisoit cet ouvrage;
Lorsque sa mort avint, elle en rompit le cours :
Ce trop soudain malheur m'emporta le courage,
Et finit mes desseins à la fin de ses jours.

On voit que l'ouvrage était dédié à la reine, avant que le coup de poignard de Ravaillac eût brisé la plume dans les mains de Béroalde. Celui-ci habitait Tours, puisqu'il était chanoine de la cathédrale; dans sa préface, il se loue des bienfaits de Pierre Brochard, sieur de Marigny, maître des requêtes ordinaires, qui comme *unique et parfait amy et mécénas*, lui avait donné de beaux loisirs : « C'est luy, dit-il, qui est l'astre de mon bonheur, et je luy en donne la gloire comme estant l'organe dont Dieu s'est servi pour m'animer entre les mortels. » Béroalde avoue modestement que la meilleure part de son ouvrage appartient, *pour fournitures d'estophes*, à M. le Digne, sieur de Condes, qui le connaissait depuis son enfance et qui lui avait communiqué de bons mémoires sur l'objet de ce livre. De son beau labeur, ajoute-t-il, j'ay pris ce qui m'a semblé se rapporter à une invention, et pour n'être

point ingrat, je veux dire que ce qu'il m'a donné m'a fait inventer le reste. » Nicolas le Digne a eu la bonne intention d'analyser, dans une vingtaine de stances, le sujet très compliqué que son ami avait développé, en quelque sorte, sur son plan et sur ses idées; mais ces stances sont encore plus indéchiffrables que l'ouvrage, qui attend encore une clef et un commentaire, à défaut desquels nous doutons fort que quelqu'un puisse se vanter de le bien comprendre. Il faudrait être aussi versé que Nicolas Flamel dans l'art des souffleurs, pour lever le voile assez peu transparent qui couvre les mystérieuses entreprises des amants de la bénite pierre.

Béroalde de Verville avait pourtant des lecteurs et des admirateurs, comme le prouvent les vers de N. Chauvet, Blaisois, de Roland Brisset, sieur du Sauvage, de Jean de Castaigne, docteur en théologie, et de Sonan, l'un des cent gentilshommes ordinaires de la maison du roi, qui ont voulu accompagner de leurs applaudissements enthousiastes *le Voyage des princes fortunez*.

Béroalde de Verville était, pour nous servir des termes du quatrain final en son honneur, *philosophe, poëte, alquemiste, orateur;* mais ses profondes connaissances dans les sciences divines et humaines ne l'avaient pas rendu plus riche, malgré les libéralités de son Mécènes, le sieur de Marigny. Il avait pris cette devise : *Ni pour salaire, ni pour complaire*, et l'on ne doit pas inférer de ses épîtres dédicatoires adressées à d'il-

lustres personnes, qu'il eut les qualités nécessaires à un courtisan. Il vivait solitairement à Tours, au milieu de ses livres, de ses machines et de ses fourneaux : il n'eut dans la vie qu'un quart d'heure de Rabelais, ce fut quand il publia le *Moyen de parvenir*, pour se consoler des déceptions de la philosophie occulte. Donc, laissons là ces princes fortunés et le Palais des secrets, retournons au *Moyen de parvenir*.

XVI.

L'ESTREINE DE PIERROT.

Le savant Jacques-Charles Brunet n'a pas omis, dans son *Manuel du libraire*, cette « pièce facétieuse, que l'on dit fort piquante, » et il en cite trois éditions, également rares, qui ne sont pas les seules qu'on ait faites de *l'Estreine de Pierrot à Margot*. La première de ces éditions, et la plus rare, est celle de 1614, publiée à Paris par Pierre Ménier, portier de la porte Saint-Victor. On sait que ce Pierre Ménier cumulait avec sa charge de portier le métier de libraire, en faisant imprimer de préférence quelques livrets en prose et en vers destinés au peuple. C'est chez lui que parurent, en feuilles volantes, les poésies bachiques de Guillaume Colletet.

L'édition de 1614 est un in-8° de 16 feuillets non chiffrés, portant pour signatures A-ij-D-ij. On remarque sur le titre et au verso du dernier feuillet, des fleurons d'ornements, empruntés à une impression du XVIe siècle. Les pièces préliminaires : *l'Auteur au lecteur, l'Auteur à son livre*, et la préface sont en caractères italiques; le texte de *l'Estreine* est en lettres rondes.

La seconde édition ne diffère de celle-ci que par la date de 1615; elle se trouvait à la vente de la bibliothèque de M. de Monmerqué; elle ne fut pas vendue moins de 31 francs. C'est l'unique adjudication citée par Brunet.

La réimpression de Troyes, chez Nicolas Oudot, porte la date de 1638; elle est d'un format plus petit que l'édition originale; elle contient aussi 16 feuillets non chiffrés. On s'est servi, pour l'ornement du titre, d'un très-joli bois qui avait été fait originairement pour quelque farce ou comédie. On peut affirmer que cette édition a été plus d'une fois reproduite dans l'imprimerie des Oudot, de Troyes.

Nous avons cherché inutilement à découvrir l'auteur de cette amusante et spirituelle facétie; il nous a été impossible de deviner son nom, quoiqu'il ait signé de ses initiales, A. P., la dédicace en prose adressée à Margot. Dans cette dédicace, il n'y a pas un trait qui puisse nous le faire reconnaître. On apprend seulement qu'il fréquentait volontiers la place Maubert, où il aimait à se chauffer au soleil, comme les gueux du cimetière

lustres personnes; qu'il eut les qualités nécessaires à un courtisan. Il vivait solitairement à Tours, au milieu de ses livres, de ses machines et de ses fourneaux : il n'eut dans la vie qu'un quart d'heure de Rabelais, ce fut quand il publia le *Moyen de parvenir*, pour se consoler des déceptions de la philosophie occulte. Donc, laissons là ces princes fortunés et le Palais des secrets, retournons au *Moyen de parvenir*.

XVI.

L'ESTREINE DE PIERROT.

Le savant Jacques-Charles Brunet n'a pas omis, dans son *Manuel du libraire*, cette « pièce facétieuse, que l'on dit fort piquante, » et il en cite trois éditions, également rares, qui ne sont pas les seules qu'on ait faites de *l'Estreine de Pierrot à Margot*. La première de ces éditions, et la plus rare, est celle de 1614, publiée à Paris par Pierre Ménier, portier de la porte Saint-Victor. On sait que ce Pierre Ménier cumulait avec sa charge de portier le métier de libraire, en faisant imprimer de préférence quelques livrets en prose et en vers destinés au peuple. C'est chez lui que parurent, en feuilles volantes, les poésies bachiques de Guillaume Colletet.

L'édition de 1614 est un in-8° de 16 feuillets non chiffrés, portant pour signatures A-ij-D-ij. On remarque sur le titre et au verso du dernier feuillet, des fleurons d'ornements, empruntés à une impression du XVIe siècle. Les pièces préliminaires : *l'Auteur au lecteur, l'Auteur à son livre*, et la préface sont en caractères italiques; le texte de *l'Estreine* est en lettres rondes.

La seconde édition ne diffère de celle-ci que par la date de 1615; elle se trouvait à la vente de la bibliothèque de M. de Monmerqué; elle ne fut pas vendue moins de 31 francs. C'est l'unique adjudication citée par Brunet.

La réimpression de Troyes, chez Nicolas Oudot, porte la date de 1638; elle est d'un format plus petit que l'édition originale; elle contient aussi 16 feuillets non chiffrés. On s'est servi, pour l'ornement du titre, d'un très-joli bois qui avait été fait originairement pour quelque farce ou comédie. On peut affirmer que cette édition a été plus d'une fois reproduite dans l'imprimerie des Oudot, de Troyes.

Nous avons cherché inutilement à découvrir l'auteur de cette amusante et spirituelle facétie; il nous a été impossible de deviner son nom, quoiqu'il ait signé de ses initiales, A. P., la dédicace en prose adressée à Margot. Dans cette dédicace, il n'y a pas un trait qui puisse nous le faire reconnaître. On apprend seulement qu'il fréquentait volontiers la place Maubert, où il aimait à se chauffer au soleil, comme les gueux du cimetière

des Saints-Innocents. Il était donc assez pauvre, et il ne s'en cache pas, puisque, faute d'avoir de quoi *étrenner* sa maîtresse au jour de l'an, il compose exprès pour elle cette *estreine*, qui ne lui coûte pas autant qu'un bouquet : « Je me suis advisé, dit-il, que si je te faisois estreine, qu'il falloit qu'elle fust pour toute la vie, sans recommencer si souvent, car je te diray en passant que ce n'est gueres ma coustume de donner tant de fois ; ma bourse en est toute grasse et usée ; mais aussi de te faire un don si signalé, que je te donnasse tout ce que tu aurois besoin tout le long de ta vie. »

L'auteur s'est plu, en conséquence, à rassembler, dans cette longue pièce de vers de sept syllabes, tous les souhaits qu'il peut faire pour toutes les circonstances de la vie d'une femme, depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort. L'idée est ingénieuse ; l'exécution l'est davantage. Le poëte procède tantôt par description, tantôt par énumération ; il n'est pas toujours très-correct grammairien, mais il a des ressources incroyables dans les formes de style, dans l'entassement des tropes, dans l'abondance du vocabulaire, dans la gaillardise des pensées. C'est un satirique de l'école de Guillaume Colletet et de Saint-Amand. Il appartenait certainement à cette coterie de poëtes libertins qui avaient établi leur Parnasse dans les cabarets et dans les mauvais lieux.

Nous pouvons supposer qu'il était Nivernois, comme le sieur Cotignon de la Charnaye, son contemporain, car, dans son *Estreine*, il se rappelle

du théâtre, avant d'aller reposer, comme d'honorables personnes, dans l'église Saint-Sauveur, au milieu des marchands et des bons bourgeois de la rue Saint-Denis.

Les ouvrages des farceurs du XVIIe siècle nous restent en partie; nous avons tout Tabarin, tout Bruscambille; nous avons quelque chose de Gaultier Garguille, de Gros-Guillaume, de Gringalet, de Herpinot, du Savoyard, du baron de Gratelard, de Maroquin, d'Arlequin, de Guillot Gorju, de Turlupin; mais nous n'avons rien encore de Jean Farine, de Goguelu, de Gilles le Niais, de Jean des Vignes, de Jean Doucet, de Franc-à-tripes, de Galimafré, de Brioché, et de plusieurs autres, qui devraient être immortels, si la mémoire du rire n'était pas la plus fugitive des mémoires.

La plupart de ces ouvrages facétieux, si intéressants pour l'histoire des mœurs et de l'esprit français, ont été réimprimés récemment pour le divertissement des amateurs; mais il en est encore qui ne sont ni moins curieux, ni moins rares, et qui méritent aussi les honneurs de la réimpression à petit nombre, *ad usum ecclesiæ bibliographorum*. On en découvrira sans doute quelques-uns, qui étaient tombés dans l'oubli, et qui revivront avec éclat dans la bibliothèque classique de la Farce.

Un des plus rares, un des plus inconnus de cette espèce de livrets, est certainement *Les Plaisantes Idées du sieur Mistanguet, docteur à la moderne, parent de Bruscambille : ensemble la généalogie*

de Mistanguet et de Bruscambille (Paris, Jean Millot, 1615), in-8° de 79 pages, y compris le titre, où se trouve la marque du libraire, représentant un navire au milieu d'une mer orageuse, avec cette devise : *Fortior in adversis.*

C'est l'unique édition de ce recueil, et cette édition est malheureusement remplie de fautes, qui forment souvent des non-sens inintelligibles. On ne la rencontre que dans bien peu de catalogues de livres, et elle n'est mentionnée nulle part aussi par les critiques qui se sont occupés de la littérature populaire à cette époque. L'œuvre du docteur Mistanguet est à peu près ignorée, et le *Manuel du libraire* semble même l'avoir laissée de côté, car il faut la retrouver, égarée et perdue, parmi les nombreuses éditions de Bruscambille, auxquelles notre savant maître, M. Jacques-Charles Brunet, a consacré une notice très-complète.

Le docteur Mistanguet avait pourtant sa place à part dans le catalogue du duc de La Vallière (n° 3,887 de la première partie, en 3 volumes); mais il était caché dans les miscellanées chez Dufay, et il ne se trouvait ni chez Falconnet, ni chez le maréchal d'Estrées, ni chez le duc de Soubise. Pont de Vesle et Soleinne avaient oublié de le faire entrer dans leurs immenses bibliothèques dramatiques. Faut-il s'étonner qu'il n'ait été vendu que 9 fr. 25 c. à la vente Courtois, et 33 francs à la vente Nodier ?

Quant à deux autres opuscules de Mistanguet, que M. J.-C. Brunet a cités également au nom

de BRUSCAMBILLE, nous les avons cherchés, sans parvenir à les trouver, et nous devons nous borner ainsi à en donner les titres d'après le *Manuel du libraire*.

HARANGUE DU SIEUR MISTANGUET, parent de Bruscambille, pour la défense des droits du Mardi-Gras, aux députés du pays de Morfante, en faveur des bons compagnons (*Paris*, 1615, petit in-8°).

LE DUEL DU SIEUR MISTANGUET contre Bruscambille, pour un vieux chapeau (1619, petit in-8°).

Nous placerons donc l'ouvrage de Mistanguet parmi ceux des anciens farceurs : il a composé des prologues ou des *avant-jeux*, comme Bruscambille ; il a intitulé ses Prologues *Idées ;* Bruscambille intitulait les siens : *Fantaisies*. Mais le livret des *Plaisantes Idées* de Mistanguet ne contient que deux prologues, chacun en deux parties ; le premier, sur les *Idées du temps qui court ;* le second, sur les *Bonnes mines de ce temps, autrement De nugis aulicorum*. On peut, en outre, considérer comme deux harangues théâtrales : La *Généalogie du sieur Mistanguet* et l'*Abrégé de la généalogie du docteur et capitaine Bruscambille et son parent et bon amy Mistanguet*.

Il est donc probable que le *docteur* ou le *capitaine* Mistanguet n'a jamais atteint la célébrité de Bruscambille, et qu'après avoir essayé de rivaliser avec lui, en 1615, sur le Pont-Neuf ou sur la place Dauphine, il a dû abandonner la partie vers 1619.

Nous pouvons juger cependant, d'après le fragment qui nous est resté de son théâtre en plein vent, qu'il avait autant d'esprit et plus d'instruction, avec moins de gaieté, que son rival, parent et bon ami Bruscambille. L'auteur des deux Prologues, qui n'ont pas suffi pour immortaliser Mistanguet, était sans doute un pauvre écolier, échappé des bancs de l'université de Paris, tout farci de latin et barbouillé de philosophie scolastique. Il amusait beaucoup sans doute les écoliers qui s'arrêtaient pour l'écouter, en se rendant à leur promenade du Pré-aux-Clercs; mais il divertissait moins les gens du peuple et les bourgeois, qui n'entendaient rien à son jargon pédantesque, hérissé de citations latines. Par bonheur pour lui, il avait lu Rabelais, il le savait par cœur et il le citait amoureusement.

Mais quel était ce Mistanguet? « Je suis, dit-il, dans sa généalogie qu'il fait remonter aux héros des romans de chevalerie, je suis à Bruscambille cousin sobrin, parlant latin en bon français : cousin de loing, et plus près qu'on ne pense. » Il se pose sur le même pied que ce Bruscambille ou Deslauriers, en énumérant les *vertueux personnages* qui sont sortis d'eux : « Premièrement, Turlupin se peut vanter d'estre à nous; Jean Farine, Goguelu, le Philour son premier frère, et Robinette avec les enfans de Margoton, etc. Quant à Pierre du Puys et Mathurine, ils sont nos alliés, mais d'une autre branche. » Il dit ailleurs, dans son prologue des *Idées du temps*, qu'il est origi-

naire de Normandie : « Je me déclare normand en plain parquet, *alta voce et coram omnibus gentibus.* » On n'a pas de peine à croire, en effet, que toute cette famille de farceurs et bateleurs avait pour berceau cette bonne ville de Rouen, qui fut la véritable patrie de la farce et de la comédie. Mais les prologues de Mistanguet ont été faits à Paris et pour Paris. Ils sont pleins d'indications parisiennes qui sentent leur écolier de Paris, le disciple de Villon et de Rabelais. Ici, Mistanguet se promène aux ruines du château de Bissestre; là, il regarde le clocher de Montrouge et celui de Vaugirard; il est toujours errant et flânant entre la porte Saint-Jacques, Gentilly et la place Maubert; il va visiter la vieille tour de *Mauque-Soury* (Montsouris), le gibet de Montfaucon, l'égout de *Pont-Ales,* et les vignes de *Charogne* (Charonne). Toutes ces traces de couleur locale auraient paru ternes et insignifiantes au public de Rouen.

Nous pensons que le docteur Mistanguet n'est autre que Bertrand Harduin de Saint-Jacques, dit Guillot Gorgeu ou Gorju, qui remplaça Gaultier Garguille à l'hôtel de Bourgogne, après la mort de cet illustre farceur en 1634. Guillot Gorju était alors à Lyon, lorsqu'il vint en poste, « dans la plus fâcheuse saison de l'hiver, » occuper l'emploi que Gaultier Garguille laissait vacant et retrouver à l'hôtel de Bourgogne son parent et bon ami Brusacambille, qui avait repris son vrai nom de Deslauriers pour jouer la farce et la comédie avec *Messieurs de l'hôtel.* Ce fut à l'occasion de ses débuts

à Paris, que Bertrand Harduin de Saint-Jacques publia l'*Apologie de Guillaume Gorju adressée à tous les beaux esprits* (Paris, chez Michel *Blageart*, 1634, in-8°). Il avait acquis à Rouen sa réputation de comédien, comme le prouve la publication d'un recueil de ses farces, intitulé : *Les Débats et facecieuses rencontres de Gringalet et de Guillot Gorgeu son maistre, revues de nouveau et augmentées de ses ordonnances touchant la police humaine* (A Rouen, chez Jean B. Besongne, sans date, in-8°). Cette publication, dans laquelle on ne trouve pas un seul mot de latin, appartient évidemment à son disciple Gringalet, qui en a fait disparaître toutes les réminiscences de l'université de Paris.

Longtemps auparavant, Mistanguet avait donné des représentations à Rouen, car il nous apprend lui-même, dans ses Prologues de 1615, qu'il se disait le *Capitaine des enfants de Turlupin et des esprits qui fuyent devant les démons*. On ne peut douter qu'il ne soit question, dans ce passage, de deux tragi-comédies représentées à Rouen vers cette époque : *la tragi-comedie des Enfants de Turlupin, malheureux de nature*, etc. (Rouen, chez Abraham Cousturier, sans date, petit in-8°), et la *tragi-comedie plaisante et facecieuse, intitulée la Subtilité de Fanfreluche et Gaudichon, et comment il fut emporté par le diable* (Mêmes lieu et nom, sans date, petit in-8°).

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur le personnage de Harduin de Saint-Jacques, et nous

renverrons le lecteur à l'ouvrage de Victor Fournel : *les Spectacles populaires et les Artistes des rues* (Paris, 1863, in-12) dans lequel le portrait de ce célèbre farceur a été soigneusement encadré.

Nous ajouterons seulement à cette notice, que le docteur Mistanguet, qu'on nommait d'abord le *Docteur*, se fit appeler ensuite *Guillot Gorju*.

Dans la première partie de sa carrière dramatique, il se piquait de trancher du philosophe et du maître ès-arts ; il dit lui-même dans sa propre *Apologie :* « D'alleguer ici l'opinion de Platon, Guillot Gorju qui a leu ses livres aussi bien que d'autres, dit et soutient que c'est alleguer la turpitude de cet autheur. » Plus tard, il se souvint qu'il avait étudié la médecine, et il contrefit le médecin ridicule, « qu'il représentoit si bien, dit Beauchamps, que les médecins eux-mêmes étoient contraints de rire, mais bien plus ses parents proches, de la même profession, quoiqu'au désespoir de lui voir faire un métier qui tournoit à leur déshonneur. » On sait qu'il finit par devenir médecin pour tout de bon, et qu'il quitta le théâtre pour exercer la médecine jusqu'à sa mort, en 1643.

Mais, à vrai dire, notre docteur Mistanguet fut la première incarnation de Guillaume Gorju que nous reconnaissons déjà dans les Prologues composés au bon temps de sa jeunesse.

Voici les vers qui se lisent au bas de son

portrait dessiné et gravé par J. Falck au moment de sa plus grande célébrité :

Guillot Gorju, par ses bons mots,
Et par son discours satyrique,
Berne les niais et les sots,
Et fait aux plus sçavans la nique,
Il nous entretient du Destin,
Des romans, des metamorphoses,
Et parlant françois ou latin,
Il dit tous jours de bonnes choses.

TABLE

I. Les grandes et inestimables Chroniques du géant Gargantua. 9

II. Les Chroniques admirables du puissant roi Gargantua. 22

III. Le Disciple de Pantagruel. 38

IV. Recherches sur la Fleur des Antiquitez, de Gilles Corrozet. 53

V. Recherches sur les éditions de François Juste, libraire et imprimeur, à Lyon. 66

VI. Recherches sur les livres français imprimés à Strasbourg et dans les villes des bords du Rhin, au XVIe siècle et au commencement du XVIIe. . . 81

VII. Essai d'une bibliographie des livres français perdus ou peu connus. 88

VIII. Notices sur des livres rares et curieux des XVe, XVIe et XVIIe siècles :

1. L'Art au morier. 111
2. Les Fortunes et adversitez de Jehan Regnier. 122
3. Les Comptes amoureux de Madame Flore. . 131
4. Les Fantastiques batailles des grands rois Rodilardus et Croacus. 137
5. Les Blasons anatomiques du corps féminin. 144
6. Une édition non citée de la Marguerite des Marguerites. 154
7. Les Songes drolatiques de Pantagruel. . . 159
8. Poésie facécieuse des plus fameux poëtes de ce temps. 167

9. De la Beauté, par Gabriel de Minut. . . . 172
10. Les Escoliers, comédie par François Perrin. 176
11. La Fleur des chansons amoureuses. . . . 184
12. La Tasse, comédie. 189
13. Les Amoureux brandons de Franciasque et Pallixène. 200
14. Les Muses gaillardes. 204
15. Le Voyage des princes fortunés. 208
16. L'estreine de Pierrot. 214
17. Mistanguet. 218

ACHEVÉ D'IMPRIMER

SUR LES PRESSES DE

PAUL BOUSEREZ, IMPRIMEUR A TOURS

LE 30 AVRIL 1880

POUR

ÉDOUARD ROUVEYRE

LIBRAIRE-ÉDITEUR

A PARIS

CONNAISSANCES NÉCESSAIRES A UN BIBLIOPHILE

PAR ÉDOUARD ROUVEYRE

PREMIÈRE ET DEUXIÈME PARTIES

Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. — Deux volumes in-8° couronne de 200 pages chacun, imprimé sur papier vergé, nombreux fleurons typographiques, lettres ornées et culs-de-lampe imprimés en couleur, titre rouge et noir. 10 fr.

Justification des tirages de luxe :

4	exemp imp.	sur parchem.	num. de 1 à 4	160	fr.
6	— —	pap. du Japon.	— 6 à 10	80	»
10	— —	— de Chine.	— 11 à 20	50	»
30	— —	— Whatman.	— 21 à 50	24	»

Tirage imprimé en couleur :

Fleurons, lettres ornées et culs-de-lampe en rouge minéral. Texte en bleu flore, 50 exemplaires imprimés sur papier Whatman, numérotés de 51 à 100. 50 »

Ouvrage accompagné de planches et de cinq spécimens de papier.

LE LUXE DES LIVRES

Par L. Derome, un magnifique volume in-12, imprimé sur papier vergé de Hollande, ornements typographiques, culs-de-lampe et lettres, en vert. 5 fr.

Il a été tiré 100 exemplaires, imprimés sur papier de luxe et numérotés de 1 à 100.

4	exemplaires imprimés	sur parchemin.		80	fr.
6	— —	papier du Japon.		40	»
10	— —	— de Chine.		25	»
30	— —	— Whatman.		12	»

TIRAGE IMPRIMÉ EN DEUX COULEURS

(Texte en vert.)

50 exemplaires imprimés sur papier Whatman. 25 fr.

DE LA MATIÈRE DES LIVRES

Par un bibliophile. Un joli volume in-8 écu, imprimé avec grand soin sur papier vergé de Hollande, titre rouge et noir, couverture parchemin replié. 3 fr.

Il a été fait un tirage de luxe à 60 exemplaires tous numérotés :

2	exemp. imprimé	sur parchemin		40	fr.
6	— —	papier du Japon.		20	»
10	— —	— de Chine.		12	»
12	— —	— teinté de Renage.		8	»
30	— —	— Seychall-Mill.		6	»

LES AMATEURS DE VIEUX LIVRES

Par P.-L. Jacob, bibliophile, in-8 écu imprimé sur papier vergé, couverture parchemin replié. 3 fr.

Il a été fait un tirage de luxe à 60 exemplaires, tous numérotés :

2 exemp. imp. sur parchemin.				n° 1 et 2	40 fr.
6 —	—	papier du Japon.		3 à 8	20 »
10 —	—	—	de Chine.	9 à 18	12 »
12 —	—	—	teinté de Renage.	19 à 30	8 »
30 —	—	—	Seychall Mill.	31 à 60	6 »

HISTOIRE DE L'ORNEMENTATION DES MANUSCRITS

Par Ferdinand Denis, conservateur-administrateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Beau volume in-8 jésus, imprimé avec grand soin, par Louis Perrin, brochure de luxe, couverture en parchemin. 15 fr.

Cette magnifique publication (édition tirée à 600 exemplaires) ornée d'un frontispice, de 140 planches (vignettes, lettres ornées, culs-de-lampe, etc.), finement gravées sur bois, reproduisant les types les plus intéressants du moyen âge, contient 24 chapitres.

EN COURS DE PUBLICATION

MISCELLANÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Abonnement, année courante 1880 : 6 francs. Chaque année forme un beau volume in-8° (sans aucune indication de tomaison), imprimé avec grand luxe sur papier vergé teinté; il est terminé par une table des matières, qui, en même temps que la couverture et le titre (imprimés en rouge et en noir), est adressée gratuitement à tous les abonnés. Le prix de l'année courante, une fois terminée, est porté à 7 fr. 50 cent.

LES AUTOGRAPHES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Portraits. — Caractères. — Anecdotes. — Curiosités, par M. de Lescure, un beau volume in-8 (de XII et 344 p.), broché 8 fr.

CATALOGUE DES OUVRAGES ÉCRITS ET DESSINS DE TOUTE NATURE

SUPPRIMÉS OU CONDAMNÉS

Depuis le 21 octobre 1814 jusqu'au 31 juillet 1877, édition entièrement nouvelle, considérablement augmentée, suivie de la table des noms d'auteurs et d'éditeurs et accompagnée de notes bibliographiques et analytiques, par Fernand Drujon, un fort et beau vol. in-8, de 450 pages, imprimé sur papier vélin, titre rouge et noir, fleurons, lettres ornées, etc. 10 fr.

Il a été tiré 50 exemplaires sur fort papier vélin, numérotés de 1 à 50. 25 fr.